

**LES ÉLITES DANS LE SUD-EST PARISIEN
(XVII^e-XX^e S.)**

**COLLOQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ORGANISÉ
PAR CLIO 94
(SAMEDI 9 OCTOBRE 1999)**

INTRODUCTION

LES ÉLITES DANS LE SUD-EST DE LA RÉGION PARISIENNE À LA BELLE ÉPOQUE

Le terme d'élites est d'usage récent dans la littérature historique. Emprunté à la sociologie, il a inspiré depuis une trentaine d'années environ des travaux en histoire contemporaine. Cette réticence des historiens tient sans doute au fait qu'il peut prêter à confusion et autorise les polémiques faciles. Connoté positivement dans son sens premier (l'élite autrefois désignait la meilleure marchandise), le mot élite, employé au pluriel à partir de la fin du XIXe siècle, a été défini par les sociologues comme le groupe des détenteurs des positions de pouvoir dans une société. Cette notion étroite est étendue parfois à d'autres groupes illustrés (et l'on retrouve le sens initial) par leur excellence dans tel ou tel domaine : arts, littérature, médecine, barreau, journalisme, etc. Dans cette introduction, destinée à présenter un tableau général avant les études particulières, je retiendrai cette extension large du terme, ce qui oblige évidemment à dresser une typologie sous peine de comparer l'incomparable. Cette approche correspond au demeurant à celle des contemporains de la Belle époque, très friands en publications recensant les élites sur le modèle du *Who's who* anglais ou des annuaires mondains de la bonne société anglo-saxonne ou allemande.

Ceci explique que je m'appuierai sur une source principale déjà analysée dans ma thèse d'État, le *Qui êtes-vous? Annuaire des contemporains*, dont la première édition date de 1908¹. Le second élément de délimitation de mon étude n'est pas fourni par cette source mais par le cadre de votre activité de recherche, le département du Val-de-Marne. Ce cadre, arbitraire pour l'historien du début du siècle, puisque postérieur à son objet, crée évidemment des difficultés dans la mesure où il ne correspond pas à la façon dont les élites de l'époque considérée appréhendaient l'espace périphérique parisien. Soit celles-ci raisonnaient en fonction des limites administratives officielles, c'est-à-dire les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise à partir desquels le territoire de l'actuel Val-de-Marne a été défini, soit elles se situaient dans un espace plus large puisqu'il s'agit d'élites nationales principalement résidant à Paris, celui de l'actuelle Île-de-France élargie à l'Oise. Ce cadre restreint présente néanmoins un sens pour l'époque considérée dans la mesure où l'espace périurbain sud-est commence à se doter de ses actuelles caractéristiques : formation d'une première banlieue industrielle ou résidentielle à l'immédiate périphérie de Paris², recul de l'aspect rural dans un deuxième cercle voué à des résidences de plaisance pour Parisiens qui fuient la ville et profitent de la densification du réseau ferré et des premiers lotissements de domaines morcelés, réaménagement des zones rurales les plus éloignées en fonction des transformations des zones proches. Nous retrouverons ces dénivellations de l'espace dans le rapport des diverses élites à l'espace de l'actuel Val-de-Marne.

Mon propos s'articulera en deux temps :

1) Un tableau général de la présence des élites nationales dans le Val-de-Marne.

2) Quelques exemples des usages sociaux de cet espace par divers types d'élites caractérisés.

I. VUE D'ENSEMBLE

La source utilisée qui recense près de 6 000 personnes ne nous livre que 31 notices mentionnant une adresse principale ou secondaire dans le Val-de-Marne actuel. Même en y ajoutant une demi-douzaine de noms établis aux limites du Val-de-Marne, en Seine-et-Marne proche ou dans le nord de l'actuel Essonne, on voit que cette zone n'est pas la résidence de plaisance privilégiée des élites nationales ou parisiennes. Les élites, dans leur majorité, marquent en effet leur préférence, quand elles cherchent le repos, pour l'ouest parisien, l'Oise, les nouvelles villégiatures côtières, ou encore pour des résidences rurales provinciales souvent héritées. Ce déséquilibre est/ouest toujours vivace dans les enquêtes d'élites contemporaines³ renvoie à la structuration générale de l'espace parisien selon la même polarité. Les fractions dominantes de la bourgeoisie ou de la noblesse habitent dans les quartiers ouest de la capitale et ont prolongé tout naturellement ce choix résidentiel par des investissements fonciers ou de plaisance dans les zones occidentales de la région parisienne les plus faciles à atteindre depuis cette portion de Paris. Il existe bien sûr des exceptions à cette dominante et le groupe que nous avons retenu l'illustre, mais, pour les comprendre, il faut distinguer plusieurs modalités de rapport à cet espace périurbain.

La première explication renvoie aux activités professionnelles de ces élites attirées par le sud-est. Parmi ces 31 personnalités, les fractions possédantes et dominantes sont nettement sous-représentées par rapport à leur poids général dans l'annuaire : on ne compte qu'un seul membre de la noblesse d'Empire (le prince de Wagram), cinq chefs d'entreprise ou hommes d'affaires, alors que les professions intellectuelles, artistiques ou enseignantes sont surreprésentés (17 sur 31) avec plus de la moitié du groupe. Cette dominante intellectuelle ou artistique renvoie à un souci de mise à distance de la ville mais aussi des espaces périurbains déjà investis par les autres élites. Choisir le sud-est, c'est n'être confronté ni aux gênes de la capitale, ni à la mondianité obligée des villégiatures à la mode du fait de cette rareté des résidences secondaires d'élite. Cette moindre pression sociale présente un autre avantage, celle d'un moindre coût d'investissement, faute d'une forte demande bourgeoise dans des communes encore très rurales. Or, sauf exceptions, sur lesquelles on reviendra, ces élites intellectuelles, comme je l'ai démontré dans ma thèse, sont plutôt moins fortunées que les autres⁴. Leurs goûts et leurs possibilités convergent donc.

À ces facteurs objectifs s'ajoutent des considérations pratiques. Une partie de ces élites intellectuelles résidant pour tout ou partie dans l'actuel Val-de-Marne sont moins liées à la capitale que les fractions dominantes, parce qu'elles peuvent gérer

plus facilement leur temps libre eu égard aux moindres contraintes de leurs professions. La direction des affaires, l'occupation de hauts postes gouvernementaux ou administratifs, la gestion de cabinets d'hommes de loi accaparent toute la semaine leurs titulaires et laissent de courtes vacances. La villégiature doit être proche et bien reliée à la métropole et l'ouest parisien ici, avec l'ancienneté de son réseau de petites villes périurbaines et ses nombreuses lignes de train arrivant aux gares Saint-Lazare, Montparnasse ou Orsay détient des atouts évidents. Pour des élites aux emplois du temps à trous et aux vacances plus longues (professeurs d'université, artistes, publicistes), les handicaps du sud-est sont moins sensibles, d'autant que les non-résidents habitent souvent à Paris dans les quartiers sud-est proches des gares qui mènent dans cette zone. Ainsi le peintre Auguste Gorguet, qui possède une maison à Arcueil, habite à Paris rue Campagne première dans le 14^{ème} arrondissement.

Mais le troisième facteur est plus important encore, c'est le choix par une partie de ces élites de la banlieue sud-est non comme résidence secondaire mais comme habitation principale. Ces premiers banlieusards qui ont franchi les limites officielles de Paris, phénomène encore relativement rare, symétrique du développement de Neuilly à l'ouest, investissent les communes immédiatement limitrophes des fortifications : Arcueil, Saint Mandé, Vincennes, Charenton. Ce qu'ils y cherchent, comme leurs homologues beaucoup plus nombreux de Londres, c'est à la fois des restes de verdure et un habitat individuel de plus en plus difficile à trouver dans Paris intra muros si l'on ne jouit pas de grosses ressources.

Enfin, parmi ces "premiers banlieusards" bourgeois, certains sont liés par leurs activités professionnelles à cette zone de l'ancienne Seine. C'est le cas des médecins ou vétérinaires qui travaillent à l'École d'Alfort (Pierre Cadiot, Louis Railliet) ou dans certains hôpitaux périphériques comme l'asile de Villejuif (Édouard Toulouse, célèbre aliéniste auteur d'un livre sur la personnalité psychique d'Émile Zola).

Ces derniers exemples nous amènent au second temps de notre étude consacrée à une typologie des résidents d'élite du Val-de-Marne de la Belle Epoque.

II. QUATRE TYPES DE VAL-DE-MARNAIS D'ÉLITE

On peut définir quatre modalités du rapport au futur espace val-de-marnais qui constituent autant de types sociaux d'élite. Le dernier type est fourni par les exemples cités précédemment, ce sont les vrais banlieusards, ceux qui résident et travaillent dans le Val-de-Marne et ne se rendent à Paris que marginalement. Avant d'y revenir en fin de parcours pour déterminer s'il y a, à cette époque, compatibilité entre résidence extra-parisienne et appartenance véritable aux élites, nous examinerons d'abord les trois types plus anciens constitués au long des phases de l'histoire du XIX^e siècle tout entier.

1) L'ancien notable

Le premier d'entre eux est celui de l'ancien notable tel que défini par l'étude classique d'André-Jean Tudesq dans sa thèse sur la monarchie de Juillet⁵. L'ancien notable se définit par la double résidence (Paris/région parisienne ou Paris/province). Il est le produit d'une société surtout rurale où les intérêts provinciaux ou périphériques ont besoin de représentants permanents auprès du pouvoir central dans un pays aussi marqué par l'héritage napoléonien centralisateur et les conflits d'intérêts locaux entre bourgeoisies et noblesses des différentes régions. La puissance foncière étant le gage d'accès à la notabilité, la fonction notabiliaire suppose à la fois un investissement rural (en terres, fermes, châteaux) et la possibilité régulière de s'y rendre pour surveiller les rentrées de revenus et entretenir les réseaux de clientèle qui fondent la notabilité politique et sociale. Deux anciennes familles qui doivent leur fortune à des origines très différentes mais ont eu accès aux élites à la même époque, l'Empire, sont les dernières héritières de ce modèle en voie d'affaiblissement dans la région parisienne et plus généralement dans toute la France du début du siècle : le prince de Wagram, dont je ne parlerai pas puisque nous avons une communication de François Lalliard sur cette famille dans ce recueil, et la famille Hottinguer sur laquelle je m'appesantirai un peu plus.

Les Hottinguer, banquiers protestants d'origine zurichoise, ont atteint le sommet de leur profession dès l'époque napoléonienne en tant que régents de la Banque de France⁶. Cette position éminente est encore occupée par Rudolphe, petit-fils du fondateur de la branche française et propriétaire, à la date d'observation, du château du Piple situé à Boissy-Saint-Léger, ce qui justifie son inclusion dans mon échantillon. En 1866, lors de l'ouverture de la succession du père de celui-ci, ce château, acquis en 1819, comprenait déjà un parc de 58 ha et des terres d'une superficie équivalente, le tout prisé, 380 000 francs-or. L'héritier a continué d'accumuler les terres alentour ou dans les communes voisines, si bien qu'au décès du baron Rudolphe, en 1920, le domaine du Piple couvrait 153 hectares et que s'y ajoutait une ferme située dans la commune voisine de Bonneuil de 108 hectares. Ces deux biens fonciers sont estimés à 2 400 000 francs en 1920. Si l'on tient compte de l'inflation et de l'augmentation de la superficie des domaines, la plus-value foncière en plus de soixante ans n'est guère spectaculaire : les 2 400 000 francs équivalent (au taux du franc Poincaré par rapport au franc-or) à à peine 500 000 francs-or, soit 120 000 francs de plus-value pour des terres qui ont plus que doublé en superficie, soit 60 000 francs à superficie égale ou encore mille francs de plus par an. Ce calcul financier approximatif avait pour seul but de montrer que ce capital investi par la famille Hottinguer l'est plus par tradition et fidélité à un modèle ancien que pour sa valeur spéculative. Un autre signe ne trompe pas : dans la fortune du baron, cette résidence de prestige ne compte que pour un quinzième du total d'une fortune où les valeurs mobilières l'emportent largement, comme il est normal pour un banquier d'affaires⁷.

2) Les nouvelles élites

A côté de ces rares anciens notables fidèles à la vie de château et à l'investissement agricole à l'ancienne, apparaît un groupe beaucoup plus nombreux, celui des nouvelles élites de l'ère démocratique. La résidence périurbaine ne vise pas à singer l'ancienne aristocratie ou à se tailler un fief transformable en capital politique, elle n'a qu'une finalité de plaisance et de commodité. Elle sera donc plus modeste, cosue à l'aune actuelle, mais sans prétention au faste comme dans la première moitié du XIXe siècle nostalgique de l'Ancien Régime. Trois personnalités, relevant de trois sphères distinctes, incarnent ce modèle bien plus fréquent dans le reste de la région parisienne du temps. Il s'agit d'Albert Jouet-Pastré, ingénieur et président de la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, administrateur de sociétés, propriétaire d'un domaine à Charentonneau dans la commune de Maisons-Alfort, de Georges Ohnet, romancier à succès, propriétaire d'un "château" au Bois la Croix sur la commune du Plessis-Trévisé et de Ludovic Halévy, membre de l'Académie française, auteur dramatique, romancier et librettiste à succès (notamment d'Offenbach), qui acquiert une propriété à Sucy-en-Brie en 1893⁸. Bien que ces trois hommes doivent leur réussite à leurs talents propres, ils ne sont pas partis de rien et appartiennent par leur famille à la bonne bourgeoisie parisienne intellectuelle ou négociante. Albert Jouet-Pastré est le fils d'un négociant aisé du Marais et se marie à la fille du président de la Chambre de commerce de Marseille. Le romancier Georges Ohnet affiche ses parentés dans sa notice du *Qui êtes-vous ?* (petit-fils du docteur Blanche, fondateur d'une clinique réputée pour aliénés à Passy et fils d'un conseiller municipal de Paris) tandis que la famille Halévy s'illustre depuis trois générations dans la ville intellectuelle française et touche conjointement à la musique, à la littérature, à l'administration⁹. La résidence secondaire dans la périphérie est un moyen de trouver le calme après une année de vie mondaine intense à proximité des boulevards dans le quartier de la nouvelle Athènes : tous les trois habitent dans le 9ème arrondissement, respectivement, rue de la Tour des Dames, avenue Trudaine et rue de Douai.

Leur attachement au sud-est parisien est réel comme le montre le fait qu'Albert Jouet-Pastré se fasse enterrer à Maisons-Alfort et lègue de l'argent à la fabrique de l'église pour faire célébrer des messes¹⁰. De même, la famille Halévy passe régulièrement ses vacances à Sucy et l'un des fils, Elie, ancien élève de l'École normale supérieure, y reste même à l'automne pour y travailler plus au calme à ses recherches sur l'Angleterre. Daniel Halévy, son frère, décrit en ces termes l'atmosphère qu'ils y apprécient :

"Ici, à Sucy, l'allée au fond du parc. C'est un chemin charmant, bordé par une haie, un mur bas, des arbres espacés qui sont beaux : la clôture est parfaite, la vue est libre; on est chez soi, on voit au loin. Le mur sépare de la route peu passagère. La semaine, quelques charrois; les jours de fête, un peu de jeunesse qui s'embrasse et qui chante. Quelle idée s'est attachée là ? L'idée du domaine, de la clôture aristocratique, de la vie réservée, séparée, séparée pour être plus fine et plus noble. Avec combien d'amis, de femmes exquises, j'ai marché, causé sur ce chemin."¹¹

Ces membres de l'élite parisienne s'intéressent également à leur commune d'élection et y prolongent leur vie sociale. Les Halévy y reçoivent leurs amis : Mary Robinson, veuve du linguiste James Darmesteter remariée à Émile Duclaux, le directeur de l'Institut Pasteur, les philosophes Alain et Léon Brunschvicg, le poète Fernand Gregh, le peintre Degas, le compositeur Rabaud, etc¹². Jouet-Pastré, ardemment catholique, soutient les oeuvres de Maisons-Alfort et spéculé sur les lotissements du nouveau quartier de Charentonneau en vendant certains de ses terrains.

3) Des élites locales aux élites nationales

L'actuel Val-de-Marne n'est pas qu'un lieu de villégiature, c'est aussi une zone en voie d'urbanisation qui secrète ses propres élites dont certains membres accèdent à la reconnaissance parisienne, processus inverse du cas précédent d'illustres Parisiens se tournant vers la périphérie. Ces nouveaux notables sont fortement concentrés dans la boucle de la Marne, soit la zone la plus résidentielle. Non que les nouvelles municipalités ouvrières ne produisent pas leurs élites militantes, mais elles ont rarement les honneurs d'une source comme celle que nous utilisons. Parmi ces hommes nouveaux récemment admis dans les élites et enracinés en banlieue proche, on peut citer François Émile Devillette, président honoraire de la Chambre syndicale de la maçonnerie qui, comme son cadet, Albert Thomas, normalien, agrégé d'histoire, conseiller municipal puis député de Champigny, réside partiellement dans cette commune. Non loin, à Saint Maur, nous trouvons le sénateur maire Léon Marie Piettre, président du conseil général, docteur en médecine, établi à La Varenne-Chennevières. Ce qui distingue ces nouveaux notables des précédents, c'est qu'ils doivent leur position à leurs seuls mérites sans héritage familial. Devillette est né en 1850 à Bussière-Dunois dans la Creuse. Il a suivi la voie classique d'ascension par le bâtiment, branche par excellence des hommes nouveaux. Sa notabilité s'est traduite par diverses fonctions de représentation professionnelle : au sein du syndicat de garantie du bâtiment et des travaux publics, du Conseil supérieur du travail, de la Société française des habitations à bon marché, du jury de l'Exposition universelle de 1900¹³. Son aisance limitée ne lui permet pas de se loger dans les beaux quartiers (il habite 189 rue Lafayette) ni d'acheter de résidence dans les coins les plus huppés de la banlieue, en revanche il affiche dans sa notice sa passion pour la chasse, héritée sans doute de ses origines rurales. De même, Albert Thomas, fils d'un boulanger de Champigny, incarne la méritocratie républicaine des bons élèves qu'il abandonne après l'École normale supérieure et l'agrégation d'histoire pour se lancer dans la politique socialiste. Elle le conduira à un poste ministériel pendant la guerre et à la direction du BIT après la fin du conflit¹⁴. Le docteur Piettre, lui, est le représentant typique des nouvelles couches républicaines promues par la politique locale et l'exercice des professions libérales. Originaire de Caudry dans le Nord en 1841, il s'établit dans la région parisienne après avoir participé à la guerre de 1870 comme aide-major. Il conquiert ses mandats locaux selon le *cursus honorum* classique : maire de Saint-Maur, conseiller général, vice-président (1898-99) puis président de l'assemblée départementale de la Seine (1899-

1900), sénateur (1900-1909). Lors de son décès, en 1911, il dirigeait l'asile de la Ville-Evrard à Nogent-sur-Marne¹⁵.

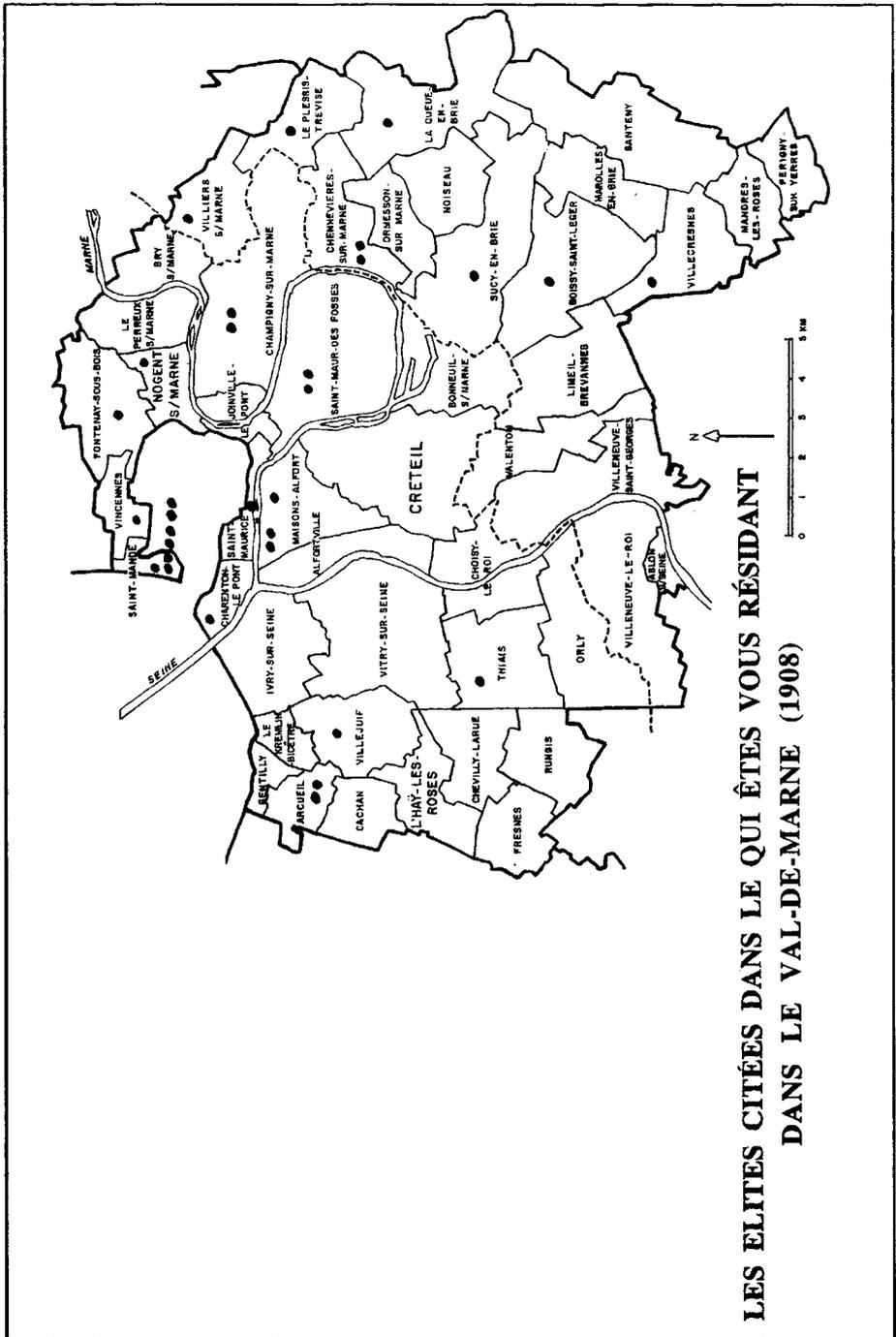
4) Les vrais banlieusards

Ainsi, par cercles concentriques, nous avons parcouru l'histoire des diverses élites du XIXe siècle, des anciens notables aux nouvelles couches, des périphéries rurales aux franges de la ville en voie de lotissement et nous sommes revenus à notre point de départ, avec la figure du banlieusard, résident permanent voué aux migrations alternantes s'il travaille à Paris. De ce cas de figure, relève Auguste Bouché-Leclercq (1842-1923) professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne depuis 1887 dont le métier exige la présence épisodique au quartier Latin, à l'Institut, dont il est membre au titre des Inscriptions et Belles-Lettres, et dans les bibliothèques qu'il ne peut trouver à Nogent-sur-Marne, sa commune d'élection, où il meurt en 1923; ou encore Hubert Pernot (1870-1946), répétiteur à l'École des Langues orientales, qui a élu domicile à Fontenay-sous-Bois mais reviendra habiter dans le quatorzième arrondissement après son élection à la Sorbonne comme professeur de grec post-classique et de littérature néohellénique¹⁶. Ainsi le nombre de vrais banlieusards est, somme toute, limité. Cette catégorie n'en est qu'à ses débuts dans notre échantillon d'élite, même en y ajoutant les médecins de l'École d'Alfort déjà mentionnés dans la première partie. Les élites intellectuelles désargentées ne sont pas encore contraintes, sauf si elles souhaitent un espace semi rural ou un habitat individuel, de s'éloigner trop de la capitale, comme cela sera de plus en plus fréquemment le cas après la Première Guerre mondiale avec la crise du logement.

CONCLUSION

Cette vue globale demanderait des enquêtes complémentaires sous forme de monographies familiales, d'enquêtes sur le terrain pour reconstituer le bâti ancien de ces résidences si elles ont disparu et dans les archives notariales pour retracer leurs conditions d'acquisition. Nous n'avons pu que l'esquisser quand nous disposions déjà de sources complémentaires. Elle demanderait surtout des comparaisons dans le temps. Or, malheureusement, à part le travail de Cyril Grange qui couvre le XXe siècle mais s'attache à un type d'élite mondaine peu représentée dans le futur Val-de-Marne, les enquêtes historiques sur les élites comportent une lacune entre les travaux sur la Belle Epoque et ceux des sociologues contemporains qui, sauf exception, s'attachent assez peu aux considérations géographiques d'implantation. Leur approche très globale et sur un mode statistique laisse échapper les modes d'appropriation spécifique de l'espace périurbain. Les communications monographiques qui vont suivre permettront de combler les insuffisances et les approximations de cette première esquisse et donneront des pistes pour de futures recherches.

CHRISTOPHE CHARLE
(Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne)



**LES ELITES CITEES DANS LE QUI ÊTES VOUS RÉSIDANT
DANS LE VAL-DE-MARNE (1908)**

NOTES

- 1) *Paris, Delagrave, plusieurs éditions (1908, 1909, 1924) et C. Charle, Les élites de la République (1880-1900), Paris, Fayard, 1987.*
- 2) *Cf. A. Fourcaut, (dir.), Un Siècle de banlieue parisienne, 1859-1964, Paris, L'Harmattan, 1988.*
- 3) *Cf. C. Grange, Les gens du Bottin mondain, Paris, Fayard, 1996, notamment p.288.*
- 4) *C. Charle, Les Élités de la République (1880-1900), op. cit., p. 360-61.*
- 5) *A. J. Tudesq, Les grands notables en France (1840-49), Paris, PUF, 1964, 2 vol.*
- 6) *Cf. R. Szramkiewicz, Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire, Genève, Droz, 1974, p. 168-176.*
- 7) *Les divers chiffres citées sont tirées du contrat de mariage de Rudolphe Hottinguer (CARAN, MCN XV, 2261, succession de Jean Henri Hottinguer du 26 mai 1866 et déclaration de succession de Rudolphe Hottinguer, archives de l'Enregistrement, 7^e bureau, 22 novembre 1920, n°2606).*
- 8) *Cf. Elie Halévy, Correspondance 1891-1937, Paris, de Fallois, 1996, p. 138.*
- 9) *Cf. sous la direction d'Henri Loyrette, Entre le théâtre et l'histoire, la famille Halévy 1760-1960, Paris, Réunion des musées nationaux, A. Fayard, 1996.*
- 10) *Déclaration de succession, archives de l'Enregistrement, 8^e bureau, 17 décembre 1908, n° 2106.*
- 11) *Cité par J.-P. Halévy, "La famille Halévy 1760-1960", in H. Loyrette (dir.), op. cit., p. 34 (D. Halévy, Journal cahier 23, 12 octobre 1924).*
- 12) *E. Halévy, Correspondance, op. cit.*
- 13) *Notice dans Qui êtes-vous ?, op. cit., p. 153.*
- 14) *Cf. Albert Thomas vivant : études, témoignages, souvenirs, Genève, Société des amis d'Albert Thomas, 1957 et la communication ici même d'Eric Brossard.*
- 15) *J. Jolly (dir.), Dictionnaire des parlementaires français, tome VII, Paris, PUF, 1972, p. 2698-99.*
- 16) *Pour une biographie plus complète de ces deux universitaires cf. C. Charle, Les Professeurs de la Faculté des lettres de Paris, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 31-33 et 1987, p. 168-70.*

LES GENS DE ROBE À VINCENNES AU XVII^e SIÈCLE

Deux bailliages ont coexisté à Vincennes : le bailliage de la Trésorerie de la Sainte-Chapelle et le bailliage royal de Vincennes, ce dernier ayant certainement pour juridiction la paroisse de Montreuil, car Fontenay et Nogent possédaient leur propre bailliage.

Un acte de 1524 cite un substitut au procureur du roi au bailliage du Bois de Vincennes et un autre acte de 1616 un sergent royal au bailliage de Vincennes. Les archives manquent pour être plus précis, celles qui ont été conservées avec soin ne concernent que la période 1612-1790 pour le bailliage de la Sainte Chapelle et 1644-1791 pour le second', représentant 87 registres et 21 cartons. Ces archives "trouvées enfermées dans une armoire étaient dans la salle d'audience du bailliage royal de Vincennes" ont été classées et répertoriées en 1769 par Nicolas Viénot, notaire royal. C'est uniquement le bailliage royal de Vincennes qui est étudié ci-après.

Le bailli est un délégué du roi ayant pour mission de rendre la justice à un niveau qui, en ce qui concerne Vincennes, serait de nos jours celui du tribunal correctionnel. Il a un appartement au bailliage qui fut vraisemblablement construit au début du XVII^e siècle. Le bailliage était situé en bordure des fossés du château, à l'angle de nos actuelles avenues de Paris et Général-de-Gaulle, débordant sur une moitié de la route. Le bâtiment contenait sans doute aussi le logement du personnel de service, une salle d'audience et une prison.

Sous les ordres du bailli travaillait un greffier exerçant dans la plupart des cas le métier de notaire (garde-notes, tabellion), un huissier, des sergents et un geôlier. Mais des gens de robe étaient aussi attachés au bailliage : le procureur du roi et plusieurs procureurs (avocats des particuliers). La grande majorité de ces personnes loge dans la Basse-cour ou à la Pissotte, les derniers y ayant d'ailleurs obligation.

L'exploitation d'un certain nombre d'actes et des registres paroissiaux du XVII^e siècle nous permettent de mieux connaître le personnel judiciaire exerçant à Vincennes.

LES BAILLIS

Les baillis du bailliage de la châtellenie royale de Vincennes, La Pissotte et leurs dépendances sont à peu près tous connus pour le XVII^e siècle. Antérieurement aux archives du bailliage, il est possible de les retrouver sur les registres paroissiaux car ils tiennent bien volontiers sur les fonts baptismaux les enfants de leurs employés. Ainsi, en 1616, Nicolas Lexpert est parrain de Louise, fille de Cosme Lemaître, son greffier ; en 1632, Michel Leprince est celui de Michel, fils d'Antoine Dumas, personnage bien en vue et sans doute de la profession, car les soeurs du jeune baptisé auront pour parrain un chantre de la Sainte-Chapelle et un

notaire. En 1667, Philippe Barbier est parrain de Marie-Philippe, fille d'Antoine Dumas (fils du précédent), procureur.

Le bailli suivant, Pierre Delaguerre, prendra ses fonctions le 12 mai 1673 et signera son dernier acte le 21 mai 1686. Meurt-il à cette date ou est-il simplement dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions ? Il va être remplacé à titre provisoire par Jean Garnier, procureur du roi, en attendant que François Sanctus, le nouveau bailli, puisse siéger pour la première fois le 16 décembre 1686. Il ne restera pas très longtemps puisqu'au mariage de Marie Bidault avec Pierre Delahaye, procureur, en 1695, l'un des témoins est François Landry, bailli de Vincennes à cette date.

Pratiquement tous ces baillis ont le titre de "conseiller du roi", ce qui n'a pas grande signification, mais aussi celui plus important d'"avocat au Parlement de Paris". Cette fonction explique que s'ils résident à Vincennes ce n'est qu'épisodiquement et qu'ils ne sont pas paroissiens de Notre-Dame de la Pissotte.

LES PROCUREURS DU ROI

Contrairement aux baillis, les procureurs du roi appartiennent souvent aux plus importantes familles vincennes. Le premier dont nous trouvons trace est Guillaume Lemaître, fils de Daniel, (il a été antérieurement substitué au procureur du roi) qui porte ce titre à son mariage le 17 janvier 1623 avec Claude Lemaître. Ils auront deux enfants : Marie, dès le mois de mars, et Henri en 1625. La jeune femme meurt en 1632 et il se remarie en 1638 avec Françoise Dumalier. Il meurt le 29 décembre 1654. Il va être remplacé par Jean Anglard.

La famille Anglard est vincennes de longue date et a toujours exercé des fonctions en rapport avec la justice. Robert, le premier du nom, marié à Berthelemie Viénot avait donné naissance en 1602 à Nicolas, qui a pour parrain un greffier au Châtelet de Paris et pour marraine l'épouse d'un sergent à verges. D'autres enfants suivront. Nicolas épouse en 1624 Marguerite Lemaître, fille de Daniel, alors substitué au procureur du roi. Ils auront quatre enfants : Hélène (1625), Gabriel (1629), Jean (1631), Gaspard (1636). C'est Jean qui devient le successeur de Lemaître, son beau-père, dans sa charge de procureur du roi. Il va épouser Claude Vitry qui lui donnera au minimum cinq enfants. Son fils Robert sera mis en pension à Saint-Denis chez Baltazard Blonde et prendra des cours d'orgue avec Bernard Breton. Nous en sommes instruits par des factures présentées après le décès d'Anglard. Sa fille Marie va se marier avec un vigneron de La Pissotte, Nicolas Maussion, mariage malheureux car, conjointement avec sa mère, elle déposera contre lui une plainte pour coups et blessures. Cela ne l'empêchera pas, deux ans plus tard, de mettre au monde un petit Jacques Maussion.

En 1674, Jean Anglard tombe sans doute malade car il se fait remplacer temporairement dans sa charge par Louis Vostier, avocat au parlement de Paris. Sans doute meurt-il quelques mois plus tard. Sa veuve se retire faubourg Saint-Antoine à Paris. Mais elle regrette Vincennes car elle achète à La Pissotte une maison qui a été mise

en vente aux enchères à la suite du décès de Jacques Bérault. Malheureusement, les héritiers de Bérault ne sont pas d'accord et elle est assignée en justice. Les héritiers seront déboutés.

Pendant deux ans le siège de procureur du roi sera occupé par des intérimaires : Louis Vostier, cité ci-dessus, et Pierre Bidault, jusqu'au 26 mars 1676, date à laquelle Jean Garnier y est nommé officiellement. C'est lui qui assurera plus tard l'intérim du bailli après la mort de Delaguerre et avant l'arrivée de Sanctus, entre juin et décembre 1686.

Jean Garnier était né à Vincennes le 1er janvier 1647. Son père était à cette époque à la fois marchand et soldat à la garnison de Vincennes. Jean a certainement fait de bonnes études à l'Université et a obtenu son diplôme d'avocat, car sur un acte du 4 septembre 1675, on lui donne le titre de "Maître". A ce moment, il exerce la profession de marchand (certainement dans le commerce de son père) mais aussi de "pourvoyeur des prisonniers de guerre au château de Vincennes", sans doute une exclusivité qui lui assure des débouchés à son commerce. En particulier il a reçu de l'un d'eux, dit-il, des pistolets et du linge que sa servante Louise Meneret lui a volés. Il dépose une plainte et il est prouvé ensuite que ces objets appartenaient effectivement à la servante. Jean Garnier est donc condamné à les lui rendre avec un écu et un louis d'or qu'il lui avait confisqués.

Une autre plainte a aussi été déposée contre lui par Martin Chauvin, qui, à la place de gages qu'il lui devait, en a reçu des coups de bâtons qui lui ont occasionné des lésions dûment constatées par Duchemin, chirurgien-barbier de la Basse-cour. Mais Garnier dépose lui aussi une plainte contre Chauvin, car ce dernier, en se défendant, l'a aussi blessé. C'est donc cet homme qui devient procureur du roi à Vincennes. On ne trouve pas de trace de son mariage ni de naissance d'enfants dans les registres paroissiaux de Vincennes. Il meurt le 17 mars 1726, alors qu'il avait déjà résigné sa charge.

LES GREFFIERS

Le greffier est le troisième personnage du bailliage. Souvent il est aussi garde-notes ou tabellion, c'est-à-dire notaire. Les charges de greffier et de tabellion sont vénales et il ne semble pas que leurs titulaires aient toujours été d'une scrupuleuse honnêteté, malgré l'enquête de moralité faite avant leur installation.

Le premier greffier-tabellion connu se nomme Jacques Lemaître. Il exerçait avant 1616. Beaucoup plus tard vient Michel Martin. Il avait épousé une demoiselle Pasquier. Il exerce sa charge en 1670 et le 23 juin de l'année suivante est emprisonné au Temple à Paris pour détournement de fonds perçus dans des adjudications de maisons. Les accusateurs seront déboutés et pour leurs propos "injurieux et déraisonnables" condamnés à lui payer 26 livres de dédommagement.

Claude Poirée va lui succéder le 14 septembre 1671. Il est bien connu à Vincennes puisque dès 1664 il exerçait la fonction de notaire. Il s'était marié avec Alix

Chauvin, fille de Spire, marchand avenue de Paris, et en eut deux enfants François et Pierre en 1671 et 1675. Il ne conserve pas longtemps sa charge de greffier car dès le 11 décembre 1673 il est remplacé par François Dupont, également notaire à Vincennes. Peut-être d'ailleurs n'avait-il été nommé qu'à titre provisoire, en attendant que son prédécesseur ait pu vendre sa charge.

La perte de celle-ci va-t-elle aigrir son caractère ou est-ce celui-ci qui en est la raison ? Au mois d'avril 1674 il va être assigné en justice pour plusieurs motifs. D'abord il n'a pas voulu payer Pierre Bordeau, son tailleur d'habits. Plus grave, il semble avoir de la rancœur contre les avocats de Vincennes. Au moment où l'un d'eux, Antoine Dumas, passait devant la porte de sa maison de la Basse-cour, sa femme en est sortie, l'a insulté en lui disant qu'on lui briserait les jambes, puis, se saisissant d'un balai, l'a frappé. Claude Poirée à son tour s'est joint à sa femme après avoir pris une canne. Dumas a fait constater ses blessures par un juré-chirurgien de Paris, peut-être ceux de Vincennes auraient été partiiaux, qui fait le rapport suivant : il l'a trouvé "au lit gisant malade, ayant une fièvre ardante, une douleur de costé, crachant le sang, ce qui témoigne avoir une inflammation de poitrine" Il a également remarqué deux grandes contusions : la première sur le pariétal droit de la grosseur d'un oeuf de poule, la seconde étant sur le coronal de même grosseur. Dumas a besoin de 30 jours de lit pour faire des saignées aux bras et d'avoir la tête rasée pour des embrocations. Dumas demande 200 livres de dommages et intérêts ; le jugement lui en accorde 70.

Plus grave encore est l'autre accusation. Poirée est accusé d'avoir recruté quatre hommes pour assassiner Philippe de Villeneuve à son retour de Paris. L'un d'eux avait pour mission de le provoquer en duel. Ces hommes, après s'être réunis chez Brizard, cabaretier à La Pissotte, se sont rendus chez le beau-père de Poirée, demeurant avenue de Paris. Ils ont commencé à malmener Villeneuve, mais, heureusement, Nicolas Famin, hôtelier à La Pissotte, est survenu et son intervention a fait fuir les malandrins.

Claude Poirée doit en réalité être un malade car il meurt en 1680, il avait alors 48 ans. François Dupont va lui succéder. Il est le fils de Jean Dupont, "procureur des cures et prévôtés", déjà décédé lorsqu'il se marie en 1670 avec Marguerite Robineau. A ce moment, il est désigné comme "procureur au bailliage, contrôleur des exploits et des buralistes et receveur des amendes de Vincennes" Il achète en 1673 la charge de greffier à Poirée et demande à être reçu dans sa nouvelle fonction. Une enquête de moralité est ouverte par le procureur du roi, Anglard.

Antoine Dumas, jeune avocat, déclare qu'il connaît Dupont depuis quatre à cinq ans : il exerçait à ce moment la fonction de clerc chez Claude Poirée. Il s'est toujours bien acquitté de ses tâches, tant officielles que privées, et est bon chrétien, fréquentant l'église de La Pissotte et celle des Minimes.

Jean Dupont, vicaire de l'église de La Pissotte, confirme la bonne opinion du témoin précédent et précise qu'il a assisté au mariage de François Dupont. François Gallier, marguillier, ajoute qu'il le connaît depuis plus longtemps encore, et Maître Rousseau, huissier, dit qu'il l'a connu il y a sept ou huit ans alors qu'il était second clerc. Le

procureur du roi donne donc son accord pour l'installation du nouveau greffier. Mais il n'exercera pas longtemps sa charge. Il est arrêté et emprisonné en 1676 à la suite d'un arrêt du Parlement pris sur dénonciation de Claude Poirée, son prédécesseur. Une perquisition à son domicile est faite et tous ses papiers sont mis sous scellés. Il n'a pas été possible de connaître les bien fondés de l'accusation ni la suite de l'affaire, mais des documents postérieurs laissent supposer qu'en réalité Dupont n'avait pas payé le prix de vente de la charge à Poirée et que celui-ci pour lui nuire l'avait calomnié. La charge est donc maintenant sans titulaire.

Martin de Villiers, qualifié de praticien, est désigné le 14 avril 1676 pour en assurer l'intérim et elle est mise aux enchères le 15 juillet. C'est Spire Chauvin qui est déclaré adjudicataire. Il habite la Basse-Cour, exerce le métier de plâtrier et a été marguillier en 1675.

Mais peut-être était-ce une folle enchère, à moins que Chauvin n'ait pas eu les capacités nécessaires pour assumer le poste, car il y a une nouvelle vente au début de 1677 et, cette fois, c'est Pierre Poupin qui l'obtient. Celui-ci, qui avait épousé Marguerite de Villaines, n'en jouira que peu d'années car il meurt en 1683. Cette fois, c'est Martin Rousseau, l'huissier, qui va assurer l'intérim.

On peut supposer que la charge reste dans la famille puisqu'un nouveau titulaire, François Poupin est attesté en 1685. Il est sans doute le fils aîné du précédent greffier. Il épouse le 29 novembre 1687 Marie Madeleine Basset, les témoins étant de son côté Jean Garnier, le procureur du roi, et du côté de sa femme Alexandre Basset, garde des plaisirs du roi et le vicaire de La Pissotte. Il meurt à l'âge de 60 ans en 1717 et avait dû abandonner sa charge avant son décès, car il est alors qualifié d'ancien greffier.

LES HUISSIERS

Les huissiers sont de deux catégories, l'une d'elles étant qualifiée d'audiencier. Si tous ont pour mission d'établir des constats, de procéder à des saisies, les huissiers audienciers sont également chargés d'introduire les prévenus ou les parties pendant les audiences de jugement. Ils ont donc une charge et une qualification plus importantes.

L'ensemble des huissiers n'a pas bonne presse parmi les habitants du bailliage. Cela explique qu'ils soient peu sollicités pour être parrains et on ne peut que rarement les trouver sur les actes de baptêmes. Nous ne connaissons que quatre huissiers audienciers au bailliage de Vincennes pendant le XVII^e siècle.

Le premier, Jean de Beaulieu, nous est connu par son acte de mariage avec Nicole Leclerc, mariage célébré à Vincennes le 25 mai 1631. Le second est Yves Pierre Chauvin. Il avait épousé avant 1637 Jeanne Vitry dont il eut au moins huit enfants. Il est désigné en 1638 comme sergent de justice au bailliage. Il décède en 1669 et est inhumé dans la nef de l'église.

Très curieusement, la charge d'huissier audiencier va rester vacante pendant assez

longtemps, puisque ce n'est qu'en 1681 qu'Antoine Johanne en est pourvu au titre de successeur de Chauvin. Il ne le reste que peu de temps car, en 1686, c'est Jacques François Michelarme qui est titulaire du poste. Ce dernier s'était marié avec Catherine Leclerc qui lui donna quatre enfants. Il meurt en 1703 à l'âge de 49 ans. Sa veuve épouse en 1704 Philippe Cara, cleric de commissaire à Paris, lui apportant dans sa corbeille de noce la charge d'huissier audiencier.

Les huissiers sont attachés au bailliage mais sont plusieurs à exercer consécutivement leur métier. L'étude de différents actes atteste Martin Rousseau (1674-1683), Charles Desfontaines (1676-1679), Nicolas Famin (1674-1675), Jean Chenard (1683), Antoine Desportes (1683), Jacques François (1704).

Sans s'attarder sur l'histoire de chacun d'eux, il n'est pas possible de passer sous silence le scandale provoqué par Rousseau. Un acte du 31 février 1679 nous apprend qu'il a disparu de Vincennes depuis un an, qu'il n'a pas exécuté les sentences prononcées et que Desfontaine a été obligé de le remplacer. Plus encore, il est parti avec l'argent provenant des ventes mobilières qu'il a effectuées. On l'a enfin retrouvé, mis en prison au bailliage mais il est sans argent, sans domicile fixe et sans biens pouvant répondre de lui. Il convient donc de trouver quelqu'un qui veuille bien le cautionner, et rembourser les sommes dues. Cela fait, il pourra être rétabli dans sa charge d'huissier, s'il trouve un domicile dans le bailliage. Il faut croire que toutes ces conditions ont été remplies car, en 1683, non seulement il a retrouvé son titre, mais il remplace le greffier absent.

LES PROCUREURS

A cette époque un procureur est celui qui a un mandat, une procuration, pour parler au nom d'une personne, d'un groupe de personnes ou même d'une communauté. Les procureurs sont donc en réalité nos modernes avocats et leur présence est indispensable pour toute action entreprise devant le bailli.

Ils sont relativement nombreux pour une petite bourgade comme Vincennes. On en connaît au moins une dizaine ayant exercé pendant la seconde moitié du XVII^e siècle. Et pourtant, le 24 novembre 1673, lorsque Pierre Bidault demande à "être installé" dans sa charge de procureur, la décision du bailli précise "Attendu que le nombre des procureurs postulans en ce bailliage n'est pas suffisant, nous disons que led. suppliant est receu en l'office de procureur postulan en ced. baillage et chastellenie royale de Vincennes et de La Pissotte, en prestant le serment en tel cas requis et accoustumé, à la charge d'obtenir lettres de provision du roy dans trois mois, de payer la taxe pour ce deue et de faire élection de domicile."

Le métier de procureur était-il dangereux ? On a vu plus haut comment Antoine Dumas avait été rossé par Claude Poirée, greffier destitué. Un autre procureur, Philippe de Villeneuve, que Poirée avait déjà tenté d'assassiner, aurait aussi été battu à la Basse-cour par des hommes engagés par Nicolas Vitry, marchand boucher de La Pissotte.

LES GEOLIERS

Peu de renseignements nous sont parvenus sur les titulaires de cette charge. Le 10 juillet 1674, Martin Chauvin y est nommé, mais il est destitué le 14 février suivant car il néglige d'ouvrir la porte pour les audiences et, étant célibataire, il est souvent absent. Peut-être aussi est-ce à la suite d'une affaire d'évasion. On lui avait amené le 9 janvier une personne nommée Chabert, soldat à la compagnie du sieur Demoulin. Le 21 janvier il s'absente pour aller prendre en charge deux autres prisonniers et à son retour "trouve la porte de la geole rompue et dans une lucarne un trou suffisant pour laisser passer un homme" Quatre témoins ont vu l'évasion qui s'est produite vers dix heures du matin.

Martin Chauvin va être remplacé par Guillaume Anquetil, cordonnier à La Pissotte. La famille est connue à Vincennes. Il est le fils de Guillaume Anquetil et de Catherine Chevreau et il était marié depuis le 11 janvier 1672 avec Lucie Jaquier. Un doute subsiste cependant sur le titulaire du poste : est-ce le père ou le fils ? La charge devait cependant être assez lucrative, comme nous le fait savoir une action intentée en justice par Anquetil contre un ancien prisonnier pour le règlement de 37 livres dues pour le paiement de 25 journées de repas.

LES CAUSES TRAITÉES AU BAILLIAGE

La grande majorité des causes appelées ont pour objet des coups et blessures. Il semble donc qu'au XVII^e siècle la violence règne dans le village. Dans ce genre on peut classer une curieuse affaire. Au mois de décembre 1674 une vingtaine de personnes font la veillée chez Roch Noisement, laboureur à la Basse-Cour. Brusquement deux hommes masqués munis de bâtons entrent, les insultent les traitant de vicieux et de drôles, les frappent, renversent la lampe et s'enfuient. Le lendemain la scène se renouvelle chez Jacques Nicolas et cette fois les agresseurs emportent la lampe. Mais ils avaient été reconnus : il s'agissait du vindicatif curé Anselme Larsonneur accompagné de son vicaire. Il ne devait pas trouver à son goût ces réunions où peut-être des gaudrioles étaient dites. Quelquefois ce sont les huisiers qui se font rosser quand ils présentent leurs exploits. D'autres causes concernent des défauts de paiements avec sommations, des saisies ou des poses de scellés. Un peu moins fréquents sont les sujets tels que litiges sur des bornages de terre, assignations de locataires à propriétaires pour effectuer des réparations, dommages pour chutes de mur, dissimulation de défauts lors d'une vente d'animal, vol de vache, défaut d'entretien de terres louées, injures ou préjudices portés à l'honneur d'une dame par paroles insultantes, blasphèmes, contestations de testaments. Un acte relate un accident de la circulation. Un cocher au crâne fracturé et à la cage thoracique enfoncée a été trouvé dans le fossé du cours de Vincennes par suite du versement de son carrosse de louage. Son corps a été déposé dans la salle de l'auditoire du bailliage.

Enfin certaines réglementations concernant la vie quotidienne sont aussi actées au bailliage. Ainsi, le 7 février 1679, il est rappelé qu'il est interdit aux charretiers de faire des transports le dimanche, aux cabaretiers de servir à boire et à manger pendant les services divins et après neuf heures du soir, aux bouchers de vendre de la viande ou de la volaille pendant le carême, sauf aux malades sur ordonnance du médecin et autorisation du curé, et à tous de jurer et blasphémer.

CLAUDE TROQUET

NOTE

1) Arch. nat., Z2 4695 à 4802

Liste non exhaustive des personnes attachées au bailliage de Vincennes

noms	prénoms	années attestées	noms	prénoms	années attestées
Baillis			Huissiers audienciers		
Desjardin		1605	Beaulieu (de)	Jean	1629
Lexpert	Nicolas	1616	Michelarme	Jacques François	1693 1702
Leprince	Michel	1632	Johanne	François	1700
Barbier	Philippe	1667 1671 1673	Caré	Philippe	1705
Delaguerre	Pierre	1673 1677 1686	Huissiers		
Santus	André François	1686	Chauvin	Yves	1669
Landry	François	1695	Rousseau	Martin	1676 1679
Procureurs du roi			Desfontaines	Charles	1676
Lemaître	Guillaume	1625 1654	Johanne	Antoine	1681
Romy	Gabriel	1629	Chenard	Jean	1683
Vitry	Gabriel	1632	Desportes	Antoine	1683
Rémy		1638	François	Jacques	1704
Vifargent	Bonaventure	1638	Bonnot	Antoine	1726
Anglard	Jean	1654 1674	Chibost	Simon	1737
Garnier	Jean	1676 1694	Geôliers		
Garnier	Pierre	1677	Chauvin	Martin	1674 1675
Vifargent	Bonaventure	1686	Anquetil	Guillaume	1675 1676
Bidault	Pierre	1694	Guérin	Vincent	1719
Chauvin	Pierre	1705 1714	Procureurs		
Greffiers			Dupont	François	1670 1671
Lemaître	Jacques	1606	Galie	François	1671
Lemaître	Cosme	1615	Dumas	Jude	1671 1675
Coulon	Pierre	1668	Bidault	Pierre	1673 1676 1685
Poirée	Claude	1668 1672	Dumas	Antoine	1675 1676 1682
Martin	Michel	1671	Villeneuve	Philippe (de)	1675 1677 1685
Dupont	François	1673 1674 1676	Anglard	Jean	1678
Poupin	Pierre	1677	Poirée	Étienne	1676 1681 1685
Poupin	Nicolas	1683	Couteux	Nicolas	1684 1685
Poupin	François	1685	Lelarge	Adrien	1685 1692
Masson	Charles	1692	Contour	Nicolas	1694
Chauvin	Alexis	1702	Bertin	Jean	1700
Morel	Philippe	1729			
Rousseau	Martin				

TROIS NOTABLES SOUS UN MÊME TOIT.

Au carrefour de l'église de Créteil, il est une maison où flotte encore le souvenir des personnalités qui l'habitèrent aux siècles passés.

La propriété, située au nord-ouest du clocher, en bordure de la route de Paris, et dotée d'un vaste jardin, se prêtait à être occupée de façon particulière et nous ne saurions ne pas citer le premier de ses occupants connus : Guillaume Barbiconsor, doyen de Créteil, en 1321¹, propriétaire de l'île, entre Marne et Morbras, qui s'appelle aujourd'hui encore l'île Barbière².

Les trois notables choisis parmi les propriétaires de bon aloi qui se succédèrent en ces lieux pendant six siècles sont relativement proches de nous. Ils ont été retenus parce qu'ils ont laissé des preuves encore tangibles de leur attachement à notre ville.

JULIEN, ANTOINE, JACQUES CLÉMENT.

C'est à la fin du XVII^e siècle que fut construite, en cet emplacement privilégié, auprès de la porte de la ville, la maison dont, malheureusement, nous ne connaissons plus que l'aile occidentale.

Le 31 août 1690, l'architecte des bâtiments du roi, Jean-Baptiste Predot avait acquis de Mathieu de Combes, seigneur de Noncourt, cette propriété dont le jardin comportait 8 arpents en friche et dont la maison, dotée de multiples dépendances, se réduisait à un corps de logis simple à étage carré³.

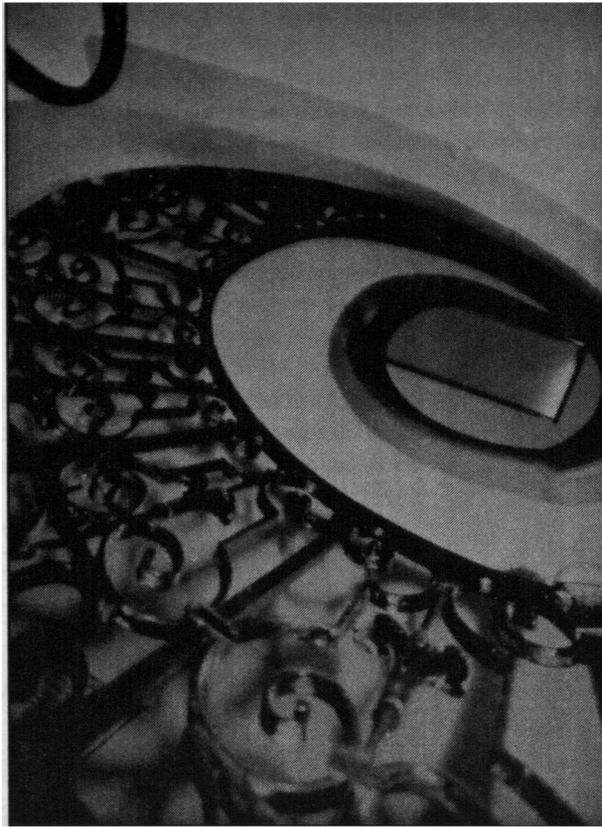
L'édifice que l'architecte se plut à construire à cet emplacement était tout autre puisqu'il mérita au XIX^e siècle le nom de château.

Le vestibule, entre cour et jardin, ouvrait de part et d'autre sur des salles qui se prolongeaient, du côté de la route, par une aile en retour d'équerre et du côté des jardins par d'autres pièces constituant un second corps de logis qui était desservi par un escalier pris dans une tourelle.

Dans le vestibule du corps de logis principal était ménagé le splendide "escalier ovale rampé de fer", qui, encore intact, s'élève en spirale jusqu'au second étage.

Cependant, la nouvelle maison n'est pas habitée par son architecte, mais par son beau-frère à qui il la cède, en 1704, moyennant 15 000 livres⁴. Prédot a en effet pour épouse Françoise Clément, sœur de notre premier notable que les actes notariés nous présentent tantôt comme maître barbier chirurgien bourgeois de Paris et plus souvent comme médecin des princesses de France, valet de chambre de Madame la Dauphine et accoucheur de la duchesse de Bourgogne.

Ce personnage important était né en 1648 dans la ville d'Arles où son père était apothicaire et son oncle fabricant d'onguents. Brillant élève du collège des Jésuites,



L'escalier ovale (XVII^e siècle)

il avait été recommandé à l'archevêque, Mgr de Grignan, qui l'avait envoyé étudier la médecine à Paris⁵.

Après un stage dans un hôpital parisien, il avait eu la bonne fortune d'être remarqué par le médecin accoucheur Jacques Le Fèvre qui fit de lui son assistant, lui donna sa fille en mariage et l'introduisit à la cour où il présida à de nombreuses naissances légitimes ou clandestines. Ce fut lui qui mit au monde les deux premiers enfants du roi et de Madame de Montespan.

En 1684, il devient médecin attitré et valet de chambre de Marie-Christine de Bavière, épouse du Dauphin. Si, auprès des notaires parisiens, Clément fait encore mention de sa qualité de "maître barbier-chirurgien", devant le greffier de Créteil, il décline des titres plus prestigieux : "premier valet de chambre et docteur de Madame la duchesse de Bourgogne et des princesses de France".

À ce titre, il interviendra, en 1709, lors de la naissance du futur Louis XV.

Jouissant de la confiance totale du roi, il est envoyé par celui-ci en Espagne, pour

présider à la venue au monde des deux premiers enfants de son petit-fils le roi Philippe V.

En récompense de ses bons offices, Louis XIV anoblit Clément en 1711.

Parallèlement, Clément exerce à la Ville, où son renom est fort répandu. Il demande à ses patientes, quelle que soit leur fortune, une somme de 50 louis pour prix de ses services.

En effet, Clément aime l'argent, mais il sait aussi se montrer généreux. Il le fut, du moins, envers sa voisine de campagne, l'église de Créteil, dont le clocher dominait sa propriété.

Notre médecin n'avait pas seulement acquis la maison construite par son beau-frère mais aussi l'immeuble qui jouxte la cour, du côté de la place, face au cimetière. Il possède ainsi, à l'entrée de la ville, la pointe comprise entre le grand chemin de Brie et la rue qui conduit à la rivière.

Propriétaire de deux maisons, Clément a le droit d'avoir deux bancs à l'église, dans la nef. Pour son entrée en leur jouissance, il offre à la fabrique une somme de 30 livres et s'engage à verser une rente annuelle de 20 sols à prendre sur les deux maisons⁶.

Clément aime manifestement séjourner en sa maison de campagne et s'efforce d'en défendre l'agrément et la tranquillité.

Dès 1705, il obtient de l'archevêque de Paris, Mgr de Noailles, seigneur de Créteil, que le mur de l'église soit modifié aux abords de sa maison⁷.

En 1708, ce sont les vues du clocher, qu'il demande que l'on bouche, parcequ'elles plongent dans son jardin⁸.

Clément étant un homme courtois et pieux, les marguilliers de la paroisse traitent de bonne grâce avec lui.

De la générosité du médecin, il reste, aujourd'hui encore, un témoin. Dans la crypte de l'église, il est un cadre de bois où sont enchassés quatre panneaux sculptés. Les deux panneaux centraux, en forme de médaillons, représentent les patrons de l'église, saint Christophe et les martyrs Agoard et Agilbert, tels que les évoquaient les vitraux Renaissance ornant alors les verrières du chevet. De part et d'autre, deux panneaux rectangulaires présentent des fleurs en guirlandes.

Ces quatre panneaux sont tout ce qui reste de la "chaire à prescher sculpturée" offerte par Clément en 1708 et disparue en 1964. Malgré beaucoup de tribulations subies au cours des ans, ces panneaux constituent le plus ancien "objet mobilier" conservé à l'église.

Clément, en offrant la chaire, avait demandé que l'on priât pour sa famille chaque fois que l'on y prêcherait", et cela fut fait.

Clément était fort dévôt et janséniste de surcroît. Or, il flottait à Créteil une brise anti-conformiste depuis le milieu du XVIIe siècle, depuis que Pierre Leroy de La Potherie, aumônier de Port-Royal, était chapelain de Notre-Dame-des-Mêches¹⁰,



Les panneaux de la chaire (1708)

depuis que Jean Issaly, avocat au parlement et porte-parole du couvent, s'était installé en la maison de l'Ormoie, dans la rue des Mèches¹¹.

Le médecin retrouvait à la campagne des voisins parisiens, de la rue Saint-Antoine, paroissiens de Saint-Paul ou de Saint-Gervais, tous amis de François Feu, curé de cette église.

Ce sont le curé de la paroisse, Joseph du Verdier, ancien vicaire de saint-Gervais, Christophe Brosseau, résident des princes d'Allemagne auprès de Louis XIV ou les sœurs Antoine, qui reçoivent François Feu en leur belle maison de la Grande-rue¹².

En fait, la famille Clément a un penchant très marqué pour le janséniste et le manifester pendant plusieurs générations.

Le vendredi, 10 septembre 1717, est baptisé, en grande pompe, à Saint-Christophe, un enfant né le mercredi précédent en la demeure de son grand-père. C'est le second fils d'Alexandre Clément de Feuillette, conseiller au parlement ; il a pour parrain son oncle, l'abbé Charles-Alexandre Clément, fils cadet du médecin, et reçoit les prénoms d'Augustin, Jean, Charles¹³.

Les dernières années de Clément sont attristées par les malheurs d'Alexandre-Julien, impliqué dans la liquidation du Visa et emprisonné au château de Saumur. Certains disent que le prisonnier y finit ses jours. Cependant, après la mort du médecin, survenue en 1728, c'est lui qui fait acte de propriétaire de la maison de Créteil, y revenant, puis, en 1735, la louant, et en fin la vendant, en 1738, à Marguerite Patu, veuve de l'un de ses collègues, conseiller au parlement, Anne-Charles Goislard de Monsabert¹⁴.

Bien des propriétaires devaient se succéder en la maison du carrefour avant qu'y

pénètre le second notable retenu. Il n'est pas sans intérêt de signaler qu'en 1775, Augustin, le baptisé de 1717, avait racheté la maison de sa famille¹⁵. Fervent janséniste, il menait une carrière ecclésiastique que son caractère indépendant et son goût des voyages contribuaient à rendre chaotique. Quand il se réinstalla à Créteil, il était chanoine honoraire de l'église Saint-Etienne d'Auxerre. Cinq ans plus tard, il repartait, laissant à son frère aîné, le juriste Athanase-Alexandre Clément de Boissy, le soin de revendre la maison¹⁶.

Après le Concordat, à l'élaboration duquel il prit une part active, Augustin Clément, alors évêque de Seine-et-Oise, revint à Créteil... en pèlerinage.

EUGÈNE, LOUIS, FRÉDÉRIC PANIS.

C'est un négociant parisien, à la quarantaine bien sonnée, qui, au cœur du XIXe siècle, se rend adjudicataire de la maison du carrefour, mise en vente à l'audience des criées de la Seine, le 22 mars 1850. Quittance est donnée du complet versement des 39.000 francs auxquels elle est estimée le 8 mars 1851¹⁷.

Eugène Panis est plus qu'un simple agent de change. Sous le règne de Louis-Philippe, il a négocié pour le gouvernement français des accords de commerce avec le Portugal et la Belgique. D'autres négociations avaient également été menées avec la Bavière, la Suède, l'Espagne. Sans doute furent-elles couronnées de succès si on en juge par la brochette de décorations étrangères mentionnées en son inventaire après décès¹⁸.

Conseiller du prince Louis-Napoléon, lors de la captivité de celui-ci au fort de Ham, il allait trouver, tout naturellement, sa place dans la société du Second Empire. Il jouit de l'amitié du prince Jérôme, qui lui a offert une épingle d'or à laquelle il tient beaucoup.

La fortune d'Eugène Panis est considérable et il aime à recevoir "en son petit château" ses amis parisiens, au premier rang desquels figure Emile de Girardin.

Le journaliste fait, en quelque sorte, partie de la famille : en 1852, il est témoin lors du mariage religieux d'Eugénie, fille aînée de M. Panis, née de son premier mariage avec Martine Alix¹⁹.

Au cours de l'été 1853, le 28 août, à la veille de la Saint-Fiacre, célébrée par les jardiniers de Créteil, Emile de Girardin tient sur les fonts baptismaux de notre église Élisabeth, la dernière née du second mariage de M. Panis avec Élisabeth Augustine Piau, sa seconde épouse. Il a pour "commère" la très jeune Emma, soeur aînée de la baptisée²⁰.

Si l'église Saint-Christophe accueille les épisodes heureux de la famille Panis, elle voit aussi passer ses deuils. Au printemps de cette même année 1853 un jeune Léon Panis, qui en l'absence de ses parents, était en nourrice, meurt à l'âge de quatre ans²¹.

Dès 1852, voulant participer à la restauration de cette église si proche de lui, M. Panis a offert un chemin de croix. Les quatorze panneaux, de facture originale, en

cuir bouilli, ornent encore aujourd'hui les murs latéraux de l'église et sont plus que jamais objets d'admiration... et de convoitise²².

<p><i>Panis</i></p>	<p>Le vingt huit aout mil huit cent Cinquante trois a été baptisée. Elle s'est le vingt un aout mil huit cent Cinquante trois, fille de Eugène Panis ancien officier de la légion d'honneur Eglise Augustine par le curé Cetle paroisse de Mairrain curé Jean de l'Esprit. le curé Jean Giraudin, curé de la légion d'h. Remuant à Paris le 24 aout 1853</p> <p>Emma Panis</p> <p><i>E. Panis</i> <i>Père de Panis</i></p>
---------------------	--

Acte du baptême d'Elisa Panis

Quand meurt le duc de La Force, en mars 1857, Eugène Panis est tout naturellement choisi pour le remplacer comme maire de la commune.

Son mandat est marqué par d'heureuses initiatives. Dans un Créteil en pleine expansion, il s'occupe à améliorer la vie des habitants dont beaucoup sont des nouveaux-venus²³.

Le rétablissement du marché, tombé en désuétude depuis des années, est salué avec plaisir par la population ouvrière. Ce marché est installé le long de l'église, dans la nouvelle rue qui mène au pont, afin de faciliter la venue des habitants de Saint-Maur et de Maisons²⁴.

Ce souci de rendre plus aisés les déplacements se manifeste également par l'apparition de lampadaires à huile dans certaines rues. Cet éclairage est encore chichement distribué pendant les mois d'hiver²⁵.

La plus importante innovation de l'époque est, manifestement, la création de la Compagnie des eaux de Créteil, qui va se mettre en place grâce au zèle de M. Pottier, l'un des adjoints de M. Panis²⁶.

Jusqu'alors, les Cristoliens s'abreuvaient grâce aux puits : puits privés ou puits publics, que la sollicitude municipale avait pourvu de pompes. La Compagnie se

proposait de fournir l'eau à domicile au moyen de canalisations. L'eau, ainsi distribuée, était récupérée dans le Bras-du-Chapitre, au niveau de l'actuelle avenue de la République. L'usine était installée dans le jardin anglais (square Daniel Jullien) à mi-hauteur et l'eau transitait dans deux énormes réservoirs qui se dressaient au bout de l'avenue. Luxe suprême, il était possible, certains jours, de prendre un bain dans l'une des chambres de l'usine.

La nouvelle compagnie, qui resta en service jusqu'en 1898, devait connaître une croissance rapide en raison de la multiplication des actionnaires. En effet, tout nouveau propriétaire de terrain à bâtir devait souscrire un contrat. Or, c'était l'époque où la partie nord-est de Créteil changeait de paysage en raison du morcellement du domaine du Buisson, à partir de 1856, du lotissement du parc des Buttes, à partir de 1859, et de celui des champs du quartier du Halage, à partir de 1860.

A la faveur de la création de la "Villa des Buttes", M. Panis achète les parcelles qui jouxtent son propre parc, qui comporte, désormais, 33 hectares²⁷.

Cependant, en 1862, il est atteint d'une maladie qui se prolonge et qui le contraint à se démettre de sa charge de maire en 1863²⁸.

En 1864, il assistera au mariage de sa seconde fille Emma, à laquelle il constitue un dot de 300 000 francs, avec le docteur Octave Fleury du Mesnil²⁹.

La mort de sa plus jeune fille, Elisa, à l'âge de treize ans, en 1866, précède de peu la sienne qui survient le 5 décembre de la même année³⁰. Par testament, il avait légué à Emma la maison de Créteil estimée à un million de francs³¹.

LE DOCTEUR OCTAVE DU MESNIL.

Qui était le nouveau maître des lieux ?

Octave Jean Germain Fleury du Mesnil, dont la famille paternelle était originaire d'Ile-de-France, était né en 1832 à Vitry-le-François, où son père était établi notaire³².

Sa mère était lorraine et appartenait à une famille de médecins, les Champion. Très jeune, Octave avait accompagné son grand-père et son oncle dans leurs tournées médicales et il avait été impressionné par la misère et le manque d'hygiène qui régnaient dans les campagnes. Il avait décidé de devenir médecin lui aussi.

Il était en pension, préparant ses baccalauréats scientifique et littéraire, quand éclata à Paris la "révolution" de 1848. Il s'échappa du collège



et avec un camarade prit la route de Paris afin d'aider les insurgés. Mais son père, malgré ses idées "voltairiennes", le fit rattraper et l'obligea à réintégrer son studieux bercail.

C'est à ce moment qu'Octave fut frappé par la typhoïde et si gravement atteint que lorsqu'il recouvra péniblement la santé il avait perdu la mémoire.

Il lui fallut cinq ans pour reprendre tout le cycle de ses études et obtenir les baccalauréats qui lui ouvraient les portes de Paris et le chemin vers une carrière médicale.

En 1853, à l'aube d'un Second Empire hésitant, la vie n'était pas triste, au quartier latin, pour de jeunes étudiants aux idées sociales avancées, qui frondaient avec enthousiasme.

Au terme de ses études de médecine, Octave du Mesnil obtient son diplôme, le 15 octobre 1864, avec une thèse intitulée "Etude sur l'hygiène des ouvriers employés à la fabrication du verre moussé".

Deux mois plus tard, dans son contrat de mariage avec Emma Panis, il peut se dire "docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin-adjoint de l'asile de Vincennes".

Dans cet hôpital, où il assiste le docteur Laborie, il voit passer des ouvriers convalescents et peut constater les méfaits d'un manque d'hygiène sur leurs lieux de travail et dans leurs logements.

En 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, il inaugure la série d'articles qu'il ne cessera de rédiger tout au long de sa vie, pour dénoncer les dures conditions de vie du monde ouvrier, s'élevant contre la toxicité des produits employés dans les usines, militant pour la bonne conservation des aliments, pour la salubrité des logements, pour l'enlèvement et l'incinération des ordures ménagères.

Sa carrière professionnelle se poursuit tant à Vincennes qu'à Paris, où il deviendra médecin des Musées nationaux, de la Préfecture de Police et de la compagnie des transports.

Parallèlement, il était membre de la Commission des immeubles insalubres et du Comité constitutif de l'hygiène de France. À ces fonctions s'ajoutaient de nombreuses interventions orales ou écrites.

Le docteur du Mesnil avait toujours le souci de venir en aide aux plus défavorisés. Quand éclate la guerre, en 1870, il envoie sa femme et ses deux enfants à Rochefort, chez Eugène Fromentin tandis que lui-même, demeuré sur place, s'efforce d'organiser les secours de première urgence sur les champs de bataille de la région parisienne.

Il a installé un poste de secours à Saint-Maurice, mais il est de ceux qui viennent ramasser les blessés aux combats de Champigny et à l'attaque du Mont-Mesly, se plaignant que les ennemis semblent ne pas connaître le drapeau blanc ni la croix rouge, avant de les ramener à l'église de Créteil où les premières voitures d'ambu-

lance viendront les chercher pour les emporter vers la capitale”.

Après la tourmente, en 1871, Emma révient à Créteil avec les enfants et Octave du Mesnil intègre un conseil municipal passablement remanié. Deux ans plus tard, il est élu maire et son mandat et la confiance de ses administrés lui seront renouvelés quatre fois³⁴.

Dans un Créteil assez désespéré et qu’il faut remettre dans la course, Octave du Mesnil donne la priorité aux faibles.

Quand, au printemps 1874, la commune se rend propriétaire de la maison Rabourdin, dans la Grande Rue, pour qu’y soit logés les services municipaux, la priorité est donnée à la construction, dans le jardin, d’une école où garçons et filles seront accueillis dans des classes confortables³⁵. Dans les mois qui suivirent, les jeunes Cristoliens purent bénéficier d’une crèche laïque et d’une cantine scolaire.

Dans la nouvelle mairie étaient réorganisés les services municipaux. Les routes et les chemins étaient améliorés. L’éclairage au gaz était amplifié. Les transports multipliés, le télégraphe installé... Ainsi que le dit M. Duveau, conseiller municipal, dans le discours qu’il prononça lors des obsèques du docteur du Mesnil, “notre ville prospéra sous son administration bienfaisante”.



*La maison du carrefour
(janvier 2000)*

En effet, en dehors des affaires administratives, le docteur du Mesnil était toujours prêt à écouter ses administrés et chacun savait qu'il pouvait faire appel à son obligeance que secondait l'inlassable générosité de son épouse : Emma qui, ayant vécu à Créteil depuis son enfance, connaissait bien la situation des uns et des autres.

Aimable et dévoué quand il s'agissait de rendre service, Octave du Mesnil était, en ce qui le concernait, très administratif³⁶ et très rigide dans ses principes. Cependant, s'il combattait avec vigueur les idées qu'il ne partageait pas, il respectait toujours ceux qui les soutenaient.

Le "petit château" restait hospitalier et, chaque dimanche, ouvrait ses portes aux amis parisiens ; hommes politiques, journalistes, savants s'y côtoyaient et pour n'en citer que quelques-uns : Jules Ferry, Paul Bert, Casimir-Périer, E. Pelletan, Eugène Fromentin, le docteur Fabre...

Les mânes de M. Panis devaient en frémir, mais Emma, parfaite maîtresse de maison, savait rendre accueillants les lieux qu'elle aimait.

Or, un jour, il lui fallut les quitter. Emma devait mourir à Paris en 1896 et le docteur en 1899.

En 1884, le docteur du Mesnil, très absorbé par ses activités parisiennes, qu'il menait de front avec ses fonctions de maire, décida d'abandonner celle-ci au profit de celles-là. Un projet de lotissement fut mis en place : l'immense parc fut découpé en parcelles et, dans la maison mutilée, le bel escalier de Prédot reste seul pour évoquer les souvenirs d'autrefois³⁷.

Certes, le docteur du Mesnil se penchait sur le sort des déshérités de notre ville et d'ailleurs avec le même dévouement, mais pourquoi fallait-il, quand il écrivait à son épouse qu'il précise : "NOTRE maison" et "VOTRE Créteil" ?

**MADELEINE JURGENS
LES AMIS DE CRÉTEIL**

SOURCES

AN = Archives nationales. *MC* = Minutier central.

AM = Archives municipales de Créteil.

AP = Archives paroissiales de l'église Saint-Christophe.

NOTES

- 1) AN, S 1128, bail à rente d'août 1321.
- 2) L'île Barbrière, autrefois sur le territoire de Créteil, est considérée, aujourd'hui, comme dépendant de Bonneuil-sur-Marne.
- 3) MC, CXVI, 92, vente du 31 août 1690.
- 4) Id., CVI, 292, vente du 31 octobre 1704.
- 5) D'après le Dictionnaire de biographie française, p.1446.
- 6) AN L 720, 9 avril 1707.
- 7) Autorisation, en date du 15 octobre 1705, mentionnée dans la vente du 11 juillet 1738 (MC, LVIII, 318).
- 8) AN, 720, 24 mars 1708.
- 9) L'acte de donation a été passé devant Fichet, greffier de la prévôté de Créteil.
- 10) M. JURGENS, "Pierre Leroy de La Potherie", dans CLIO 94, n°4, (1986), p10.
- 11) AN, Y 3090, 17 août 1672, adjudication par décret du fief de l'Ormoye.
- 12) Korrespondanten von G.W. Leibniz, 7. Christophe Brosseau (1630-1717) von Madeleine JURGENS (Créteil) und Johannes ORZSCHIG (Minden), dans Studia Leibnitiana, XVI, 1 (1986), p. 102. Traduction dans Cahier du Petit Massueux, n°4 (1986).
- 13) AM, E 1/3, à la date.
- 14) AM, LVIII,318, Vente du 11 juillet 1738.
- 15) Id., XCVIII, 612, vente du 14 août 1775.
- 16) Id., XCVIII, 634, vente du 1 avril 1780.
- 17) Id., II, 1067, quittance du 8 mars 1851.
- 18) MC, CXVI, 882, Inventaire du 26 décembre 1866.
- 19) AM, E 1/30, acte du mariage civil, 30 octobre 1851 et AP, C 2/6, acte du mariage religieux de même date.
- 20) AP, C 2/6, acte de baptême du 28 août 1853.
- 21) AM, E 1/31, acte de décès du 10 avril 1853.
- 22) AP, D 2/5.
- 23) Les décisions prises en conseil municipal sous le mandat de M. Panis sont consignées dans les registres cotés AM, D 1/8 et 9.
- 24) AM, D 1/9, novembre 1858.
- 25) Id., D 1/9, 1 octobre 1858; traité pour l'éclairage public à l'huile d'octobre à mars; prix,450 francs.
- 26) M. JURGENS, "La compagnie des eaux de Créteil", dans Le Petit Massueux, n°27 (1989), p. 10.
- 27) MC, 1117, vente de 7 décembre 1861.

- 28) Son successeur Michel Gaidelin est nommé maire par arrêté du 30 novembre 1863.
- 29) MC, II, 1135, contrat de mariage du 7 décembre 1864.
- 30) Id., CXVI, 882, inventaire du 6 décembre 1866.
- 31) Après le décès d'Elisa, M. Panis avait refait son testament, spécifiant que la maison de Créteil devait revenir à Emma.
- 32) La majeure partie des renseignements relatifs aux activités du docteur du Mesnil ont été puisés dans une brochure réalisée par l'un des fils du docteur, après le décès de celui-ci. Un exemplaire en fut remis à l'un de ses voisins et amis de Créteil, M. Albert. Ce sont les petit-enfants de celui-ci, M. Picard et Mme Sarlabous qui ont eu l'amabilité de nous en donner connaissance. Nous les en remercions infiniment, tout en regrettant de n'avoir pu qu'effleurer les multiples activités du docteur du Mesnil.
- 33) M. JURGENS, "Quand passent les corbeaux" (Créteil, -52-1944), dans CLIO 94, n° 17, (1999), p. 217.
- 34) Les témoignages de l'activité de M. du Mesnil en tant que maire se manifestent dans les registres des délibérations municipales cotés AM, D 1/10 et 11.
- 35) C'est le noyau de l'actuel groupe scolaire Victor Hugo.
- 36) AM, H 4/15. En juillet 1873, au cours d'une enquête, le docteur du Mesnil se plaint vigoureusement du préjudice que lui cause la présence de 55 soldats français enterrés dans son jardin depuis novembre 1870.
- 37) Le lotissement de la propriété devait entraîner la destruction d'une partie des bâtiments et la création d'un nouvel ensemble pavillonnaire de part et d'autre de deux rues nouvelles, rue du Centre (= rue Octave du Mesnil) et rue Traversière (= rue Félix Maire. Ce qui restait de la maison fut affecté à l'orphelinat Frachebois. Depuis 1922, la commune de Créteil est propriétaire de cette maison, occupée par des services municipaux, actuellement.

LES NOMS ILLUSTRES À MANDRES

QUI EST ILLUSTRE MANDRION ?

Deux doigts d'une seule main suffisent à dénombrer les Mandrions illustres. Encore faut-il adopter une définition de l'homme illustre plus large que celle du *De viris illustribus* commun. Est mandrion celui qui est né à Mandres, est illustre celui qui est connu pour ses actions d'éclat ou ses œuvres littéraires ou scientifiques. Certes, en admettant dans le cercle villageois les artistes, écrivains ou hommes politiques qui y ont séjourné plus d'une nuit, il est possible d'inclure trois ou quatre noms, mais guère plus.

Dois-je compter Giuseppe Verdi dans les célébrités locales, parce qu'il venait en villégiature chez son éditeur français, Scipion Fougasse et que celui-ci possédait à Mandres une fort agréable gentilhommière ? Ou bien François Coppée, renommé en son temps pour des rimes ajustées, prétendument, à la vie des humbles, et qui dirigea une ligue d'extrême-droite au tournant du XXe siècle ? Ou encore, le photographe Charles Aubry, qui gagna deux ans de prison pour s'être occupé de la survie des villageois pendant que les élites avaient fui devant l'avance prussienne en 1870 ? Mais sûrement davantage, Cazeaux, rendu célèbre par une ténébreuse histoire de sourd-muet faussement réapparu, et qui fut excellent maire de Mandres de 1817 à 1830. En tous cas, il n'apparaît pas nécessaire d'y compter les propriétaires terriens qui, en général, ne passaient à Mandres que pour y percevoir leur revenu, ou qui déléguaient à d'obscurs serviteurs le soin d'assurer l'exploitation ordinaire des villageois.

UN DESTIN LITTÉRAIREMENT CORRECT ?

Je retiens donc deux Mandrions pour ce que leur réputation a dépassé les limites du canton. Mais, est-il bien sûr qu'ils sont célèbres ? Quelques érudits, quelques historiens, quelques bons esprits les citent, mais les associent très rarement à Mandres, village en Brie. Car ce qui les a fait connaître, s'est produit à Paris, à Bordeaux, ou ailleurs.

Deux mandrions, ou plutôt un mandrion et une mandrionne, un homme et une femme. Du premier, je ne dirai que quelques mots, car il vit encore¹. Monsieur Robert Marichal s'est signalé dans le déchiffrement des écritures anciennes et l'analyse de la littérature française du 16e siècle. Après de brillantes études à l'École des Chartes, il fut conservateur des Archives nationales et enseignant. Président de l'École pratique des Hautes Etudes, il fut élu en 1969 à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, dont il assumait la fonction de vice-chancelier. Le citoyen le plus illustre de Mandres est donc une femme. Mais qui donc en parle aujourd'hui, sinon les spécialistes du XVIIe siècle, quelques mandrions et quelques sucillons ? Elle est née à Mandres vers 1613, d'un père normand Vincent de Meurdracq et d'une mère issue d'une famille du Parlement de Paris Elisabeth Davet. Ce père, notaire royal, avait travaillé dans l'entourage de Philippe de Coulanges, oncle de madame de Sévigné, lui-même installé à Sucy-en-Brie. Il avait

acheté la belle gentilhommière qui faisait face à l'église de Mandres (elle a été rasée en 1949). Ami de Laffémas, il y avait planté six mûriers, dont l'un survit encore actuellement dans le Parc des Charmilles.

Catherine de Meurdracq fut élevée à Mandres². Instruite et cultivée, elle savait aussi monter à cheval et tirer au pistolet comme elle l'affirme dans ses *Mémoires*³. Elle fit preuve de beaucoup de caractère en épousant, secrètement et nuitamment, Monsieur de la Guette, capitaine à Grosbois. Elle avait 17 ans à peine. Elle dut longtemps affronter le courroux de son père qui n'avait jamais admis qu'elle se mariât avec un aventurier. Elle commit quelques hauts faits pendant les troubles de la Fronde des Princes en 1652 - du moins, s'est-elle attribuée ces mérites. Installée à Sucy-en-Brie, elle aurait protégé les habitants de ce village contre les Lorrains. Mais surtout, elle s'est vanté d'avoir infléchi le cours de l'Histoire : elle aurait donné au duc de Lorraine de fallacieuses indications sur l'état des troupes royales qui manœuvraient entre la Seine et la Marne. Sur la foi de ces renseignements, le duc aurait tergiversé, laissant ainsi les troupes de Turenne franchir la Seine à Ablon. Plus tard, lors de la révolte de la Guyenne, elle se dit chargée d'une mission secrète auprès du comte de Marsin, avec qui son mari combattait. En définitive, elle se vit contraint à l'exil. Elle mourut à Amsterdam après 1672. Les spécialistes doutent de la véracité de ses propos : elle joue des ambiguïtés et des incertitudes qui pèsent sur les événements et se tient constamment dans les zones d'ombre. Pourquoi a-t-elle écrit ses *Mémoires* ? L'objet des récits vise-t-il la réhabiliter ou sont-ils une façon de dévaloriser les actions militaires des troupes royales ? M. Freudmann, sans y insister outre mesure, émet l'hypothèse que cet écrit serait apocryphe et recouvrirait une subtile mise en cause de la royauté absolue. Quoi qu'il en soit, ces *Mémoires* apportent nombre de notations littéraires et sociologiques à ne pas négliger.

QUELQUES HOTES ILLUSTRÉS ?

Quatre personnalités marquent de leur présence le village au cours du XIX^e siècle. Deux sont des célébrités de forte stature, qui viennent à Mandres en villégiature. Le compositeur italien d'opéras, Giuseppe Verdi, séjourne à Mandres en plusieurs occasions. Il est reçu chez son éditeur français Scipion Fougasse, propriétaire des Charmilles (là où est née et a vécu madame de La Guette). De fait, Fougasse descend d'un Piémontais qui avait adhéré aux idées révolutionnaires et avait du partir du royaume de Naples où il avait servi avec les bonapartistes. Éditeur de musique établi à Paris, il a de réelles affinités avec ce musicien renommé, qui milite pour l'indépendance de l'Italie, contre la domination des Autrichiens et de la Papauté. Localement, il s'est installé en 1838 ; il participe au conseil municipal où il encourage et finance la vie locale, notamment la caisse de secours et ce qui deviendra la Caisse des Écoles. Pour revenir à Verdi, on prétend qu'il écrivit à Mandres, deux de ses opéras : *Luisa Miller* (1849) et *La force du destin* (1863). Le légendaire local rapporte qu'il aurait touché l'orgue que son hôte avait offert à la paroisse à l'occasion de la communion de sa fille.

François Coppée vécut à Mandres de 1892 à 1899. Il avait acquis une belle propriété sur la route de Villecresnes, La Fraizière. Quand il emménagea, il était déjà célèbre. Académicien français, chroniqueur de nombreux journaux, il s'était fait connaître par des poèmes où apparaissaient des gens d'humble condition.

Aujourd'hui, son style est jugé plutôt terne et larmoyant, sans profondeur ni réelle densité. Il donne plutôt dans la sensiblerie et prône plus volontiers la soumission qu'il ne dénonce la condition populaire. Plus tard, il manifesta de violents sentiments antisémites, s'engageant dans les ligues d'extrême-droite contre la révision du procès du capitaine Dreyfus. Il présida même la Ligue de la Patrie française. Il participa modérément à la vie locale, essentiellement il prononça deux discours de distribution des prix scolaires. François Coppée s'éloigna de Mandres en raison d'une maladie des poumons : il supportait mal le microclimat mandrion.

François-Hippolyte Cazeaux racheta à Étienne Avril le domaine des Charmilles en 1793. Le second avait été l'avocat du premier dans une affaire d'imposture. Cazeaux avait été précepteur des enfants de madame de Solar, dont l'un, sourd-muet, mourut en 1773. Cinq ans plus tard, un jeune sourd-muet soutint être le fils de madame de Solar et avoir échappé à une tentative d'empoisonnement. Sur le témoignage du duc de Penthièvre en faveur du sourd-muet, Cazeaux fut condamné sans preuve à la prison à perpétuité. On n'avait même pas rouvert la tombe ! Il fut réhabilité en 1788. Établi à Mandres, il participa activement à la vie municipale entre 1795 et sa mort en 1831. Discret sous l'Empire, il donna toute sa mesure en qualité de maire, entre 1817 et 1830. Sous son impulsion, les chemins et rues furent rénovés et entretenus. Il administra avec rigueur et compétence, dépensant à la fois pour les voies de communication et l'école. Ce faisant, il a assuré le développement de Mandres au XIXe siècle.

Charles Aubry avait installé vers 1865 son atelier d'artiste à Mandres. Dessinateur, peintre et photographe, il est surtout connu pour ses clichés fermement composés. Ceux-ci sont visibles à la Bibliothèque nationale. C'est à Mandres que la guerre de 1870 le surprend. Alors que les notabilités du village s'enfuient vers Paris, suivies des deux tiers des habitants, il reste sur place avec les pauvres et les démunis, tout comme le curé. Il s'emploie alors à mettre en œuvre le programme révolutionnaire défini en 1793 par Saint-Just. Sans se préoccuper des autorités élues (sur réquisition des Prussiens), il organise le ravitaillement en pain, viande et bois (l'hiver 1870-1871 fut très rigoureux). Il autorise la récolte des fruits dans les vergers abandonnés, il fait livrer le blé chez le boulanger, il fait scier les peupliers de l'ancien maire. Mais, cette action lui valut d'être traduit devant le tribunal de Corbeil en 1872 et d'être condamné à deux ans de prison. Son action marqua pendant quelque temps encore l'esprit des conservateurs mandrions.

LES ILLUSTRES DANS LES RUES

Des six personnages dont j'ai exposé les mérites, deux ne sont pas honorés d'une plaque de rue : Robert Marichal parce qu'il vit encore, et le révolutionnaire Aubry parce qu'il ne correspond pas aux canons de l'hagiographie politique locale. Entre village et banlieue, les voies de la commune reflètent la notion commune de personnages illustres. Les plaques de rue constituent un conservatoire de noms dont certains remontent au Moyen Age. Jusqu'au début du XIXe siècle, ils sont fonctionnels et purement locaux ; puis, jusqu'à nos jours, ils désignent des personnes ou commémorent ; à partir de 1960, les noms de la verdure et reconstitutions de la vie rurale sont appliqués aux voies nouvelles que les constructions imposent. Mais en

1988, la municipalité a décidé de donner aux rues les noms de femmes et d'hommes du passé de Mandres.

Quelques chiffres : 74 noms de rues - 31 noms de personnes ou commémoratifs ; 23 noms néo (ou faux) ruraux; 12 noms très anciens et 8 noms d'usage ancien. Les noms de personnes nées ou ayant vécu ou ayant séjourné à Mandres sont au nombre de 21, les noms commémoratifs sont 10. Parmi les 21 noms, trois ont une notoriété nationale ou internationale, les autres sont des "héros mandrions" et purement mandrions, c'est à dire inconnus ailleurs qu'à Mandres. Pour les noms commémoratifs, les choix sont des plus classiques. Mais les uns et les autres reflètent grosso modo des choix idéologiques. Les dates de baptême des rues sont intéressantes. J'ai distingué trois périodes : avant 1960, de 1960 à 1988 et les noms attribués en 1988. Ceci correspond à la transformation du village en commune de banlieue, à la mise en place de lotissements, ZAC et autres opérations dites d'urbanisme. Les noms néo-ruraux, en quasi totalité, datent de la deuxième et troisième périodes.

Avant le XIX^e siècle, il est possible de repérer des noms d'homme. Mais, à mon avis, il s'agit de réfections de noms d'usage, rapprochés de noms d'habitants, par attraction paronymique. En ce temps-là, tous les chemins étaient nommés par leur destination (chemins de Brunoy, de Périgny, de Villecresnes, de Servon, etc.) ou par leur fonction (ruelle aux Ânes, chemin de la Messe, où la messe désigne la vendange, les vignes étant surveillées par les gardes-messiers)¹.

Les noms d'homme sont des allitérations, ainsi la ruelle Guillory est le chemin du guide (guillon ou guillor en français médiéval), le chemin Charton désigne une voie empruntée par les charrettes, le chemin Béliard, une sente qui conduit aux pâturages et la ruelle des Guérin un chemin qui mène aux guérets (terres à labourer). Toutefois, on peut noter deux exceptions : le Faubourg (= hors bourg) des Chartreux du nom de l'ordre qui possédaient une grande ferme à côté de l'église (cour 1 actuellement) et la ruelle à Guitard, tracée vers 1791-1793 par un citoyen du haut du village pour se rendre aux réunions qui se tenaient en bas du village. Liés aux activités agricoles du village, la plupart de ces noms ont été effacés du cadastre. Disparaisse l'usage, s'évanouit la mémoire.

La première période s'ouvre en 1905, avec la laïcisation de deux noms de rues : la rue du Saint-Sacrement devient rue Cazeaux, la rue de la Procession rue Henriette Fougasse. Le premier fut maire de Mandres (voir plus haut) et la seconde, fille de l'éditeur de musique ami de Verdi, légua la propriété des Charmilles à la commune. À l'occasion de la séparation de l'Église et de l'État, le Conseil municipal, dominé par le maire socialiste Apollonius Nourry, y trouva l'occasion d'affirmer son engagement en faveur de la loi. En 1909, la tension politique retombe, et le nom d'une bienfaitrice est attribué à un espace public : le square Blanc, près de la place de la Mairie (cour 2). En 1932, trois changements affectent la nomenclature mandrionne : le nom de l'académicien François Coppée est donné à la rue de Villecresnes qui passe devant la Fraizière, son ancienne propriété. Le nom d'Aristide Briand, apôtre de la paix, est substitué à celui de la place d'Armes où a été érigé le monument aux morts de la guerre de 14-18 (le choix traduit symboliquement les sentiments pacifistes qui prévalent alors) et le nom du président Paul Doumer, assassiné cette année-là par Gorgulov, désigne la rue de Brunoy. La municipalité est alors contrôlée par les radicaux. En 1947, le nom du général Leclerc, dont la division a traversé Mandres à la Libération, en août 1944, désigne la Grand'rue et la rue de la Gare

(ancien chemin de Santeny) devient rue de Verdun. Ces deux noms commémoratifs traduisent la forte présence des membres de l'ancien Comité de Libération au sein du Conseil municipal, et l'influence de l'association des Anciens Combattants.

Pendant la seconde période, trois tendances se conjuguent pour enrichir l'onomatistique : néo ruralisme compagnon de la rurbanisation en cours, bienfaiteurs de l'humanité (un lotissement) et affleurement de la mémoire mandrionne mais aussi commémoration politique. En 1965, quand il s'agit de nommer les voies d'un petit lotissement, trois personnalités sont choisies par le Conseil municipal en raison des services qu'elles ont rendu à l'humanité : Docteur Schweitzer, Henri Dunant, Pasteur. Ce choix ne semble marqué par aucune idéologie, sinon en le comparant aux choix opérés par des municipalités d'une autre couleur politique. À cette période, les démocrates chrétiens sont bien représentés au Conseil. Quelques Mandrions apparaissent au panthéon local : rue René Thibault (1970), maire de Mandres de 1930 à sa mort en 1952, rue Auguste Dupin (1973), ferme de Monsieur (1982), frère de Louis XVI, comte de Provence, roi sous le nom de Louis XVIII, il fut propriétaire de la dite ferme avant la Révolution de 1789. La troisième série de noms accompagne la montée en puissance du gaullisme local. Certes, le nom du général de Gaulle (1970) est attribué à la place de la Mairie, juste après son décès (sans nul doute, ses actions et ses titres méritent de le faire passer à la postérité sans marquer pour autant une orientation strictement partisane), rue du 8 mai 1945 (1973), rue Georges Pompidou (1976). En 1988, il fallut baptiser les dessertes d'une opération d'urbanisme appelée - avec la poésie caractéristique des aménageurs - ZAC de la Ferme. Le Conseil municipal sut s'affranchir des triviales "allée des Mésanges", "rue Brahms", "place des Laboureurs" et autres "boulevards de la Vertu". On opta pour des noms tirés de l'histoire du village, et plus précisément de l'érudition de Pierre Nicol qui préparait son livre⁵. Un article dans le bulletin municipal rappela les mérites de chacun. On y trouve la plupart des propriétaires de la Ferme avant 1789, des princes, un musicien et trois contemporains, liés à la Résistance. Il s'agit d'un effort original de mémoire et d'une initiative heureuse, même si le choix n'est pas toujours pertinent.

Par ordre d'entrée en scène :

- allée Robert de Dreux, frère de Louis VII qui reçut en apanage la Brie française (Brie-Comte-Robert) et établit le fief des Tours grises (= Ferme de Monsieur, la Mairie) entre 1175 et 1180 en faveur du suivant

- rue Pierre de Mandres, qualifié de sergent dans l'acte fondateur ; il semble que son fils lui succéda

- place de la Motte, seigneur de la ferme d'Enfer au XIV^e siècle

- allée François de Cenesme, seigneur des Tours Grises de 1548 à 1584, troisième génération de la famille qui avait acquis le fief en 1477. Jacques de Cenesme est connu pour avoir été changeur et banquier à Paris, italien dans l'entourage de Louis d'Orléans

- rue de Meurdracq, rue de Madame de la Guette, dont il a été évoqué la mémoire supra

- rue Lucrèce de Montonvilliers, son père Nicolas avait acquis les Tours Grises en 1584, la fille tint le fief de 1601 à 1649

- rue Claude du Val, alias monsieur de Sélincourt, fils de la précédente, propriétaire de 1649 à 1685

- rue des Princes de Wagram, il s'agit du maréchal Berthier, aide de camp de Napoléon I^{er}, possesseur du château de Grosbois, acquéreur de la Ferme en 1813, et de son fils Alexandre. Grand chasseur comme son père, soucieux de maintenir de vastes espaces

agricoles, président du Comité de l'Agriculture, il s'opposa au développement du village tant par son opposition au chemin de fer jusqu'à Brie-Comte-Robert⁶ que par son refus de céder des terrains pour la mairie et les écoles

- place Verdi, hôte illustre de Mandres comme il a été dit plus haut

- allée Gustave Durassié, ancien combattant de Verdun et membre actif de la Résistance ; il était propriétaire de la Fraizière

- rue Maurice Fiche, bienfaiteur de la commune et membre du Comité de Libération

- rue Claude Macel tué par les Allemands le 25 août 1944 alors qu'il se rendait à Varennes où était tombé un aviateur américain.

CONCLUSION

Peut-on parler de concitoyens illustres ? Sûrement. La mémoire communale en a ressuscité quelques-uns, et même des obscurs. L'oxymore fonctionne comme le résumé de ces villages peu connus, éloignés des centres brillants, mais qui pourtant participent à l'expression d'ensemble. La notion d'illustre demeure toute relative et, dans certains cas, idéologique. Mais contraindre cette idée dans les limites étroites de la commune, c'est en dénaturer encore davantage l'esprit même. Un concitoyen illustre s'est exprimé, s'exprime à l'échelle d'une société ouverte. Parler d'illustres, c'est faire appel au souvenir, aux liens qui nous unissent aux hommes d'hier, d'avant-hier et à ceux qui les ont précédés. Peut-on noter un retour de la mémoire du passé ? Je ne le crois pas : la renommée s'efface et les solidarités ne jouent plus sur les mêmes liens. Les plaques de rues ne peuvent pas suffire.

JEAN-PIERRE NICOL

NOTES

1) *Depuis que cette conférence a été prononcée, Robert Marichal s'est éteint à Mandres, le 23 octobre 1999. Petit-fils d'un maire de la commune, il était resté très attaché au village. Son père exerçait le métier d'entrepreneur de maçonnerie, tout comme mon arrière-grand-père et mon grand-père.*

2) *Nous ne disposons d'aucun témoignage sur son éducation. Mais on peut supposer qu'elle fut de qualité, à l'égal de sa sœur, Marie de Meurdracq, qui a publié, en 1666, un traité La chymie charitable & facile en faveur des dames, réédité par les soins de M. Jean Jacques en 1999 aux Éditions du CNRS.*

3) *Mémoires de Madame de La Guette. Ecrits par elle-même, La Haye, Adrien Moentjens, 1681. Rééditées par C. Moreau en 1856, puis par P. Viguié en 1929. Le meilleur commentaire est donné par la savante étude de F. R. Freudmann The memoirs of Madame de La Guette. A study, Genève et Paris, Librairie E. Droz et Librairie Minard, 1957.*

4) *En l'occurrence, le mot vient du bas latin messis (mensis en latinclassique)=récolte.*

5) *Pierre Nicol, À l'ombre des Thibault. Histoire de Mandres et de ses habitants, Mandres 1991.*

6) *Voir mon article "Le train des roses. 1872-1953" Clio 94, 13, colloque du 15 octobre 1994, pages 63-72.*

NOS CONCITOYENS ILLUSTRES OU COMMENT PEUT-ON ÊTRE CÉLÈBRE À LA QUEUE-EN-BRIE ?

Quand j'ai pris connaissance du thème de travail de cette année, je me suis demandé, avec inquiétude, si je n'allais pas devoir, nouveau Plutarque, réécrire *Une vie parallèle* des hommes illustres ! Car enfin, comment peut-on être illustre à La Queue-en-Brie ?

Bien sûr, personne ne se souvient aujourd'hui du plus fameux chasseur paléolithique qui a rempli de ses exploits les rebords du plateau briard, il y a quelque cent mille ans et plus. Qui se souvient encore du célèbre potier gallo-romain qui a abandonné tant de tessons de céramique sigillée sur la plaine des Bordes ? Qui a gardé le souvenir des noms des compagnons bâtisseurs qui édifièrent l'église saint Nicolas ? Notre mémoire collective se trouve incapable de se remémorer de tels personnages. Pourtant, La Queue-en-Brie se doit de remplir le devoir de mémoire afin de ne pas abandonner, dans les oubliettes de l'Histoire, les quelques personnalités particulières qui ont marqué de leur empreinte le passé caudacien. Quand on examine le plan de la commune, on se rend compte que bien peu d'entre eux ont vu leur nom attribué à une rue, une place ou un bâtiment public. On a souvent fait appel à des éléments exogènes qui, pour respectables qu'ils soient, n'ont rien à voir avec l'histoire de La Queue-en-Brie. Malgré cela, messieurs Pascal, Lamartine, Pasteur, Saint-Exupéry, Lavoisier, Bizet, Satie, Debussy, Jaurès, Schweitzer, et tant d'autres...vous êtes les bienvenus !

LES ANCIENS ILLUSTRES DE LA QUEUE-EN-BRIE

Allons ! Il est temps de rejoindre les Anciens. Sans toutefois aller jusqu'à rechercher, dans le domaine de l'Hermitage, les traces d'Hermès... quoi que..., nous rencontrons : saint Nicolas, qui a donné son nom à la paroisse caudacienne. On ne peut manquer de l'évoquer, car même s'il n'a jamais présidé aux destinées de la vie communale, il en est le patron, encore aujourd'hui.

Comme de nombreux personnages, mi-légendaires, mi-historiques, Nicolas puise ses sources dans le fonds culturel païen et le substrat chrétien qui en font un être bénéficiant de leurs apports respectifs fondamentaux. Pourtant, au cours des années 1970, le concile de Vatican II n'aurait pas reconnu l'existence de Nicolas en tant qu'évêque catholique romain : il n'aurait jamais existé en tant que tel. Les légendes qu'on lui attribuait n'étaient pas d'origine chrétienne mais plus probablement issues des traditions païennes. Nicolas est le vecteur des forces naturelles du paganisme, tempérées par la morale judéo-chrétienne. On peut voir en lui, l'héritier d'Hermès, de Gargantua, de Dionysos, de Pan, ou de n'importe quelle autre créature fantastique ayant sa place dans l'imaginaire populaire, tout en devenant le paragon de la croyance monothéiste.

Cette figure emblématique, et polymorphe, est pourvue d'une grande puissance physique et morale qui lui a permis d'accomplir les actions qui ont jalonné sa vie.

Si saint Nicolas tient une place importante dans l'hagiographie, c'est parce qu'il reprend à son compte les exploits des divinités païennes qu'il a supplantées, tout restant l'héritier des divinités initiatrices les plus anciennes.

Certains présentent Nicolas comme un homme moins attiré par les spéculations philosophiques que par l'action concrète : la lutte contre la misère et l'injustice était sa principale préoccupation.

Dans certaines régions, il est en concurrence avec le Père Noël. Parfois, il est aussi nommé "Old Nick".²

Nicolas, patron de la paroisse, est présent en plusieurs lieux de la commune : église saint Nicolas, Croix saint Nicolas, Champetier de la Croix saint Nicolas, zone industrielle saint Nicolas, Chemin saint-Nicolas. Il était même prévu un lotissement qui aurait porté le nom de "Clos saint Nicolas". Dans le Val de Marne, outre La Queue-en-Brie, une paroisse de Saint-Maur-des-Fossés lui est dédiée.

Après une telle entrée en matière, grâce à cette personnalité exceptionnelle, voici quelques notabilités qui ont marqué l'histoire caudacienne de leur sceau, en participant à la gestion de la seigneurie, de la paroisse, de la commune, depuis le XIIe siècle.

Parmi les plus connus, des membres de l'entourage royal et des familles de Garlande, de Meulan, Blanchet, Gencien, de Reilhac, d'Ormesson, Morel d'Arleux, qui ont donné de nombreux seigneurs, propriétaires, religieux, administrateurs, hommes d'action, maires, au service de la bourgade caudacienne.

Plusieurs ont porté le nom de La Queue, sans que l'on sache pour autant s'ils sont nés à La Queue-en-Brie :

- Ascherus de Cauda ; Rogerus de Cauda, soldat ; Henri de La Queue, chanoine de Saint Quentin, en 1265 ; un autre religieux : Hervé de La Queue, dominicain, professeur de théologie à Paris, en 1309 ; Johannis de Cauda, doyen de Saint Quiriace de Provins, en 1321 ; Denis de La Queue, mort en 1331, chanoine de la chapelle royale. Sans oublier, Agnès de La Queue, abbesse de l'abbaye de Chelles, de 1363 à 1368.

- Pierre comte d'Alençon, frère du roi de France Philippe III le Hardi, (et fils de Louis IX), seigneur de La Queue-en-Brie, en 1277, par son mariage avec la fille d'Alix de Bretagne et de Jean de Châtillon. Dans son testament de juillet 1282, il fait don de douze deniers pour chaque "bordiau" (léproserie) où habitent les malades.

- Amaury V de Meulan, seigneur de La Queue-en-Brie et de Gournay, en 1285.

- Pierre Blanchet, premier secrétaire du roi, apparaît dans notre histoire en 1364, date à laquelle il reçoit la seigneurie de La Queue-en-Brie et toutes ses terres attenantes.

Son fils Louis Blanchet remplit les mêmes fonctions à la cour. On lui doit un document important pour notre histoire locale : un aveu et démembrement de la baronnie de La Queue-en-Brie, établi en 1394.

- Dans le courant du XVe siècle, l'Hermitage devient la propriété de la famille Gentien, qui possédait une grande maison à Paris, située à l'angle des rues du Grand Chantier (rue des Archives) et des Quatre-Fils. Cette maison était dite "de l'Hermitage", parce qu'elle appartenait aux Gentien qui possédaient le fief de l'Hermitage à La Queue-en-Brie. On retiendra parmi eux : Oudart Gentien, conseiller au Parlement de Paris, massacré par les Bourguignons, en 1418 ; Jean Gentien, conseiller du roi, mort avant 1543 ; son fils Jean Gentien : on les connaît par une déclaration du 1er octobre 1543 retrouvée aux Archives nationales¹. Un Pierre Gentien, prêtre, a été seigneur de l'Hermitage, vers 1545.

-Jean 1er de Reilhac, par son mariage avec Marguerite de Chanteprime, devient seigneur baron de La Queue-en-Brie. Il remplit de hautes fonctions à la cour : secrétaire du roi, maître des comptes, général des finances, ambassadeur.

Citons encore : Guillaume de Reilhac Maître de l'Hôtel d'Henri II, Maître des Comptes, baron de La Queue-en-Brie; Tristan de Reilhac commandant du grand podestat du duché de Milan, pendant les guerres d'Italie, sous Charles VIII et Louis XII.

Plusieurs femmes de cette famille sont connues : Marie de Reilhac, (1472-1547), d'abord religieuse à Fontevault, réforme le monastère de Chelles dont elle devient abbesse ; elle y reçoit les vœux de sa nièce, Anne de Reilhac, qui deviendra également Prieure ; Barbe de Reilhac, Prieure au monastère royal de la Saussaie, à Chevilly-Larue, en 1557 ; Corneille de Reilhac, en 1578, a porté, pour moitié, le titre de châtelain et baron de La Queue-en-Brie ; Louise de Reilhac, première abbesse du Val de Grâce, du 4 décembre 1578 au 8 janvier 1618.

- Vers le début du XVIIIe siècle, la famille d'Ormesson voit tomber en sa possession les domaines de La Queue-en-Brie.

Aucune femme n'a eu l'occasion de jouer un rôle de premier ordre, sur le plan local, si l'on excepte celui, un tant soit peu mythique, de Constance, fille de Louis VI le Gros, et d'Alix de Bretagne, qui auraient fait édifier et fortifier la place forte. Pour la petite histoire, rappelons que la maréchale d'Ancre, Léonora Galigaï, posséda un fief à La Queue-en-Brie.

Plus proches de nous :

- Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, seigneur baron de La Queue-en-Brie, à la fin du XVIIIe siècle : agronome éclairé et philanthrope, il avait, dès avant 1789, aboli le servage et la perception des droits seigneuriaux dans ses domaines du Berry.

- Nicolas Larbalestrier, premier maire de notre ville, en 1792.

- le baron de Maistre, apparenté à la famille d'Ormesson, a été également maire.

- le maréchal Mortier, personnage d'envergure nationale, maire de La Queue-en-Brie, de 1822 à 1830.

- le général Hulin, propriétaire des Marmouzets, dit "Général Bouffe-la-Balle" : participa à la prise de la Bastille, présida le tribunal qui reconnut la culpabilité du duc d'Enghien², s'opposa avec succès à la conspiration de Malet : c'est à cette occasion qu'il reçut une balle de pistolet qui resta fichée dans sa mâchoire et qui lui valut son surnom.

- et au XXe siècle, plusieurs membres de la famille Morel d'Arleux ont joué un rôle notable : Lucien et Jacques ont été maires de La Queue-en-Brie; et Yves, maire-adjoint.

D'autres personnages connus ont marqué l'espace caudacien de leur empreinte :

Jean Petitot

Déjà, son père, joaillier, orfèvre, miniaturiste, émailleur, portraitiste, avait quitté la France après la révocation de l'Edit de Nantes.

Jean Petitot, dit le Jeune (il avait seize frères et sœurs), est né en 1653, à Blois. Ce peintre, qui fut dessinateur, portraitiste, miniaturiste, travaille surtout à la cour du roi d'Angleterre, Charles II ; mais il réalise aussi un portrait de Louis XIV et de Madame de Montespan.

Il revient en France pour se marier en 1683, et retourne en Angleterre. En 1695, il acquiert le domaine des Marmouzets où il meurt le 25 octobre 1702. "Bourgeois de Genève", il appartient à l'église réformée, et, comme protestant, n'eut pas droit à une sépulture en "terre sainte". Il fut inhumé dans le jardin du domaine des Marmouzets, derrière la grange.

Louis Michel Le Peletier de Saint Fargeau

Le 28 septembre 1793, La Queue-en Brie voit son nom modifié : "aujourd'huy, décady trente fructidor mil sept cent quatre vingt quatorze, vieux style l'an second, Claude François Cauchois, officier public, membre du conseil général de "la queue le peltier ci-devant Brie".⁵La période révolutionnaire emporte tout dans ses turbulences, y compris parfois, le nom des villes.

Qui était donc ce Le Peletier ? Son destin peu ordinaire mérite quelque intérêt.

Louis Michel Le Peletier de Saint Fargeau naît à Paris le 29 mai 1760. D'abord avocat général, il devient président à mortier au Parlement de Paris, avant la Révolution.

Député de la noblesse de Paris, aux Etats généraux, dès le 16 mai 1789, il se rallie aux révolutionnaires, en juillet 1789. Il harangue ses collègues en ces termes : "Représentons le peuple si nous ne voulons qu'il se représente lui-même". Il est également l'un des auteurs du Code pénal de 1791, qui ne comportait plus la peine de mort. Ce qui ne l'empêche pas de voter la mort de Louis XVI ! La veille de l'exécution, Paris, un royaliste, membre de la garde constitutionnelle du roi, le frappe, par surprise, d'un coup de couteau (ou d'épée) en plein cœur. Le Peletier, transporté dans son hôtel du Marais y meurt rapidement.

Pour commémorer sa mémoire, plusieurs communes décident d'adopter, à leur nom, celui de Le Peletier.

La famille de Curel

Le 31 juillet 1875, Albert de Curel achète le domaine des Marmouzets aux héritiers Hulin.

Cette transaction débouche sur un conflit avec la municipalité caudacienne, à pro-

pos de l'entretien de chemins ruraux proches des Marmouzets, de droits de chasse, de tuyaux d'écoulement. Une correspondance peu amène fut échangée entre la famille de Curel et le maire, Henri Rouart.

Pendant plusieurs années, le château est le siège de nombreuses et brillantes réceptions au cours desquelles, gens du monde des lettres et du spectacle, de la politique et de la finance, se disputent la vedette.

Son fils, François de Curel, naît le 10 juin 1854, à Metz, où il a une rue à son nom, dans le centre ville. Destiné à l'industrie (il est ingénieur de l'Ecole Centrale), les circonstances politiques de son temps en décident autrement. Il se lance alors dans la littérature. Après des débuts difficiles, le succès finit par lui sourire. Il s'attache à dépeindre des drames inspirés par les problèmes sociaux et les conflits d'idées : les fossiles; l'envers d'une sainte; le repas du lion; l'âme en folie; terre inhumaine... L'Académie française le reçoit le 8 mai 1919. Il meurt en 1928. Un square du quartier des Champlan, à La Queue-en-Brie, porte son nom.

André Dunoyer de Segonzac (1884-1974) mérite d'être présent car on lui doit un beau tableau (une aquarelle) représentant l'allée des Tilleuls de la rue Jean Jaurès, au village. Cette œuvre, réalisée en 1932, serait actuellement à l'ambassade de France, à Washington.

Né à Boussy-Saint-Antoine (91), cet artiste a peint de nombreux paysages de Provence et d'Ile-de-France, ainsi que des natures mortes. Il a également produit des eaux-fortes, en particulier pour l'illustration des *Géorgiques*, de Virgile.

Il fit partie d'un groupe de peintres, liés par l'amitié, dont Ernest Rouart, Berthe Morisot, Maurice Denis, Georges d'Espagnat...

Son nom a été attribué à une rue de La Queue-en-Brie.

Nous terminerons par un personnage de roman ! Si l'on parle beaucoup d'Esmeralda et de Quasimodo, on évoque moins souvent le capitaine Phœbus. Victor Hugo, dans "Notre Dame de Paris", situe l'action de son ouvrage en 1482, et fait allusion à notre cité :

"Phœbus, de son côté, n'avait pas fait grande fuite. Il était allé tout simplement rejoindre sa compagnie, en garnison à Queue-en-Brie, dans l'Ile-de-France, à quelques relais de Paris..."

"...C'était d'ailleurs un séjour fort insipide que Queue en Brie, un village de maréchaux-ferrants et de vachères aux mains gercées, un long cordon de masures et de chaumières qui ourle la grande route des deux côtés pendant une demi-lieue : une queue enfin..."

"Phœbus, qui n'avait rien vu en fait de beauté depuis les margotons de Queue en Brie, fut enivré de Fleur de Lys,..."

"...Eh bien! chère cousine, j'ai été appelé à tenir garnison.

- Et où cela s'il vous plaît ?

- A Queue-en-Brie."

Ce personnage fictif correspond cependant à la réalité. La garnison de La Queue-

en-Brie était sous les ordres d'un capitaine qui commandait une compagnie et prenait ses ordres directement du roi.

Certains de ces personnages, on vient de le voir, ont connu la célébrité au-delà des frontières de notre commune; mais la renommée de certains autres n'a pas dépassé la cadre communal, il s'agit de ceux que l'on pourrait appeler...

LES ILLUSTRÉS INCONNUS DE LA QUEUE-EN-BRIE

Renard

Cette voie tire son nom de la famille Renard dont l'un des membres a été déclaré "bienfaiteur de la commune" : Jean Renard, aubergiste et maître tuilier, en 1781. La carte du curé Debon (1779), mentionne l'existence d'une auberge ainsi que d'une poste. Ce vaste ensemble est aujourd'hui la propriété d'un commerçant, marchand de combustibles.

Pedro

Nous avons déjà eu l'occasion, d'évoquer à plusieurs reprises, la figure de ce modeste ouvrier carrier portugais, estimé de tous, qui vivait aux Bordes. Engagé volontaire lors de la Deuxième Guerre mondiale, il fut fait prisonnier et trouva la mort, lors de son retour de captivité : le camion qui le transportait se renversa et Antonio Pedro fut tué dans cet accident. Une rue des Bordes porte son nom (anciennement : allée de la Source).

Sans oublier, plus modestes, des Caudaciens, dont les familles implantées depuis des siècles sur le terroir local, ont laissé leur nom à des cours du village : Peulot, Chalumeau, Pellerin, Nicolas⁶.

D'autres personnages marquèrent de leur présence, mais de façon plus fugitive, le temps et l'espace caudaciens.

Jean-Baptiste Nompère de Champagny, duc de Cadore (1756-1834), propriétaire des Marmouzets, fut ministre des Relations extérieures de Napoléon. Il eut à traiter des affaires assez délicates dont il sut se tirer avec succès.

Joseph Naudet (1786-1878) rédigea de nombreux ouvrages savants; fut directeur de la Bibliothèque nationale en 1840, et secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il possédait, à La Queue-en-Brie, ce que l'on appellerait aujourd'hui, une résidence secondaire.

Le baron Rodolphe Hottinguer (1835/1920) vivait dans son château du Piple, à Boissy-Saint-Léger, mais était également propriétaire d'une maison à La Queue-en-Brie. Il fut régent de la Banque de France, fondée par son arrière-grand-père, que

Napoléon éleva au rang de baron en 1810.

Le comte Charles Léon, descendant de Napoléon 1er. Exploitant agricole, à la ferme des Marmouzets, il est décédé en mai 1994.

Georges Ohnet, l'écrivain (Le Maître des Forges), acheta des terres au Champ Garni. Il a une rue à Pontault-Combault.

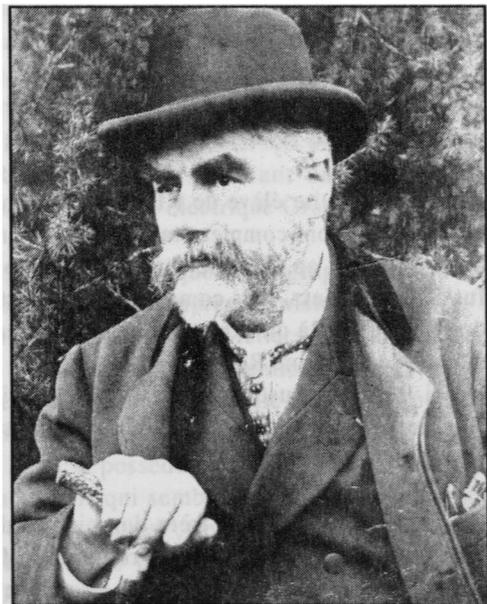
L'actrice Madame Simone, amie de François de Curel, l'aidait à recevoir ses amis aux Marmouzets : Lucien Guitry, Antoine, Stock, l'éditeur, Robert de Flers, Lucien Morel d'Arleux et bien d'autres qui donnaient tant de lustre à ces soirées animées.

On retiendra également des membres de la famille royale. Les Bourbon, au XVIIIe siècle, nous ont donné : le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, le prince de Conti, qui furent seigneurs de La Queue-en-Brie (et autres lieux environnants).

Parmi tous ces notables, l'un d'entre eux émerge, en raison de sa personnalité talentueuse et de ses multiples activités, qui en ont fait un homme complet : polytechnicien, ingénieur, inventeur, industriel, officier d'artillerie, maire, peintre, mécène. Nous avons donc choisi d'évoquer, plus particulièrement, -mais peut-on toujours être impartial ?-

HENRI ROUART

Le conseil municipal de La Queue-en-Brie, est convoqué en séance extraordinaire, le 3 janvier 1912, à cinq heures du soir. Objet de la réunion : décès et obsèques de monsieur Rouart, maire. Le conseil se réunit sous la présidence de monsieur Boulinier, adjoint, qui l'informe du décès de monsieur Rouart, survenu le mardi 2 janvier. Il est demandé qu'un crédit soit voté pour l'achat d'une couronne pour les obsèques. Après en avoir délibéré, il est décidé d'attribuer une somme de cinquante francs à cet effet, à inscrire au chapitre des dépenses imprévues. Il est précisé que le conseil municipal, vivement peiné de la perte



qu'elle (sic !) éprouve dans la personne de M. Rouart, lève immédiatement la séance en signe de deuil.

Mais qui était donc ce monsieur Rouart dont la disparition a provoqué une telle émotion ?

La biographie

Le père d'Henri Rouart, Alexis-Stanislas (1801-1875), constructeur-mécanicien, exerce la profession de fournisseur en équipements militaires, dans le domaine de la passementerie pour uniformes. Il épouse Rosalie Henriette Charpentier. Ils sont alors domiciliés rue des Deux Portes Saint Sauveur, à Paris. Puis ils acquièrent, en 1847, à La Queue-en-Brie, les parcelles cadastrées C 28 à C 47, dont la parcelle C 46 sur laquelle se trouve la future caserne de gendarmerie. Cet ensemble constitue un grand terrain de forme triangulaire, dont le sommet se trouve en face de la Croix Saint Nicolas ; la base s'appuie sur la Grande rue. L'un des côtés s'étend le long de la route nationale, de la Croix Saint Nicolas au Petit Caporal, et l'autre est bordé par la rue Fourrée, actuelle rue de la Libération. Sur ce terrain, se dressent, face à face, deux superbes maisons, sans doute du début du XIXe siècle. On pouvait aussi y voir une orangerie. Un examen attentif de la carte de l'abbé de La Grive peut laisser deviner qu'il y aurait eu à cet endroit des installations antérieures. On a retrouvé, sur ce terrain, les restes d'une statue de femme. On doit cette sculpture à l'artiste Medardo Rosso, un ami d'Henri Rouart, qui lui avait réservé une partie de son usine du boulevard Voltaire, à Paris, pour y installer son atelier. On a également récupéré une sorte de fontaine en pierre, abondamment ornée de décors champêtres et d'outils agricoles, remontant vraisemblablement à l'époque de Louis XVI, et que l'on peut admirer dans la salle du conseil municipal.

Alexis-Stanislas Rouart est signalé comme ayant fait partie du conseil municipal en 1852. Il a deux fils : Alexis (1839-1911) et Henri (1833-1912).

Né le 2 octobre 1833, Henri Rouart fréquente le lycée Louis-le-Grand où il se lie d'amitié avec le futur peintre Edgar Degas, ainsi qu'avec Ludovic Halévy et Louis Bréguet.

Il devient ensuite élève de l'Ecole polytechnique, en 1853. D'après sa fiche matricule, son prénom complet était : Henry-Stanislas. On apprend qu'il mesure 1,79 m. Sorti en 1855, au dixième rang (sur quarante-et-un) dans le corps de l'artillerie, il fut affecté à Metz, puis comme officier, participa à la guerre de 1870 et à la défense de Paris. C'est là qu'il retrouve Degas, affecté à la batterie du bastion 12, commandée par le capitaine Rouart.

Henri Rouart épouse Hélène Hortense Marie Jacob-Desmaller (1842-1886), petite-fille de l'ébéniste Jacob, auquel on doit, entre autres, le trône de Napoléon Ier et le berceau du roi de Rome.

En 1883, Eugène Manet, frère du peintre Edouard Manet, fait construire une grande villa, rue de Villejust (actuelle rue Paul Valéry), à Paris. Les Rouart fréquentent ce salon, tenu par les frères Manet, où les rencontres avec d'autres peintres sont animées.

Mais qui mieux que Paul Valéry, l'ami, l'admirateur, pourrait évoquer Henri Rouart ?

“J’admirais, je vénérâis en Monsieur Rouart la plénitude d’une carrière dans laquelle presque toutes les vertus du caractère et de l’esprit se trouvaient composées. Ni l’ambition, ni l’envie, ni la soif de paraître ne l’ont tourmenté. Il n’aimait que les vraies valeurs qu’il pouvait apprécier dans plus d’un domaine. Le même homme qui fut des premiers amateurs de son temps, qui goûta, qui acquit prématurément les ouvrages des Millet, des Corot, des Daumier, des Manet -et du Gréco- devait sa fortune à ses constructions de mécanique, à ses inventions qu’il menait de la théorie pure à la technique et de la technique à l’état industriel. La reconnaissance et l’affection que je garde à Monsieur Rouart ne doivent point parler ici. Je dirai seulement que je le place parmi les hommes qui ont fait impression sur mon esprit. Ses recherches de métallurgiste, de mécanicien et de créateur de machines thermiques s’accommodaient en lui avec une ardente passion pour la peinture; il s’y connaissait en artiste et même la pratiquait en vrai peintre. Mais sa modestie a fait que son œuvre personnelle, curieusement précise, est demeurée presque inconnue et le bien de ses seuls enfants.

J’aime que le même homme puisse mener différents travaux et se proposer des difficultés de plus d’une sorte. Parfois, quelque, problème défiant ses souvenirs mathématiques, Monsieur Rouart recourait à des camarades d’antan qui n’avaient cessé, depuis Polytechnique, de cultiver et d’approfondir l’analyse. Il consultait Laguerre, grand géomètre, l’un des fondateurs de la théorie des imaginaires et l’inventeur d’une singulière définition de la distance. Il lui soumettait quelque équation différentielle à intégrer...”

Le polytechnicien

Paul Valéry, comme on vient de le voir, rend un hommage chaleureux à ce polytechnicien, ingénieur, inventeur, spécialiste, entre autre, du froid industriel, associé à Carré, (installation de la morgue de Paris), déclarant toute son admiration pour cet esprit pluridisciplinaire. Henri Rouart travaille, pendant un temps, avec Gramme, pour la mise au point de la machine dynamo électrique Gramme type pour galvanoplastie.

Avec le photographe Nadar, il aurait créé une technique photographique afin de prendre les premiers clichés des tableaux des peintres impressionnistes.

Une communication du Conservatoire national des Arts et Métiers, met en lumière le génie d’Henri Rouart qui a participé à une vingtaine d’inventions, entre 1862 et 1896. L’une d’elles est présentée lors de l’Exposition universelle de 1867 : appareil pneumatique pour le transport des dépêches (à l’usage des bureaux télégraphiques de Paris). Au 137 boulevard Voltaire, à Paris, il possède un atelier où il est associé, dès 1860, avec Jean-Baptiste Java Mignon, puis qui semble être ensuite à son nom, mais on trouve à plusieurs reprises : “Rouart Frères”, ce qui indiquerait que son frère Alexis, qui a été lui aussi un collectionneur passionné d’œuvres d’art, a été intéressé à ses travaux (plutôt sur le plan commercial). Cette usine, dotée d’une

cheminée de trente-huit mètres de hauteur, a été détruite lors d'un bombardement, le 15 juin 1918.

Parfois Henri Rouart travaille seul, mais la plupart du temps, en association avec d'autres inventeurs ou industriels : Lefebvre, Gramme, Mignon, Carré (fabrication de glace artificielle), Fontaine, Watt (bicyclette), Lenoir (machine à gaz à quatre temps).

Cet atelier est un lieu de rencontre, fréquenté par des techniciens et des scientifiques qui se retrouvent pour échanger des informations. C'est là que Rouart s'est montré un conseiller efficace pour Joseph-Etienne Lenoir, à qui l'on doit le premier moteur à combustion interne. L'atelier Lefebvre-Rouart en a fabriqué à partir de 1861 : quatre cents exemplaires en France et mille en Angleterre. On doit aussi aux ateliers Rouart, le premier moteur à ailettes extérieures pour le refroidissement par air. Un ingénieur plein de ressources fréquente l'atelier Rouart : Beau de Rochas, qui se contente de la réflexion théorique sans passer à la réalisation pratique de ses projets. En 1883, Lenoir fait fabriquer un moteur horizontal à distribution par soupapes, chez Mignon et Rouart.

Henri Rouart a été officier de la Légion d'Honneur, en octobre 1878; nous ignorons exactement à quel titre, mais très probablement pour ses réalisations industrielles.

L'homme public

Henri Rouart devient maire de La Queue-en-Brie le 22 février 1891, élu par neuf voix sur onze, et le restera jusqu'au 2 janvier 1912, date de sa mort.

Au cours de son mandat, il doit affronter des difficultés de toutes sortes; entre autres, en intervenant plusieurs fois à l'encontre du responsable du transport de voyageurs, dont les services ne correspondent pas toujours aux divers contrats qui l'engagent envers la commune*.

Au début du siècle, il se heurte aux de Curel, propriétaires des Marmouzets, à propos d'obscures histoires de chemins communaux, de droits de chasse, de tuyaux... ! Le conflit est soumis aux décisions de la justice, le vicomte de Curel refusant de se rendre en mairie pour des tentatives de conciliation. D'après un compte-rendu de délibération du conseil municipal, Alexis Rouart, son fils, avocat, se serait occupé de cette affaire.

C'est encore Henri Rouart qui instruit, dès 1891, le dossier de demande d'indépendance du Plessis qui veut devenir une commune à part entière, malgré l'avis défavorable des élus caudaciens. La demande est transmise par le sous-préfet de Corbeil, et la question est posée au conseil municipal sous la forme suivante : le hameau du Plessis-Trévisé demande à être érigé en commune. Malgré la réticence des Caudaciens, de voir leur commune amputée d'une parcelle cadastrale entière (section A), et en raison de l'insistance pressante de la sous-préfecture, Le Plessis-Trévisé sera finalement constitué. Le dossier est bouclé en 1899; mais les dernières signatures interviennent en 1902, pour concrétiser l'existence de cette nouvelle commune.

Soucieux du bien-être de ses concitoyens, Henri Rouart fonde une Société de

Secours mutuel qui dispense des soins, des médicaments gratuits et les services d'un médecin. Cette société, au bout de six mois, compte soixante-dix membres, et effectue des placements pour constituer des retraites pour les vieillards. Il existe également un bureau de bienfaisance qui intervient auprès des nécessiteux par des attributions de nourriture et de charbon. Cependant, Henri Rouart s'inquiète de voir un médecin s'installer à La Queue-en-Brie, mais en vain.⁹

Par ailleurs, la commune doit faire face à de fréquentes dépenses pour l'entretien des voies de circulation, et les élus caudaciens sont près de leurs sous. Aussi, à l'occasion de la réfection des caniveaux de la Grande Rue, Henri Rouart met la main au porte-monnaie et fait un don de 250 francs.

Le peintre

Henri Rouart, industriel, grand bourgeois, peint en amateur et devient l'un des plus importants collectionneurs d'œuvres impressionnistes de son époque.

Elève de Levert, Véron, Brandon, puis de Corot et de Millet, il est lui-même un peintre de talent qui expose aux côtés de Monet et de Cézanne, en 1874. Il est de ceux dont a pu dire qu'il était un amateur qui ne faisait pas de la peinture en amateur. Il avait suffisamment de caractère pour ne pas se laisser influencer, serait-ce par Degas. Son œuvre picturale révèle, à la fois, la délicatesse et la fermeté, la souplesse et la maturité, de son tempérament affirmé. Ses paysages témoignent du sérieux et de la méthode appliqués à l'observation de la nature. On lui doit de nombreuses aquarelles, sans pour autant négliger des toiles, sur des thèmes d'architectures, de paysages, d'études de nus, d'intérieurs, de personnages... Les critiques, à son égard, sont partagés, mais tous lui reconnaissent un talent certain, le classant dans cette catégorie de peintres appelés : les petits maîtres de l'école française de peinture du XIXe siècle.

Henri Rouart a planté son chevalet en de nombreux endroits, à commencer par sa propriété de La Queue-en-Brie, mais aussi dans la région de Melun (Le Mée), en Italie (Venise, Florence, Rome, Gênes), dans le midi de la France (Pyrénées, Côte d'Azur...), en Bretagne, dans le Cher...

Il participe aux expositions impressionnistes, de 1876 à 1886, sauf à celle de 1882; ainsi qu'aux salons officiels, de 1868 à 1886.

Son aide morale et matérielle a été essentielle pour les artistes de cette école. Sa collection, très ouverte, accueille pêle-mêle, dans sa très belle demeure du 34 rue de Lisbonne, non seulement ses contemporains, Delacroix, Courbet, Daumier, Millet, Manet, Corot (plus de cinquante), Jongkind, Gauguin, Morisot, Toulouse-Lautrec, et bien sûr Degas; mais aussi Poussin, Lorrain, Chardin, Goya, Ribera, Fragonard, Bruegel, Greco, Tiepolo, Prud'hon, Cals, et tant d'autres. Il prête d'ailleurs volontiers certaines de ces œuvres pour faire connaître ses collègues et amis, à l'occasion de diverses expositions.

Le groupe impressionniste, constitué en une Société anonyme coopérative d'Artistes, procède à une première exposition dans la galerie du photographe Nadar. Une trentaine de participants se rencontrent à cette occasion, parmi les-



Peinture d'Henri Rouart

quels : Boudin, Cézanne, Degas, Monet, Berthe Morisot, Pissarro, Renoir, Sisley, et... Rouart. De son côté, Manet n'accepta jamais de participer à ce genre d'exposition des "refusés".

C'est au cours des années 1875 et 1876, qu'Henri Rouart fait l'acquisition de plusieurs toiles de Monet. En particulier, le 24 mars 1875, il a également acquis, outre des Monet, à l'Hôtel Drouot, plusieurs œuvres de Berthe Morisot et de Renoir. L'une des toiles de ce dernier représente deux petites filles au piano : il s'agit des sœurs Yvonne et Christine Lerolle (filles du peintre Lerolle) qui, plus tard, épouseront des fils Rouart.

On ne peut évoquer Henri Rouart sans lui associer son ami, le peintre Edgar Degas qui séjourne à plusieurs reprises dans notre commune, où, dit-on, il peint quelques unes de ses œuvres; cependant cette version des choses est infirmée par un descendant d'Henri Rouart qui atteste que Degas, déjà malade, n'était plus en état de produire des œuvres qu'on lui attribue comme ayant été réalisées à la Queue-en-Brie. Il précise que Degas, à sa connaissance, n'a fait guère plus de deux séjours dans notre commune; l'un, tout seul, et il était logé dans une chambre d'amis de la maison : cette chambre étant visible sur un tableau d'Ernest Rouart, détenu par le Musée Marmottan; et un deuxième séjour, en compagnie de sa gouvernante Zoé,

dans la maison du 3 de la Grande Rue. Mais il semble bien cependant, que ce peintre ait effectué plusieurs séjours, plus ou moins brefs, dans notre commune, invité par Rouart. Degas, qui n'a jamais eu un caractère facile, voire même misanthrope, laisse pourtant poindre un moment d'affection en affirmant que les Rouart sont sa seule famille.

En 1898, Daniel Halévy rend visite au peintre malade, dans son appartement de la rue Victor Massé. Degas lui fait part du mariage du fils Rouart, en lui exprimant sa joie d'avoir réussi à faire le bonheur d'Ernest. A son tour, Degas, rend visite aux Halévy, rue de Douai mais aussi à Sucy-en-Brie, dans leur propriété de Haute-Maison. C'est à cette occasion que les Rouart et les Halévy se retrouveront.

Le marchand et mécène Ambroise Vollard, qui a, en quelque sorte succédé au Père Tanguy, comme marchand de toiles impressionnistes, toujours à la recherche d'une bonne affaire, va jusqu'à relancer Degas, chez les Rouart, à La Queue-en-Brie. Là, il découvre un Degas tout-à-fait différent, un vieil homme, toujours bougon, en pantalon de toile, coiffé d'un chapeau de paille, les yeux abrités derrière d'épaisses lunettes, travaillant dans un petit atelier installé de façon sommaire, dans l'Orangerie. Degas, qui n'aime pas la campagne, peste sans cesse contre un cochon de coq qui le réveille chaque matin.

Sa vue est déjà très atteinte et il s'en plaint auprès d'Alexis Rouart. En mai 1991, il doit tâter les tableaux d'une exposition, en laissant ses mains courir sur les toiles. Il marche à l'aide d'une canne, à la rencontre de la famille Halévy, près de La Queue-



*Aquarelle inachevée représentant les deux maisons
de la propriété Rouart à la Queue-en-Brie.*

en-Bric. Cependant, son œil gauche lui permettra de conserver une vague vision des choses.

Ceux qui s'intéressent à cette période de la peinture, savent le rôle que joua pour les peintres, le "Père Tanguy", Julien Tanguy. Celui-ci s'était battu sur les barricades de la Commune. Capturé, il avait été parqué, avec des milliers d'autres prisonniers, au camp de Satory, attendant l'exécution ou la déportation. Il fut tiré d'affaire par un officier d'artillerie : le capitaine Henri Rouart.

Le legs

En 1912, les 9, 10, 11 décembre, lors de la vente Rouart, un Gauguin, de 1896, intitulé "Papeete" est adjugé pour 31 500 francs, à la Galerie Manzi-Joyant. D'autres œuvres sont également dispersées à l'occasion de cette vente, dont un Toulouse-Lautrec, et plusieurs Degas. Une nouvelle vente, les 16, 17, 18 décembre de la même année, voit la dispersion de dessins et pastels, toujours dans la même galerie. Puis, les 21 et 22 avril 1913, ce sera la vente de divers tableaux : Lepic, Robot, Boudin, Cals, Brandon, Colin,... Ces ventes ont vu l'éparpillement de plus de neuf cents œuvres, pour une somme de cinq millions six cent cinquante mille neuf cent dix francs (d'avant 1914 !). On pourrait évoquer, à son propos, la collection de l'américain Barnes !

Nous préciserons, pour donner un aperçu de la richesse et de la variété de cette collection, que ces ventes ont vu la dispersion de quarante-sept Corot, huit Courbet, quatorze Daumier, douze Delacroix, quatorze Millet, quatre Théodore Rousseau, quatre Boudin, huit Cals, quatre Fantin-Latour, sept Jongkind, douze Lépine, quatre Puvis de Chavannes, et diverses toiles de Diaz Dupré, Tassaert, Lewis Brown, Chintreuil, Isabey, Harpignies, sans oublier Pissaro, Mary Cassatt, Cézanne (deux natures mortes acquises précisément par Barnes), Forain,...

Au cours de l'année 1997, le legs Rouart défraye la chronique du monde des arts. Henri Rouart avait constitué une superbe collection de tableaux, non seulement impressionnistes, mais qui comptait aussi, entre autres, un Fragonard, un Chardin, et... une cinquantaine de Corot !

Le 27 novembre 1997, vingt-sept de ces œuvres (Gauguin, Degas, Daumier,...), faisant partie de la collection de Thérèse et Julien Rouart, sont mises en vente à l'Hôtel Drouot, où elles trouvent acquéreurs pour un montant total de soixante-quinze millions cinq-cent-soixante mille francs, destinés en grande partie à une œuvre caritative : "les orphelins d'Auteuil".

Plusieurs musées possèdent de ses œuvres : Melun, Pau, Arras, Limoges, Alger, Orsay, Marmottan, Chicago, ...

La famille

Henri Rouart a eu six enfants :

*deux filles :

- Hélène (1863-1928), future **Madame Marin**

- Lucie (1865-1868)

Paris
Merci, ma chère Hélène
pour le déjeuner chez votre
oncle Alexis, toute la famille
sauf vous deux et votre
pauvre Valentine. Vous
êtes stupéfaite de la mine
de M^r Louis, mauvais soldat
(dit-il) mais terrible avaleur
de cuisine de cantine. Je vous
embrasse et serais à l'aise de
votre compagnon. Degas

Lettre d'Edgar Degas à Mme Hélène Marin, fille d'Henri Rouart

*quatre fils :

-Alexis (1870-1921), dont le fils Paul épouse Agathe, la fille de Paul Valéry et de Jeanne Gobillard, cousine de Julie Manet. Alexis est avocat. Paul est éditeur d'œuvres musicales de Poulenc, Sauguet, Honneger... ; et soutient la création des Jeunes musicales.

- Eugène (1872-1934), après avoir fait ses études à Montpellier, est devenu exploitant agricole, d'abord au Plessis-Trévisé, puis dans la Haute-Garonne dont il devint sénateur ; il a eu trois enfants.

- Ernest Rouart (1874-1942), le seul élève de Degas qui sera également l'artisan du mariage d'Ernest avec Julie Manet, la fille de Berthe Morisot¹⁰ et d'Eugène Manet (frère du peintre Edouard Manet), en mai 1900. Ernest Rouart a eu trois enfants : Julien (1901-1994) - Clément (1906-1992) - Denis (1908-1984). Julien et Denis furent sans descendance. Clément est le père d'Yves Rouart, actuellement vivant.

- Louis (1875-196?), à qui l'on doit deux biographies : Berthe Morisot et Ernest Rouart, est éditeur et s'attachera au renouveau de l'art religieux.

La famille n'est pas éteinte, la postérité d'Henri Rouart a été prolifique : elle compte cinquante-trois descendants! L'un de ses arrière-petit-fils : Jean-Marie Rouart, est directeur du *Figaro littéraire* et membre de l'Académie française. Nous avons eu également le plaisir d'entrer en relation avec messieurs Alain Bricka et Charles Marin, autres arrière-petits-fils d'Henri Rouart.

L'unique rue d'un petit lotissement qui, surplombant la rue de la Libération, débouche dans la rue Jean Jaurès, porte le nom d'Henri Rouart. Il y avait eu déjà une rue Henri Rouart dans le quartier des Champlan. Cette rue a vu son nom remplacé par le prolongement de la rue Saint-Exupéry. L'actuelle Maison pour tous, qui vient d'être agrandie et rénovée, porte aussi le nom d'Henri Rouart.

LES NOUVEAUX ILLUSTRÉS DE LA QUEUE-EN-BRIE

Signe des temps (*sic transit gloria mundi*) : aux illustres grands seigneurs, militaires, ingénieurs, grands commis de l'Etat, artistes, ont succédé des... sportifs. C'est ainsi que nous hébergeons, ou avons hébergé, sur le territoire communal :

- Claude Pitou (champion de France, puis vice-champion d'Europe de kick-boxing)
- Cathy Fleury (médaillée d'or de judo aux Jeux olympiques de Barcelone)
- monsieur et madame Bréjon (champions de canoë-kayak)
- monsieur Birocheau (entraîneur national de ping-pong)
- Jacky Dohen (champion de France du 110 m haies)
- Patricia Gérard (médaillée de bronze aux Jeux olympiques d'Atlanta, au championnat du monde sur 100 m et 100 m haies)
- Emmanuel Bangué (champion de France en saut en longueur)

D'autres ont laissé leur nom aux stades : Léo Lagrange et Robert Barran ; à un gymnase : Pierre de Coubertin.

Se distinguer, et être, sinon illustre, du moins connu -et reconnu-, pour ceux qui, à un moment donné, ont porté la couronne de laurier et d'olivier de la célébrité, n'est-ce pas une certaine manière de transmettre ce qu'ils sont devenus, pour l'édification des générations futures ?

ANDRÉ GIDALI

NOTES

- 1) *On attribue souvent aux édifices publics le nom d'un homme ou d'une femme célèbres; à La Queue-en-Brie, nous avons les écoles Jean Jaurès, Lamartine, Pasteur, Jean Zay, Pauline Kergomard; le collège Jean Moulin; le lycée intercommunal Champlain; les stades Léo Lagrange et Robert Barran; le gymnase Pierre de Coubertin. A noter que seuls quatre noms de femmes ont été honorés : Georges Sand et Louise Michel ont leur rue; Danielle Casanova, sa place; et Pauline Kergomard, son groupe scolaire. Aucun de ces noms n'est en rapport avec l'histoire locale.*
- 2) *Ce nom de Nick provient du vieux hollandais "nikker" ou de l'anglais ancien "nicor", c'est-à-dire : gobelin ou esprit de l'eau. Ceci pourrait expliquer que le nom de Nicolas aurait été donné au saint chrétien qui se serait substitué à une divinité païenne de l'eau, protégeant ceux qui voyageaient sur l'eau. Saint Nicolas est effectivement le patron des navigateurs, floteurs de bois, marins, nautonniers et autres passeurs et mariners.*
- 3) *d'après un article paru dans les Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France, tome XV, 1964, pages 77-78*
- 4) *Pour plus de détails sur ce sujet, on consultera les Mémoires d'Outre-Tombe (tome 1) de Châteaubriand.*
- 5) *AD 94 - 7 E 776*
- 6) *pour plus d'informations à leur sujet, on se reportera à notre Essai Historique sur La Queue-en-Brie*
- 7) *Paul Valéry -Degas Danse Dessin- Gallimard Folio Essais*
- 8) *ces incidents ont été relatés dans l'article sur l'Histoire des Transports à La Queue-en-Brie (colloque CLIO 94 de 1994)*
- 9) *Quand nous nous sommes installés à La Queue-en-Brie, en 1968, il n'y avait toujours pas de médecin. Il fallait faire appel à un praticien de Pontault-Combault, de Sucy ou même de Boissy-Saint-Léger. Ce n'est que vers 1970 qu'un premier médecin ouvrit un cabinet médical au village. En 1999, il y en a six (pour une population d'environ 12 000 habitants).*
- 10) *Berthe Morisot compte parmi ses ancêtres, le peintre Fragonard. Elle mourut le 2 mars 1895, des suites d'une congestion pulmonaire, âgée de 54 ans. Le 6 mars, elle fut enterrée dans la tombe familiale des Manet, à Passy, auprès d'Eugène et d'Edouard.*

REMERCIEMENTS

- *Jean-Marie Rouart, arrière-petit-fils d'Henri Rouart, qui a facilité notre travail en nous ouvrant des pistes de recherches*

- *Deux autres arrière-petits-fils d'Henri Rouart : Charles Marin et Alain Bricka ont eu la gentillesse de nous communiquer de nombreux renseignements et documents*
- *Bibliothèques et Archives du Musée d'Orsay, de l'Ecole polytechnique, du Conservatoire des Arts et Métiers*
- *Monsieur Lobry des services techniques de la mairie de La Queue-en-Brie*

BIBLIOGRAPHIE

. *Articles de journaux :*

- *Le Monde des 30 novembre et 1er décembre 1997*
- *Le Point n° 1314 du 22 novembre 1997*

. *Blunden & Daval, Journal de l'Impressionnisme, SKIRA, 1987*

. *Connaissance des Arts, n° 544 - Novembre 1997*

. *M. Daumas (directeur), Histoire Générale des Techniques, tome 4, 1978*

. *A. Distel, Les collectionneurs des impressionnistes, amateurs et marchands, La Bibliothèque des Arts, 1989*

. *Enclopædia Universalis, tome 11, édition 1992*

. *G. Lista, Medardo Rosso, destin d'un sculpteur (1858-1928), L'Echoppe, Paris 2ème*

. *H.Loyrette, Degas, Fayard*

. *Ouvrage collectif, l'abécédaire de Manet, Flammarion, 1998*

. *H. Perruchot, la vie de Manet, Hachette, 1959*

. *Registres des délibérations du conseil municipal de La Queue-en-Brie*

. *J. Roblin, Chronique caudacienne*

. *D. Rouart & J.D. Rey, Monet-Nymphéas, Fernand Hazan 1972*

. *D. Rouart & S. Orienti, Tout l'œuvre peint de Manet, Flammarion 1970*

. *D. Rouart & D. Wildenstein, Edouard Manet, Bibliothèque des Arts 1975*

. *P. Valéry, Degas Danse Dessin (1938), Gallimard Folio Essais 323, 1965*

PHOTOGRAPHIES

Les documents photographiques nous ont été communiqués par monsieur Charles Marin et reproduits avec son aimable autorisation.

La lettre de Degas à Madame Marin nous a été communiquée par Monsieur Alain Bricka.

UN CITOYEN ILLUSTRE DE VILLECRESNES ANTHELME BALTHAZARD RICHERAND (1779-1840)

Nous avons choisi de présenter Anthelme Balthazard Richerand pour trois raisons : Il illustre parfaitement l'adaptation à une époque en pleine mutation en réussissant à atteindre un sommet d'une profession capitale à l'âge de vingt-deux ans, démontrant ainsi que tout est possible à l'homme qui y met de la volonté.

Il traverse une époque de changements successifs de gouvernements en s'y adaptant parfaitement, sans être partisan, en remplissant sa mission de médecin. Il s'évertue à échapper à toute systématisation professionnelle et aussi à démystifier la médecine face aux préjugés populaires.

Anthelme Balthazard Richerand est né à Bellay dans l'ancien Bugey, dans la Dombes exactement, le 4 février 1779. TE "Anthelme Balthazard Richerand est né à Bellay dans l'ancien Bugey, dans la Dourle exactement le 4 Février 1779."

Ses parents étaient Pierre Richerand, notaire royal à Bellay et Marie Josephte Sevoz, fille de Maître Anthelme Sevoz, procureur au bailliage du Bugey. Ils s'étaient mariés le 18 mai 1778.

Pierre Richerand était lui-même fils de Anthelme Richerand ancien notaire royal à Bellay.

Pierre Richerand est décédé à quarante-et-un ans, le 20 août 1782. Balthazard avait tout juste trois ans et demi. Il avait eu deux frères nés après lui le premier est mort le lendemain de sa naissance et le second né trois semaines avant le décès de son père est mort deux semaines après son père. Balthazard était donc le seul héritier de son père mort prématurément en pleine activité, ce qui a valu la mise sous inventaire judiciaire de son étude, et sa mère a eu quelques difficultés pour se faire désigner comme tutrice de son fils. Après quelques années de veuvage sa mère s'est remariée.

Dès sa première enfance, Balthazard témoigne de remarquables qualités d'intelligence et de travail en même temps qu'une grande volonté que rien ne pouvait arrêter. A sept ans il était un gentil gamin aux cheveux blonds quand sa mère le mit au collège des Josephistes à Bellay où il témoigna aussitôt de dispositions exceptionnelles ; d'un esprit précoce il avait une intelligence vive et le travail très facile. Il remporta sans effort les premiers prix de sa classe.

Ses camarades l'aimaient beaucoup pour ses façons cordiales et impétueuses. En 1791 avec la suppression de l'enseignement religieux le collège fut fermé et ses études interrompues. La Révolution bouleversa encore sa vie quand son beau-père fut emprisonné à Paris par le Comité de Salut Public en 1793 et que sa mère fit à pieds le voyage à Paris pour solliciter du Comité sa mise en liberté.

Balthazard se trouvait dans une condition qui lui imposait l'obligation d'assurer ses moyens d'existence. Il orienta sa vie vers une profession susceptible de lui procurer des ressources : il choisit celle de chirurgien.

Les administrateurs du district prirent Balthazard comme secrétaire en raison de son remarquable talent de rédaction ; ils cherchèrent à se l'attacher définitivement. Mais Balthazard bénéficiait de la vive amitié du docteur Tessand, patricien dévoué et désintéressé, très instruit en médecine qui commença son instruction médicale. Le docteur Tessand fut extrêmement séduit des progrès réalisés par son élève et décida qu'il lui était indispensable d'aller continuer ses études à Paris

Balthazard n'avait que seize ans et sa mère hésita beaucoup à le laisser partir ; enfin, en 1796 elle se rendit aux raisons de docteur Tessand et consentit au départ de son fils.

Les historiographes décrivent son voyage. Chéreau dans un article du *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences* raconte : "Richerand partit à pieds pour Paris, il s'acheminait lentement sur la route qui conduit à Cressin -montait là dans une patache chargée de pommes qui descendait le Rhône- arrivait à Lyon, prenait la voiture publique et parvenait à Paris." Frédéric Dubois écrivit lui aussi qu'il s'était embarqué sur le Rhône dans un bateau chargé de pommes. Parvenu à Paris Richerand se logea dans une modeste chambre de la rue des Mathurins Saint-Jacques qui lui coûta 12 francs par mois.

Depuis 1794, la Convention nationale avait créé l'Ecole de Santé de Paris. Hureau nous raconte que Richerand bénéficia de l'arrêté ministériel du 3 frimaire an VI qui autorisait les réceptions provisoires. Richerand se distingua bientôt parmi les meilleurs élèves, se fit remarquer par son talent d'écrivain en même temps que par la justesse de ses critiques. Il rédigea des analyses raisonnées des leçons de ses maîtres et des examens critiques. Il fut estimé par Georges Cabanis (médecin philosophe qui rattacha les faits psychiques à la physiologie), dont il devint l'ami. Deux ans après sa montée à Paris il pouvait écrire à sa mère de cesser de lui envoyer de l'argent.

Le 15 thermidor an VII (2 août 1799) il passa sa thèse de doctorat en médecine sur le sujet suivant : "Dissertation anatomico - chirurgicale sur les fractures du col du fémur." Le Docteur Réveillé Parise dit : "A peine reçu, tout lui fut aplani, la fortune le comble de ses faveurs : homme d'esprit, écrivain brillant, bon logicien, vulgarisateur habile, il sut mettre à profit ces dons heureux de la nature."

En l'an VII il fut réquisitionné comme chirurgien de troisième classe. Quand sa commission, signée de Bernadotte, datée du 12 fructidor an VII, lui a été remise, des amis puissants s'interposèrent et il put continuer ses services et ses études.

Cabanis l'avait déjà introduit dans ce milieu choisi qui portait le nom de "Société d'Auteuil". Richerand y brilla en raison de ses qualités. C'est deux ans plus tard en l'an IX, il avait 22 ans, qu'il publia *Les Nouveaux Eléments de Physiologie*, chez Richard,

Caille et Rivieuc, libraires au 11 rue Haute-Feuille. Cette publication est mentionnée par Bourdais dans le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* (Paris, 1857) qui estime qu'il en avait été vendu 30 000 exemplaires. Cet ouvrage, qui avait déjà fait l'objet de son vivant de onze éditions, a été traduit dans plusieurs langues.

C'est à cette époque, en 1801 qu'il se réalise professionnellement : il est nommé chirurgien en chef de l'Hôpital Saint Louis où il a son buste. L'hôpital Saint Louis avait été créé sous Henri IV extra-muros. C'est un hôpital où, plus tard, a été créé une fondation de dermatologie, avec la participation de Alibert, Bazin, Cailler, Fourée, Lurgalle, Pean.

Richerand a également un buste à l'école de Médecine où il avait été nommé professeur en remplacement de Lassus en 1807.

Il a participé au renouveau de la médecine qu'il pratiqua en dehors de toute idée de système. Dès 1801, on trouve dans son traité sur les nouveaux éléments de physiologie des hypothèses chimiques pour expliquer les réactions musculaires.

En 1809, il publie *Les Préjugés populaires relatifs à la Médecine* ; en 1821, *La Nosographie chirurgicale* ; en 1825, *Histoire des progrès récents de la Médecine*. Dans la foulée, il avait reçu la Légion d'Honneur en 1814. A la Restauration, il devient médecin consultant du roi Louis XVIII et reçoit des lettres de noblesse : il est fait baron en 1815 et reçoit le cordon de Saint-Michel en 1819. Il est demeuré médecin consultant du roi sous Charles X.

C'est vers cette même époque qu'il a épousé Marie Madeleine Hortense Martin de Gibergue qui était née le 5 février 1792 ; d'elle il eût deux enfants. Le premier, Vladimir, né le 16 août 1816, est devenu lui aussi professeur de médecine et son fils, Jean Marie Eugène Augustin, né le 21 novembre 1867, est devenu également professeur de médecine. Vladimir est décédé à Paris le 1er janvier 1893. Le Baron Anthelme Balthazard Richerand a donc été une sorte de plaque tournante car, issu d'une famille de plusieurs générations de notaires, il est devenu le premier d'une série de plusieurs générations de médecins. Magloire Sosthène, le deuxième enfant qu'il eut de sa femme Hortense, né le 28 novembre 1829, a été maire de Villecresnes de 1870 à 1903. Il est décédé à Paris, le 14 avril 1915.

Puisque nous voilà arrivé à parler de Villecresnes, il faut signaler que le baron Richerand, médecin consultant du roi, est venu s'installer à Villecresnes en 1817 lorsqu'il a acquis du baron Labassée, général de brigade, l'hôtel des Jardins, parcelle du fief le plus ancien de Villecresnes qui était lié au fief de l'Arpent des Vieilles-Vignes, lequel relevait de la châellenie de Yerres.

Au cours de ses séjours à Villecresnes, il n'est pas rare que des rencontres aient lieu avec Jean Anthelme Brillat-Savarin, magistrat et gastronome originaire du Bellay comme lui (1755-1826), et d'autres personnes notables séjournant entre Villecresnes, Yerres et Grosbois.

Richerand avait un esprit très critique, ce qui eut pour effet de lui valoir l'animosité de tous ses collègues, en particulier de ceux de l'Hôtel-Dieu. En vieillissant, il devint renfermé et taciturne.

Il est décédé à Paris, le 23 janvier 1840. A sa mort, son service funèbre eut lieu à Saint-Sulpice où presque tous ses collègues furent présents. Ses restes furent transportés à Villecresnes où il a sa sépulture.

Avant sa mort il avait expressément demandé à ce qu'aucun éloge ni aucun discours ne fût prononcés - son voeu fut respecté.

Son épouse, Marie Hortense Martin de Gibergues est décédée à Villecresnes le 27 juillet 1868.

Ses contemporains dans la profession ont été :

Marie François Xavier Bichat (1771-1802) médecin anatomiste et physiologiste ; Richerand s'inspira de ses travaux pour ses écrits.

Guillaume Dupuytren (1777-1835), fondateur de l'anatomie pathologique dont il fit la base de la chirurgie moderne, a été chirurgien de Louis XVIII et de Charles X ;

Pierre Bretonneau (1778-1862), qui a fait des communications sur la fièvre typhoïde, la diphtérie, et les maladies infectieuses ;

Alfred Velpeau (1795-1867), chirurgien comme lui, qui a donné son nom à une bande de pansement ;

Armand Trousseau (1801-1867) qui a rédigé un traité de thérapeutique.

Bien qu'aucun discours n'ait été prononcé à son inhumation, Richerand a été honoré par l'attribution de son nom à un boulevard de Paris. A Villecresnes, il existe bien un boulevard Richerand, mais il semble que ce nom ait été attribué en l'honneur de son fils Magloire qui avait été maire de cette ville pendant plus de quarante ans. D'ailleurs, ce dernier fut le parrain d'une cloche de l'église de Villecresnes, nommée Marie-Amélie, baptisée le 29 août 1875. Elle porte gravée le nom de baron Richerand, une coquetterie du fils qui associe son père à son parrainage.

**ETUDES D'ARCHIVES ET DOCUMENTATION
LYLIANE MOINET**

**RÉCOLEMENT ET PRÉSENTATION
JOSEPH D. DUMAZEL**

LE MARÉCHAL BERTHIER

Si le maréchal Berthier est, parmi “nos concitoyens illustres” –pour reprendre l’intitulé du colloque auquel je remercie vivement Clio 94 de m’avoir invité– l’un de ceux dont la renommée, attachée à la légende napoléonienne, est la plus grande, le destin de ses descendants est moins précisément connu, bien qu’évoqué par Monsieur le Conseiller général Guillemard dans ses ouvrages sur la commune de Boissy-Saint-Léger ou le domaine de Grosbois¹, où, comme on le sait, les Berthier s’étaient fixés. Aussi vous présenterais-je le destin des Berthier de Wagram en présentant brièvement d’abord la méthodologie, puis les principaux résultats de cette enquête.

Ce travail s’inscrit au croisement de deux grandes tendances à l’œuvre dans le renouvellement des sciences sociales et notamment de la recherche historique. La première consiste en un intérêt accru pour l’histoire sociale des élites, à la suite des travaux de Guy Chaussinand-Nogaret sur la noblesse du siècle des Lumières qu’il dépeint ouverte aux idées modernes et à la haute bourgeoisie². Dès lors, la façon dont les fortunes aristocratiques de quelque importance avaient traversé la Révolution demandaient une élucidation qui est devenue effective avec la parution de travaux sur les noblesses de Somme³ et de Franche-Comté⁴, qui montrent leur capacité d’adaptation dans la France post-révolutionnaire, expliquent la persistance du modèle nobiliaire au XIXe siècle, et permettent de mieux appréhender les motifs qui poussèrent Napoléon à créer une noblesse d’Empire. La seconde tendance consiste à privilégier non plus “l’étude des structures et des processus à large échelle” mais “l’individuel et les relations inter-personnelles” afin de mieux saisir les “écarts possibles par rapport aux régularités”⁵. De ce point de vue, l’étude d’un lignage de la haute aristocratie impériale permet également d’évaluer les limites de la construction napoléonienne, puisque cette noblesse d’Empire s’est constituée en “plagiant” l’ancienne noblesse, selon le mot de M. Bloch⁶. Or l’acculturation des nouveaux titrés aux valeurs du ci-devant Second Ordre fut-elle une réussite ? Dans ce cas quid de leur fidélité à l’Empereur, singulièrement après sa chute ? Ou de leur éventuelle reconversion ? Pour répondre à ces interrogations, la famille apparaît donc comme un observatoire idéal.

Les archives de Grosbois représentent donc une source exceptionnelle. Mais dans la mesure où il s’agit moins des papiers d’une famille que ceux de leurs intendants, on n’y trouvera ni journaux intimes ni correspondance privée, ni relations de voyage. Mais :

- des papiers relatifs aux diverses propriétés et valeurs boursières de 1808 à 1929,
- des documents concernant plus spécifiquement l’exploitation agricole des bois terres et fermes autour de Grosbois.
- des pièces de comptabilité qui se subdivisent entre les budgets des intendants et les très nombreux devis, factures et quittances qui les appuient

Aussi l’existence de sources complémentaires constitue-t-elle un précieux recours.

Les minutes notariales, où sont classés les inventaires *post mortem* et les dossiers de succession, et les déclarations de mutations après décès des archives de l'Enregistrement sont toutefois protégées par la prescription centenaire et faussés par la dissimulation fiscale. Heureusement, les archives départementales du Val-de-Marne contiennent des trésors, notamment les archives du cadastre, qui permettent d'appréhender les mouvements de la fortune foncière jusqu'à des dates relativement récentes. Par ailleurs, les archives de la Garde nationale, les listes d'électeurs censitaires sous la monarchie de Juillet ou les résultats des élections cantonales ou municipales renseignent sur l'échelle des fortunes locales ou le potentiel électoral des Berthier. En outre, les fonds des ministères de la Justice ou des Finances, comme du Crédit foncier ou de la Banque de France offrent des informations sur leurs finances. Enfin l'imprimé, et tout particulièrement les mémoires et la correspondance des contemporains permettent de mieux situer les Wagram dans les hiérarchies mondaines de leur époque.

On sait peu de choses de l'aïeul, Michel Berthier, né à Chaource, charron de son état, sauf qu'il émigra à Tonnerre où, en 1721, lui naquit Jean-Baptiste, le père du maréchal Berthier. Toutefois, l'émigration vers la ville était l'indice d'une volonté d'amélioration des conditions de vie, voire de promotion sociale. De plus, le métier de charron implique la maîtrise d'un savoir-faire technique fondé sur la géométrie du cercle, donc une forme de capital culturel. Or ce furent précisément ses qualités de technicien qui permirent à son fils, Jean-Baptiste, d'effectuer une extraordinaire ascension sociale au siècle des Lumières. Ses dispositions le firent rapidement atteindre le grade d'ingénieur-géographe, puis de gouverneur des hôtels de la Marine et de la Guerre à Versailles, en même temps accéder à la noblesse héréditaire en 1765. C'était dans ce milieu de techniciens qu'il se maria avec la fille d'un ingénieur-géographe, lui-même marié à une fille et sœur d'ingénieurs-géographes. Il en eut douze enfants, dont cinq survécurent : ses deux filles épousèrent deux petits officiers nobles, tandis que ses trois fils embrassèrent tous la carrière militaire.

L'aîné, Louis-Alexandre Berthier, était né à Versailles en 1753. Le fait qu'il ait été nommé à seize ans ingénieur-géographe et placé directement sous les ordres de son père laisse supposer que très tôt il bénéficia d'un apprentissage sur le tas à l'hôtel de la Guerre. Lieutenant en 1772, les relations de son père dans la hiérarchie militaire lui permirent de rejoindre le corps expéditionnaire commandé par Rochambeau et de se lier avec un Ségur, un Custine, ou un La Fayette. Ce dernier, nommé après le 14 juillet 1789, commandant en chef de la Garde nationale de Versailles, en fit son major-général puis lui laissa son poste. En 1792, au moment de la déclaration de guerre, Rochambeau l'appela à la tête de son état-major. Sous la Terreur, Berthier se porta volontaire en Vendée. Après Thermidor, il vit son destin basculer quand Bonaparte l'appela à la tête de l'état-major de l'armée d'Italie, puis lorsque arrivant à Milan, il éprouva un véritable "coup de foudre" pour la marquise Visconti dont il ne se sépara plus jusqu'en 1815. Après l'Égypte, puis le dix-huit brumaire, il devint ministre de la Guerre du Consulat et commença à vivre en grand seigneur. Avec l'Empire, Berthier devint successivement maréchal, Grand

Veneur, prince souverain de Neuchâtel et enfin Vice-Connétable. En contrepartie, Napoléon lui imposa d'épouser Marie-Elisabeth, nièce du roi Maximilien de Bavière, avant de l'élever au titre de prince de Wagram, du nom de la bataille gagnée contre l'Autriche, avec des dotations considérables. De plus, dès 1802, Berthier avait commencé, à se constituer un patrimoine immobilier en acquérant un premier hôtel particulier rue de la Victoire à Paris et l'année suivante le domaine des Moulineaux à Issy. À partir de 1804, il se lança dans d'ambitieux achats : le domaine de Grosbois à Boissy-Saint-Léger, de grandes fermes (comme celle de Mandres, des Marais à Sucy ou de Combault à Marolles), des bois, dont les Camaldules, acquises de Barras, et de plus grands hôtels particuliers dans le quartier de la Madeleine ainsi qu'à Fontainebleau. C'est ainsi qu'après son décès, sa fortune personnelle, dépassait les trois millions et demi de francs. De plus, il avait revendu certaines de ses dotations à l'étranger pour les convertir en majorat autour de Grosbois. À la Restauration, il se rallia à Louis XVIII, qui le nomma capitaine des Gardes du corps, tandis que le traité de Paris le privait de toutes ses dotations hors de l'hexagone. Et au moment des Cent Jours, il dut se résoudre à fuir avec le roi, puis à se réfugier chez son beau-père, à Bamberg en Bavière. Le 1er juin 1815, on découvrit son corps disloqué en contrebas du palais ducal. Les enquêtes menées, en particulier par le juge Feuerbach, père du philosophe, ne permirent pas d'élucider la nature du décès : suicide, accident, ou assassinat.

Aussitôt, sa veuve, fut nommée tutrice naturelle et légale des enfants, avec l'entière responsabilité de la gestion de leur patrimoine. Au début, elle ne chercha pas à modifier son train de vie princier. Puis, mise en quasi cessation de paiement en 1818, cette cigale se fit fourmi, entreprit des réformes de grande ampleur, revendit une partie des immeubles du Maréchal, changea d'hôtel particulier, et surtout se battit opiniâtement pour récupérer les sommes confisquées par les Alliés, ou faire échouer les contestations d'ex-émigrés, en tête desquels se trouvait la duchesse d'Orléans, désireuse de reprendre possession de bois acquis par Berthier. Par sa volonté ardente et sa ténacité, la princesse douairière de Wagram, parvint à maintenir, pour sa famille, dans une position sociale avantageuse qui se concrétisa dans les alliances contractées pour ses enfants.

À 21 ans, le jeune prince de Wagram épousa Zénaïde Clary, fille du général Clary et nièce de la reine de Suède, Désirée Clary. Elle lui apportait une fortune considérable, majoritairement composée d'actifs financiers, dont une part de valeurs hollandaises, et un immeuble de rapport, rue Montmartre. En 1832, la plus âgée de ses deux sœurs, Caroline épousa à son tour le baron Alphonse d'Hautpoul, fils du baron d'Hautpoul, tué à Eylau, et enfin, la plus jeune, Anna, Jules Lebrun, comte de Plaisance, fils d'un ancien aide de camp de Berthier et petit-fils de l'ancien consul devenu architrésorier de l'Empire. La princesse douairière continua de loger avec son fils dans leur hôtel de la rue de la Chaussée d'Antin, en compagnie d'un officier de l'état-major, de quatre ans plus jeune qu'elle, le lieutenant-colonel Alphonse Lermnier, devenu, selon l'expression consacrée, son ami dévoué et qui la représentait même au conseil municipal à Boissy-Saint-Léger¹⁰. Ce dernier exerça

une grande influence sur le jeune prince. Puis au bout de dix ans de vie commune, le prince et sa femme partirent s'installer dans le quartier de la Nouvelle-Athènes, et achetèrent un hôtel, rue de La Rochefoucauld, et la princesse douairière se retira dans celui de Saint-Thomas d'Aquin, rue Plumet¹¹. Elle y rendit l'âme en mai 1849, sans avoir revu sa fille Anna. En effet, cette dernière s'était enfuie avec son amant le prince Belgioso, sur les rives du lac de Côme, comme si à l'image de son père, elle choisissait de vivre son amour hors des liens du mariage. Le 2e prince de Wagram préféra défendre l'honneur du nom, non seulement en rachetant leurs parts à ses sœurs, mais en agrandissant le domaine de Grosbois, notamment avec l'achat de la ferme du bois d'Auteuil. Ses propriétés s'étendaient sur plus de 2 000 hectares. Le fils du Maréchal y créa de grandes unités d'exploitation agricole et sylvestre, les premières étant louées à de gros fermiers pour de hauts loyers. Il devint, habilement secondé par son intendant, Alexandre Gaut, un notable local, siégea au conseil municipal de Boissy-Saint-Léger et fut élu capitaine commandant de la Garde nationale de Boissy-Saint-Léger, et s'illustra dans la répression des émeutes de juin 1848. Napoléon III, qui avait besoin d'une aristocratie de soutien, le nomma sénateur et maire de la commune de Boissy-Saint-Léger. En outre, élu depuis 1848 au conseil d'arrondissement, le châtelain de Grosbois fit son entrée en 1852 au conseil général. Mais il abandonna son magistère municipal après la chute du Second Empire, et son fils le remplaça au conseil général à partir de 1871, tout en siégeant au conseil municipal de Marolles. Le 2e prince de Wagram, après avoir essuyé un échec incontestable aux élections de 1876 sous l'étiquette conservatrice, se consacra exclusivement à la mise en valeur de Grosbois. Il en retira, outre la réputation d'un veneur de grande tenue, celle d'un agronome distingué, spécialisé dans l'élevage bovin de qualité. Mais ce fut dans le milieu de la haute noblesse d'Empire qu'il maria la première de ses filles, Malcy, en 1854, avec Joachim Murat, petit-fils du grand cavalier. Le jeune couple s'installa rue de la Tour-des-Dames, dans un hôtel mitoyen de celui de la rue de La Rochefoucauld. Par contre, sa dernière fille, Marie-Élisabeth, en 1874, se maria avec le comte de Turenne, d'ancienne noblesse. Après la double perte de sa fille aînée et de sa femme en 1884, il s'installa chez eux rue Balzac où il mourut en 1887 ; "une foule énorme [prit] part à ses obsèques" célébrées en l'église Saint-Philippe du Roule¹². Ayant décidé d'avantager dans son testament, sa benjamine, il fallut procéder à un premier lotissement du domaine.

Son fils, dispensé du service militaire, s'engagea volontairement en septembre 1870, et fut nommé capitaine de la Garde nationale¹³. Licencié en mars 1871, il fut ensuite réintégré au grade de capitaine de réserve, et, enfin, définitivement licencié à sa demande en 1879, comme beaucoup d'officiers monarchistes après la démission de Mac Mahon¹⁴. Mais à cette date, le petit-fils du Maréchal n'était toujours pas marié et menaçait le lignage d'extinction, préférant mener grand train. Mais il dépendait entièrement dépendant de la pension que lui versaient ses parents, et avait accumulé les dettes chez divers fournisseurs à hauteur de 600 000 F ! Aussi fut-il décidé de le mettre sous tutelle judiciaire et de l'éloigner en Norvège. De

retour, il se maria enfin à l'âge de quarante-cinq ans avec Berthe de Rothschild, fille du baron Carl de Francfort. Laquelle apportait une dot d'un million et demi de francs, qui lui permit de racheter le domaine de Grosbois et même la grande ferme de Noiseau où il développa une distillerie¹⁵. Le 3e prince de Wagram et sa femme formèrent un couple très apprécié de la haute société parisienne. Il menait très grand train, reconstruisirent Grosbois, eurent les premières automobiles, le téléphone, sortirent et voyagèrent de plus en plus. En outre, le salon de la princesse, rue de Berry, puis dans le superbe hôtel de l'avenue de l'Alma¹⁶ fut un rendez-vous mondain de première importance, fréquenté aussi bien par Marcel Proust¹⁷ que par Paul Bourget, Gabriel Hanotaux ou Ludovic Halevy¹⁸. À la mort de la princesse Berthe, Taine, De Diétrich, Schlumberger ou encore De Wendel envoyèrent leurs condoléances, à l'instar de la plupart des membres de la haute noblesse parisienne. Tout porte donc à croire que la fusion des élites était devenue une réalité, favorisée par une vie mondaine intense, par la participation à des réseaux de sociabilité communs, dont les nombreuses institutions charitables ; la 3e princesse de Wagram fut, par exemple, cooptée au sein de la Société de Charité maternelle de Paris dont le président était le duc de Mouchy. Du reste, leurs deux filles s'étaient mariées dans le milieu de la haute noblesse, puisque l'aînée, Élisabeth, avait épousé le prince Henri de La Tour d'Auvergne-Lauraguais et la seconde, Marguerite, le prince Jacques de Broglie. Mais Berthe disparut prématurément en 1905 et son mari six ans plus tard.

Leur fils, 4e prince de Wagram, avait renoué avec la tradition militaire et intégré l'école spéciale de Saint-Cyr en 1903. Il en sortit sous-lieutenant avant d'être affecté dans les chasseurs à pieds, puis de démissionner en 1909 pour être nommé lieutenant de réserve¹⁹. Dès l'année précédente, il avait signé un bail pour louer un appartement, quai d'Orsay, alors que l'hôtel de l'Alma était assez vaste pour lui offrir la possibilité d'y occuper un appartement à son aise. En effet il avait hérité de sa mère la moitié de sa considérable fortune à l'âge de vingt-deux ans, et n'était pas contraint de vivre de la pension parentale²⁰. Aussi le vit-on se lancer dans diverses aventures financières, qui révélaient davantage un goût immodéré du risque qu'une adaptation à une forme moderne d'investissements. Il avait, par exemple, rêvé un moment transformer en zone industrielle une région près de Mèlillah, au Maroc²¹, ou étudié une participation dans l'exploitation d'une mine d'or de l'Idaho²² en 1910. Passionné d'automobiles, il avait financé deux garages : il porta plainte contre son associé dans la première affaire²³, puis fit une retentissante faillite dans la seconde²⁴. Son comportement donne donc l'impression d'un être insouciant, souvent en retard dans le règlement de ses factures, détaché de tout engagement politique manifeste, un dandy, en somme, doublé d'un esthète raffiné et éclectique, en perpétuel mouvement. Conducteur imprudent, accumulant excès de vitesse et accrochages, il voyageait beaucoup. Être actif devenait, certes, une sorte d'obligation morale pour les fils de famille noble, mais le "jeune prince amateur de peinture impressionniste et chauffeur"²⁵ ne choisit ni la diplomatie, ni une carrière militaire prolongée ni aucune autre fonction de service public ; il préféra bel et bien

une activité qui le menait aux quatre coins de l'Europe. Constamment à la recherche d'objets rares, de vieilles dentelles, de meubles d'époque, il était également un amateur de peinture au goût très sûr. Ses collections d'impressionnistes comprenaient des signatures de premier plan : Monet, Renoir, qu'il aimait particulièrement, Degas ou Cézanne, ce qui n'impliquait de sa part aucune exclusive puisqu'il s'intéressait également à Corot ou à Van Gogh ainsi qu'aux artistes contemporains : il s'associa au fondeur Hébrard, en 1907, ou commanda, en 1912, un décor à Maurice Denis, pour l'appartement d'une amie très chère... Mais la guerre mit un terme à cette ruineuse passion pour laquelle il avait commencé à dépecer Grosbois. Il rejoignit donc le 2 août 1914, le 66^e bataillon de chasseurs à pied. Les feuilles de route de l'abbé Magnien le dépeignent en officier "sceptique, blasé [...] brave, intelligent", sans aucun intérêt pour la religion "sur ce point, il est fermé". Toujours à la recherche de nouvelles excentricités, "il se fait remarquer par la négligence affectée de sa tenue", car "l'esprit de contradiction domine en lui". Elles le décrivent également soucieux de la vie de ses soldats, refusant de les emmener dans des attaques vouées à l'échec et les traitant avec une grande humanité. Décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre en 1915, la reprise de l'offensive par les Allemands, en 1918, lui fut fatale, grièvement blessé près de Soissons, il succomba, le 30 mai 1918, à ses blessures et fut inhumé dans le caveau familial à Boissy-Saint-Léger²⁶. La lignée des princes de Wagram s'éteignait donc comme elle avait commencé, par les armes et dans la gloire.

Sa sœur, veuve du prince de La Tour d'Auvergne (dont elle avait eu deux fils, Godefroy et Charles-Louis), tué dans un accident d'automobile en 1914, hérita de Grosbois et mena un genre de vie caractéristique des "années folles". Sportive accomplie, elle jouait au golf, prenait des leçons de tennis et avait fait construire un court à Grosbois, et adorait, comme son frère, l'automobile. Elle possédait trois voitures dont un coupé Hispano et deux conduites intérieures, une Farman et une Citroën 50 CV avec lesquelles elle visitait aussi bien l'Italie, que les villégiatures mondaines du littoral français ou des Alpes suisses, dans un semi-nomadisme caractéristique de la haute société. Elle s'habillait chez Chanel, rue Cambon, ou chez Chéruit, place Vendôme. À Grosbois, elle fit refaire la décoration de ses appartements personnels par le décorateur Eugène Printz. En outre, elle collectionnait les objets précieux : vases de Chine, faïences de Delft, porcelaines de Sèvres et autres bibelots de valeur, exposés dans une pièce particulière du château, arrangée par ses soins²⁷. En revanche, elle eut la mauvaise idée de continuer à lotir Grosbois pour de prometteurs placements à la bourse de New-York. Mais si la mort de son frère avait éteint la dynastie des princes de Wagram, les descendants du maréchal Berthier sont encore très nombreux. Aux alliances déjà citées pour les enfants du maréchal et ceux de son fils, il convient d'ajouter celles contractées chez les descendants des Plaisance et des d'Hautpoul. Dans cette dernière branche, seul le dernier fils eut une postérité. Marié à l'arrière petite-fille de la comtesse Le Hon, maîtresse de Morny, il en eut deux enfants dont l'aîné épousa une descendante au 4^e degré d'une sœur de Mortier et la seconde un vicomte breton. La duchesse de

Plaisance fut, quant à elle, à l'origine d'une très nombreuse postérité. Son unique fille Jeanne alliée à un Maillé de La Tour Landry eut sept enfants. Ceux qui se marièrent entrèrent dans les familles de Caumont La Force, de La Rochefoucauld, de Polignac, de Montesquiou Fezensac, de Gramont et de Ludre. Et aux générations suivantes, on relève les noms de Luppé, de Noailles, de Praslin, de Castellanne, de Croix, d'Argenson, de Gontaut-Biron ou de Germiny pour ne citer que quelques-unes des maisons alliées d'ancienne origine, mais aussi de Ladoucette ou de Suchet d'Albuféra, pour la noblesse d'Empire ou encore de Hachette et de Dior, pour le monde des affaires.

La fusion des deux noblesses avait donc mis un siècle à devenir une réalité. Est-ce dire que toutes les portes s'étaient ouvertes aux descendants des maréchaux de l'Empire et que "l'hommage de l'ancienne noblesse à la nouvelle", c'est-à-dire celui "d'une noblesse d'épée à une élite née elle-aussi du combat au service de la France" fut général et sans réserves²⁸ ? De fait, les alliances effectuées, spécifiquement par les membres de la branche aînée des Wagram, se firent avec des familles dotées d'un capital culturel commun : descendants des grands noms de l'Empire, maisons ralliées au Premier ou au Second Empire comme les Castellanne, ou d'obédience orléaniste notoire comme les Broglie ou les Rothschild. Mais le capital culturel n'était rien s'il n'était fermement associé à un capital économique, sans lequel ces alliances, ce mode de vie et ces réseaux de relations sociales eussent été impossibles.

En effet, c'est à cause de leur grande fortune que les Berthier de Wagram purent réussir leur agrégation, une fortune essentiellement foncière du temps du Maréchal de plus en plus mobilière ensuite grâce aux apports financiers de Zénaïde Clary, puis de Berthe de Rothschild à leur mariage. Avec des revenus et des dépenses de l'ordre d'un million de francs annuels sous le Premier Empire, de trois à quatre cent mille francs de la Restauration au début de la Troisième République, puis se rapprochant du million de nouveau à la Belle Époque, les Berthier de Wagram purent non seulement mener, un train de vie fastueux et participer à une quasi-réinvention du mode de vie aristocratique au XIXe siècle, mais également pratiquer à perte l'innovation agronomique dans leur ferme de Grosbois, en dehors de tout esprit de profit. Néanmoins, l'acculturation aux valeurs arisocratiques n'avait qu'imparfaitement réussi et les Wagram n'avaient pas su résister aux sirènes de l'individualisme corrupteur et tous mirent en péril le patrimoine lignager au profit de leurs inclinations personnelles...

FRANÇOIS LALLIARD
AGRÉGÉ D'HISTOIRE

NOTES

- 1) R. Guillemard, *Boissy-Saint-Léger*, 2 vol., 1988 et 1992, et Grosbois, Boissy-Saint-Léger, 1993.
- 2) G. Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIIIe siècle*, Paris, éd. Complexe, réed. 1984.
- 3) J.-M. Wiscart, *La noblesse de la Somme au XIXe siècle*, Amiens, Encrage, 1994.

- 4) C. Brelot, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Paris, *Les Belles Lettres*, 1992.
- 5) G. Postel-Vinay, J. M. Moriceau, *Ferme, entreprise famille : grande exploitation et changements agricoles*, Paris, éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992, p. 7.
- 6) M. Bloch, "Enquête sur les noblesses", *Annales d'Histoire économique et sociale*, 8 (1936) p. 238-255.
- 7) *Ils appartenaient à la branche Birkenfeld Deux-Ponts de la maison de Wittelsbach, l'une des plus anciennes du Saint-Empire.*
- 8) *Devant Masséna qui était gratifié de dotations lui procurant 933 375 f de revenus suivi de Davout et de Ney avec respectivement 817 747 F et 728 990 F :*
- 9) *Le majorat représentait les biens attachés à un titre de noblesse impériale, dont les revenus étaient destinés au soutien du rang. Aussi étaient-ils transmissibles, comme le titre par ordre de primogéniture masculine, et demeuraient inaliénables.*
- 10) *AD Val-de-Marne, 1 K Boissy 1 et 2, Archives communales de Boissy-Saint-Léger, Administration générale.*
- 11) *Aujourd'hui, rue Oudinot.*
- 12) *Le Soir, 13 février 1887.*
- 13) *AD Val-de-Marne, 1 H Boissy 7, armée territoriale et A. N., 173 bis AP 424, Dossier 1, sous-dossier 2 "Papiers militaires du 3e prince de Wagram".*
- 14) *Le 3e prince était en effet membre fondateur du Comité national conservateur créé pour soutenir Mac Mahon (AN : 173 bis AP 420, dossier 18 "Elections 1871-1876").*
- 15) *Minutier central des notaires parisiens : étude CXVIII, liasse 1169, Contrat de mariage du 30 août 1882;*
- 16) *L'actuelle avenue George-V.*
- 17) J. Y. Tadié, Proust, Paris, Belfond, 1983, p. 186 et 216.
- 18) R. Guillemard, Grosbois ..., *op. cit.* p. 133.
- 19) A. N., 173 bis AP 429, dossier 13 "Régiment".
- 20) A. Daumard, "Une enquête sur la noblesse à Paris au XIXe siècle", *Cahiers du Centre de recherches historiques*, (1989), p. 37.
- 21) R. Guillemard, Grosbois..., *op. cit.*, p. 137.
- 22) AN, 173 bis AP 429, dossier 14 "Blanchet, opérations immobilières"
- 23) AN, 173 bis AP 431, dossier 4 "Affaire Amblard".
- 24) AN, 173 bis AP 433, dossier 3 "Rapport sur le garage Isler-Longchamp", 29 janvier 1912.
- 25) *Selon les termes employés par Proust dans le célèbre passage sur les demoiselles du téléphone (M. Proust, Le côté de Guermantes..., T. II, Paris, Gallimard, 1958, p. 136).*
- 26) AN, 173 bis AP 349, dossier 1 "Correspondance de l'intendant Malet, 1917", sous-dossier 2 "Copies de lettres de l'intendant", *Lettre de l'intendant Malet à la princesse de La Tour d'Auvergne, sœur du prince de Wagram.*
- 27) R. Guillemard, Grosbois..., *op. cit.*, p. 145.
- 28) N. Petiteau, *Elites et mobilité : les anoblis du Premier Empire et leur postérité (1808-1914).*, Paris, *La Boutique de l'Histoire*, 1997, p. 173.

EDME VERNIQUET

Rungis fut pendant des siècles un petit village perdu au milieu d'immenses champs de céréales. Il ne commence à changer réellement que dans la deuxième partie du XXe siècle. Pour trouver un "citoyen illustre", il faut s'intéresser à un personnage dont Rungis fut, disons, la "résidence secondaire" même si cette formule peut paraître un peu moderne pour le cas qui nous occupe.

La mise en lumière d'un concitoyen comme Edme Verniquet ne peut laisser indifférent. Ce genre d'homme "monté de la province à Paris", acharné au travail, à la fois ingénieur et architecte, minutieux et précis nous amène à découvrir comment à l'époque de la Révolution pouvait éclore des talents et des capacités qui aujourd'hui encore nous captivent car la vie des gens est passionnante. Rungis possède depuis 1990 une rue Edme Verniquet.



Portrait d'Edme Verniquet

Photothèque des Musées de la ville de Paris. Cliché : Liliane Degraçes

I – EDMÉ VERNIQUET RUNGISSOIS

Edmé Verniquet acheta une propriété à Rungis le 2 septembre 1783. Il est désigné dans l'acte de vente comme "architecte et conseiller du roi" ainsi que comme "commissaire voyer de la Ville de Paris". Edmé Verniquet devint par cette acquisition seigneur de Rungis. On peut même dire le "dernier seigneur de Rungis", puisqu'en 1789, la Révolution vint mettre un nouvel ordre à ces droits de seigneurie.

Pourquoi cette acquisition à Rungis ?

Dans son *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* datée de 1754, l'abbé Leboeuf dit que "la pureté de l'air et l'étendue de la vue faisaient alors rechercher les logemens en ce lieu". On peut aussi penser qu'Edmé Verniquet voulait faire un placement d'argent et asseoir sa position sociale en achetant une seigneurie. Il reçoit en effet en tant que commissaire général de la voirie et en tant qu'architecte du Jardin du Roi des honoraires. D'autres revenus plus importants lui viennent de l'édification de différents hôtels dans le faubourg Saint-Germain. Mais surtout à partir de 1783, il va recevoir de grosses sommes pour "le levé du grand plan de Paris". Il n'est alors pas étonnant qu'il ait pu acheter un bien à la campagne près de Paris.

Donc, en 1783, Edmé Verniquet acquiert "le fief donnant la seigneurie avec haute, moyenne et basse justice du village de Rungis près Paris, paroisse de Notre-Dame, droit de dixmes sur la dite seigneurie et droit de cens".

En même temps que la maison faisant le "principal manoir du dit fief, circonstances et dépendances" il avait aussi "droit de chapelle Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jacques dans l'église du dit Rungis droit de fontaine à prendre sur la fontaine appelée la Pirouette. l'ensemble atteint la quantité de 45 arpents, 98 perches, 4 pieds ou environs. En 18 pièces de terres dépendantes et faisant partie du dit fief de Rungis."

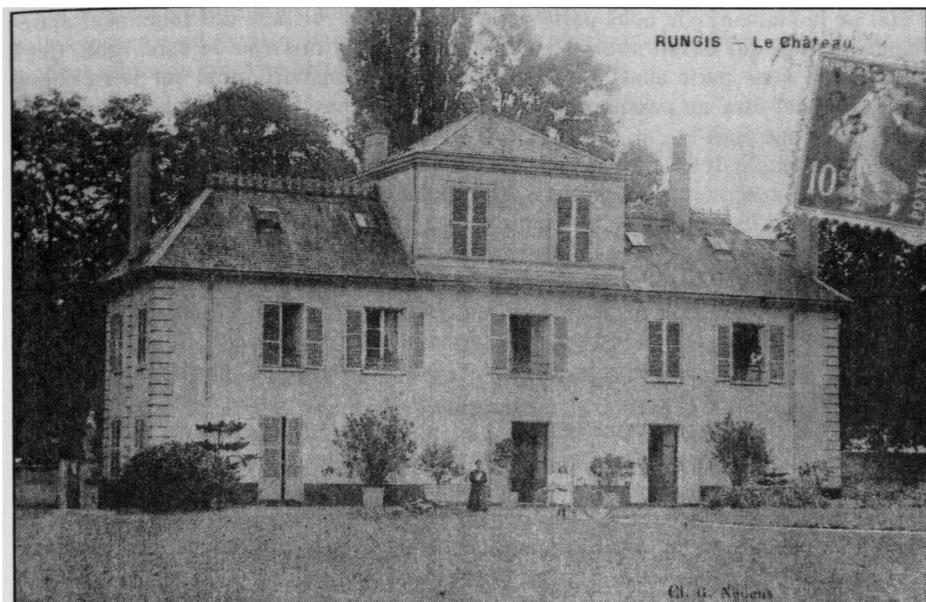
Qui était donc cet Edmé Verniquet dernier seigneur de Rungis dont une rue de Paris porte le nom (rue Verniquet dans le XVII^e arrondissement) ? D'où venait-il et qu'a-t-il fait qui nous permette de nous intéresser à lui ?

Edmé Verniquet est né à Chatillon-sur-Seine dans la Côte d'Or, le 10 octobre 1727. Il fut en Bourgogne un architecte prolifique. Puis il monte à Paris, appelé par Buffon pour travailler au Jardin du Roi, autrement dit le Jardin des Plantes. Enfin, il lui fut commandé en 1783 par le Roi "le grand plan de Paris" dit aussi "Plan des artistes". Œuvre qu'il réalisa dans la tourmente révolutionnaire et sous le Consulat. Il mourut le 5 frimaire an XIII à Paris (c'est à dire le 26 novembre 1804).

La propriété achetée à Rungis en 1783 fut revendue par la fille unique d'Edmé Verniquet, Marie-Madeleine en 1833, c'est donc pendant une cinquantaine d'années que la famille Verniquet posséda sa "maison de campagne" à Rungis. Je dis "maison de campagne" parce que c'est la formule utilisée dans les actes notariés depuis le XVII^e siècle. Alors, qu'à la fin du XIX^e siècle, la même propriété est baptisée "château de Rungis" à sa revente en 1872 et elle restera "Château de Rungis" jusqu'à son acquisition par la commune dans les années 1970.

Voici une vue de ce "château" au début du XX^e siècle. Il ne reste de la belle propriété de Verniquet que la maison de maître et encore déjà remaniée.

Arrêtons-nous un instant sur la description faite de la propriété en 1783 année de



Château de Rungis

l'acquisition par Edme Verniquet donc "d'une maison sise au grand Rungis, ayant son entrée et sortie par une porte cochère sur la rue Sainte-Geneviève consistant en un corps de logis, une chapelle dans la dite maison, un colombier en façon de pavillon, le tout couvert de "thouilles", cour fermée d'un petit canal d'eau vive, une basse-cour, avec porte cochère fermée de murailles sur la rue dans laquelle il y a un fournil, une écurie établie à vaches, et une serre, grenier au dessus couvert de thouilles, une remise, grenier, jardin et enclos, joignant et attenant à la dite maison et bâtiments, composé d'un parterre, bois de haute futaye, sainfoin, le dit enclos fermé de murs contenant 14 arpents ou environ.

Item une autre pièce de terre contenant un demy quartier cise dans le bout et hors du dit jardin du côté du regard planté en saules.

Item une autre pièce de terre planté en noyers proche et attenant l'ancienne maison du moulin où est un puits commun au quartier.

Tous les dits lieux tenans la totalité d'une part à la rue de la vieille voye d'autre part à la rivière du ruisseau des fontaines venant de celle de la Pirouette au pont Chalandré d'un bout à la rue Sainte Geneviève et d'autre bout aux canaux des fontaines de Rungis à Paris"

J'ajoute que la propriété de "dix- huit arpents" (environ 6 à 7 ha) est entièrement enclose de murs. Ceci sans compter la ferme et toutes les terres cultivées qui s'y rapportaient. En fait, donc, une propriété de 27 ha au total. Le "seigneur" doit aussi payer 12 livres 10 sols de rente à l'église de Rungis ainsi que 16 sols 8 deniers de rente à la fabrique de la dite église, fabrique qui est comme chacun sait, une sorte de bureau de bienfaisance de l'époque.

Pour les Rungissois cette description est fort intéressante : outre qu'elle nous donne

l'état de la maison, elle nous parle de la "Rivière du ruisseau des fontaines" autrement dit le ru qui devait avoir l'allure agréable d'un ruisseau de campagne. Cette description nous parle aussi d'un pont : le pont Chalandré, pont sur le ru que je situerais peut-être au passage de la rue Sainte-Geneviève, route départementale pavée s'il vous plaît !

Voici un exemple de ce que la propriété pouvait rapporter au "seigneur Verniquet" : le bail signé avec son fermier Louis Nolo, laboureur, celui-ci sera d'ailleurs maire de Rungis en 1791. Le bail était établi pour 9 ans moyennant un fermage annuel de seize cents livres, les fermiers s'engageaient à fournir "à partir du jour de la Saint-Martin d'hiver 1787 (11 novembre), à fournir donc annuellement au bailleur six chapons gras, et un agneau, ils s'engagent à labourer, fumer, ensemençer les dites terres par solles et saisons convenables, de les rendre à la fin du bail en bon état de labour, d'entretenir les maisons, de payer les cens, rentes et autres droits dont les terres étaient chargées".

Verniquet se réservait en outre :

- le droit de faire tirer de la pierre et de la glaise dans les terres,
- d'exploiter tous les arbres plantés le long des pièces de terre et la liberté d'en planter d'autres.
- la liberté de prendre un arpent de terre à son choix pour y faire une remise pour le gibier (Verniquet avait donc envie de chasser).

Verniquet Rungissois, c'est aussi pour lui le droit de récupérer pour les habitants un pouce d'eau à prendre "à la charge de la chute dans l'abreuvoir commun de la rue Sainte Geneviève". Cette délibération du Conseil général de la commune de Rungis sur la distribution des eaux a eu lieu le 15 avril 1792, Verniquet dans cette même délibération "prétend avoir des droits sur les eaux de Rungis et veut se pourvoir s'il le juge convenable".

Il faut rappeler ici que Rungis est le point de départ de l'aqueduc Medicis construit en 1613 et qui alimentait Paris en eau, et que au long de leur histoire les Rungissois n'ont cessé de réclamer l'eau qu'ils n'avaient plus puisqu'elle partait pour Paris.

Avant de poursuivre l'étude de la vie de Verniquet arrêtons nous encore un instant sur la maison. Je vous rappelle qu'il s'agit aujourd'hui de l'hôtel de ville où il y a la salle des mariages et du Conseil municipal ainsi que les salles du conservatoire.

Comparons la description de la maison achetée par Verniquet à celle vendue par sa fille Madeleine en 1833. En 50 ans, la maison est devenue plus belle et plus confortable, en un mot plus bourgeoise dans le sens du XIXe siècle. Il n'y a plus de chapelle mais une salle de billard !

Donc voici la description de 1833 : une maison de campagne située à Rungis consistant en un corps de logis principal entre cour et jardin élevé d'un étage ayant vestibule, chambre salle à manger, chambre à coucher, salle de billard, en retour un bâtiment où sont les cuisines, office et petits appartements au dessus, en aile sur la rue un bâtiment élevé d'un étage et joignant les autres bâtiment où sont des buanderies, galeries et salle de bain, au dessus salle de musique plusieurs chambres de maître, logements de jardinier et de domestique, écurie pour 6 chevaux, remises, cour, basse-cour, jardin potager et vigne, jardin à l'anglaise, petit bois, parc, bassin d'eaux vives, cour d'eau et dépendances, le tout clos de murs contenant compris l'emplacement de murs 5 hectares, 3 ares 12 centiares (14 arpents 71 perches et 62

centièmes ancienne mesure de 18 pieds par perches). On voit qu'en 1833 les nouvelles mesures du système métrique (Delambre, Méchain, La Méridienne.) sont en vigueur, alors qu'elles ne seront obligatoires qu'en 1840.

II - EDMÉ VERNIQUET ARCHITECTE BOURGUIGNON

Retraçons maintenant la carrière d'Edmé Verniquet en Bourgogne. Edmé Verniquet est né comme nous l'avons dit à Chatillon-sur-Seine en Côte d'Or, le 10 octobre 1727.

Arrêtons-nous un instant sur ce curieux prénom Edmé [edm] qu'il faut prononcer Edmé (comme flegme) et non Edmée qui est le prénom féminin. Ce prénom était très courant en Bourgogne il y a quelques siècles. C'est le prénom du grand-père et de l'arrière-grand-père ainsi que du cousin germain d'Edmé Verniquet. Encore aujourd'hui quelques "Edmé" jalonnent l'annuaire des Postes, dans l'Yonne, par exemple. Saint-Edmé très vénéré en Bourgogne est l'auteur de nombreux miracles, ses reliques sont conservées dans l'abbaye cistercienne de Pontigny, il s'agit en fait d'un archevêque de Canterbury, Edmund d'Abington, la prononciation bourguignonne a donné Edmé à la place d'Edmund.

Edmé Verniquet est issu d'une famille de charpentiers et d'arpenteurs et tout naturellement il commence à tracer des plans dans l'atelier de son père en 1749. A l'âge de 22 ans, il devient architecte et travaille à la construction de nombreuses maisons à Semur, à Roanne. A Dijon une rue porte le nom d'Edmé Verniquet. Il construisit aussi des châteaux : Gémceaux, Monjet, Tersant, Verdun-sur-Saône, Lugny, Digoine, etc. Ainsi que plusieurs abbayes : Pouilly, Molaire, Marcigny.

Verniquet est encore l'auteur d'autres ouvrages comme des ponts, des chaussées, des pavés, des chemins, etc... Il a travaillé en Bourgogne pendant 25 ans, a acquis la pratique de son métier et bien gagné sa vie, voilà qu'en 1772, à 45 ans l'architecte quittant sa Bourgogne natale va "monter à Paris".

III - EDMÉ VERNIQUET AU JARDIN DU ROI.

Edmé Verniquet en Bourgogne, avait connu Buffon car il a exécuté différents travaux à Montbard pour Buffon et son frère le chevalier de Buffon.

Buffon garda toute sa vie un profond attachement pour sa Bourgogne, il y faisait chaque année de longs séjours, ne passant à Paris que les 4 mois d'hiver, ce qui lui suffisait à mettre ses projets en forme, à s'occuper des affaires du Jardin du Roi et à gérer ses propres affaires.

Buffon aimait s'entourer de Bourguignons comme lui. Les plus célèbres d'entre eux furent Jean-Baptiste Daubenton et André Thouin le jardinier en chef du Jardin du Roi, tout naturellement Verniquet trouva sa place dans les collaborateurs du grand naturaliste.

Le Jardin du Roi ou Jardin Royal des Plantes, fut dirigé à partir de 1739 par Buffon, intendant du jardin et du cabinet du Roi. Buffon trouva dans cette nomination l'occasion d'exprimer tout son génie. Sans relâche il travailla à l'agrandissement et à l'enrichissement des collections. Buffon, administra le jardin pendant 50 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort en 1788, il en fit un des phares scientifiques de l'Europe du XVIII^e siècle.

C'est en 1780 que Verniquet fut nommé officiellement en qualité d'architecte du Jardin du Roi, il fut agréé "sur la seule présentation de Buffon". Il reçut des honoraires, soit mille livres par an et participa alors à toutes les opérations d'agrandissement ordonnées par Buffon. Verniquet aménage ce qui s'appelle le labyrinthe et y édifie le kiosque encore visible de nos jours et dont nous parlerons un peu plus loin. Buffon ordonne aussi la construction par Verniquet d'un nouvel et vaste amphithéâtre aujourd'hui transformé.

Les agrandissements du jardin se multiplient à partir de 1780. Verniquet exécute 210 plans, coupes élévations, profils, vues et esquisses pour le jardin du Roi. Il dirige la plupart des démolitions nécessaires à son agrandissement.

De longues et pénibles tractations eurent lieu pour récupérer tous ces terrains, souvent sur de puissants propriétaires telle que l'abbaye de Saint-Victor. Il fallait procéder à des échanges de terrains ; là encore Verniquet fut chargé de l'établissement de tous les plans et de toutes les études concernant ces échanges. En 1783, par exemple, un petit propriétaire nommé Delaune, marchand de vin traiteur, assigna Buffon, Thouin et Verniquet devant le Conseil privé du roi pour démolition abusive de sa maison. Il fut débouté de ses prétentions et ne reçut jamais d'indemnité.

Une fois toutes ces démolitions accomplies, Verniquet fut chargé des opérations de remblais. On prit la terre des marais mais aussi des décombres des gravois et décharges publiques, tout ceci fut transporté par des tombereaux de la ville de Paris. Il s'agissait de mettre les nouveaux terrains (marais, friches) au niveau du jardin. Tous les décombres de la ville par deux ordonnances de 1782 et 1783, furent transportés au Jardin du Roi. On recouvrit le tout de "bonnes terres" et Buffon fit planter le plus vite possible des alignements d'arbres : deux grandes allées de tilleuls, les arbres des quatre saisons (bosquet d'hiver, d'automne, d'été et de printemps) des arbres fruitiers, des arbres printaniers et trois parterres, en même temps on bat et sable des allées, des contre-allées et des sentiers, on imagine le vaste chantier que peut être cette œuvre exaltante et combien Verniquet dut se démener pour organiser et surveiller tout cela. Verniquet témoigne encore de l'installation des grilles du Jardin du Roi, grilles confectionnées par le serrurier du jardin nommé Mille, qui utilisa pour cela le fer provenant des forges de Buffon en Bourgogne.

En 1783, Verniquet orna la porte d'entrée principale du jardin de deux pavillons ou guérites et, en 1785, Buffon pouvait se féliciter de savoir son jardin "actuellement fermé et les grilles achevées" !

Cette porte fut hélas démolie en 1806 pour la formation de la place Valhubert et l'entrée fut reportée un peu plus loin. Ainsi, malheureusement rien ne subsiste de l'entrée monumentale sur le quai voulue par Buffon et exécutée par Verniquet.

On peut dire qu'en 1785-1786 le jardin tout entier dans ses nouvelles limites était fermé de murs et ces murs étaient surmontés de hautes grilles de fer, ce qui frappaient fort les contemporains.

Ainsi Verniquet, l'architecte, et Thouin, le jardinier, tous deux honorés de la confiance de Buffon et commandés par lui, l'un bâtissant et maniant la truelle, l'autre plantant et embellissant, furent les inlassables artisans de la beauté du jardin.

Il faut encore citer à l'actif de Verniquet les travaux nécessaires au comblement des carrières qui truffent tout le sous-sol parisien et particulièrement sous le Jardin du Roi, puisqu'en 1781 Verniquet signale le danger couru par l'hôtel de l'intendance dont les murs se lézardent et se tassent. A cette occasion, une querelle s'élève entre

Verniquet (soutenu par Buffon) et Guillaumot directeur général des carrières. Celui-ci est accusé par Verniquet de mal faire les travaux de soutènement. Verniquet a accompli dans les carrières du Jardin du Roi, un travail considérable et dangereux.

“J’ai réparé les carrières au-dessous des bâtiments par des travaux extrêmement dangereux et urgents pour éviter les accidents qui auraient résulté de la dégradation. Les ouvriers y ont couru les plus grands dangers et ils ne travaillaient souvent qu’autant que je restais avec eux pour les encourager. Souvent même, ils se sont trouvés enfoncés dans la terre qui s’écroulait et ne s’en sont tirés qu’avec la plus grande peine. J’ai couru les mêmes dangers”

On voit par-là que Verniquet est non seulement courageux mais aussi travailleur infatigable, homme de terrain, aimant les ouvriers placés sous ses ordres et mettant sans hésiter la main à la pâte.

Le kiosque métallique du Jardin du Roi est la plus ancienne architecture métallique existante en France, puisque datant du XVIII^e siècle, elle est bien antérieure aux œuvres de Baltard ou de Eiffel. Verniquet a dessiné les plans de cette gloriette en 1786. Il faut admirer la grâce et l’élégance de ce petit édifice dont la restauration à eu lieu en 1985.

Ce petit belvédère est élevé sur une butte, cette butte appelée Coypeau ou Copeau, portait jadis un moulin.

Le kiosque du labyrinthe est entièrement réalisé en fer provenant des forges de Buffon près de Montbard, Verniquet connaissait le goût de Buffon pour les aménagements en fer. Buffon disait que les fers de Montbard étaient les meilleurs, ce en quoi il n’avait pas forcément raison ! Le kiosque est également habillé de décors de bronze et de cuivre. Il était surmonté d’une sphère armillaire contenant un gong méridien qui fut réalisé par Edme Régnier de Semur-en-Auxois, (encore un Bourguignon appelé Edme !). Un marteau était mis en mouvement à midi par un contrepoids lâché par la rupture d’un fil de crin brûlé par le foyer d’une loupe. Douze coups étaient frappés sur un tambour chinois fondu en cuivre, il a fonctionné 7 ans de 1787 à 1794.

Toujours au Jardin du Roi, Verniquet réalisa encore plusieurs serres nécessaires aux plantes exotiques. La serre dite de Buffon et la petite serre chaude sont ainsi l’œuvre de Verniquet. Le travail important de l’architecte au jardin peut nous laisser penser qu’il a fini là une carrière bien remplie, mais pas du tout, il nous faut parler maintenant du “grand plan de Paris”, dit “plan des artistes” qui est certainement l’œuvre la plus connue d’Edme Verniquet.

IV - VERNIQUET ET LE GRAND PLAN DE PARIS.

Notre infatigable travailleur va donc s’attaquer à un autre gigantesque projet, la réalisation du grand plan de Paris. Ce travail lui fut officiellement commandé par le roi le 15 octobre 1785, mais Verniquet y avait travaillé de son propre chef bien avant. Ces travaux en fait il les préparait depuis 10 ans. Verniquet obtint qu’on lui confie à lui seul, la direction des opérations. Pour le déroulement des travaux, il établit son atelier dans le grand couvent des Cordeliers. Une plaque “histoire de Paris” posée actuellement devant le couvent rappelle le travail que Verniquet y effectua.

“C’est dans une immense galerie du couvent des Cordeliers que s’exécute cet ouvrage important, cinquante à soixante ingénieurs et dessinateurs y travaillent

sous les ordres de Monsieur Verniquet, architecte chargé par sa Majesté de lever un plan exact et détaillé de la Ville de Paris."

Le fond de ce plan est établi par triangulation et opération trigonométrique très complexes, les points des stations sont donnés par des distances respectives des clochers et rapportés à la Méridienne de Paris et à la perpendiculaire à cette Méridienne.

Le travail accompli est gigantesque. L'atlas se compose de 72 planches de cuivre. L'ensemble aurait pesé 1 361 livres soit 680 kg.

Le plan présente un titre fort orné avec une grande draperie accompagnée de figures allégoriques : anges, femme, homme barbu qui personnifie le fleuve et représentation de la ville par la proue d'un navire.

Lalande, directeur de l'observatoire écrit "ce plan dont j'ai suivi les travaux et admiré l'exactitude, me paraît l'ouvrage le plus parfait qui est été exécuté dans le genre"

Le plan parut en 72 feuillets en 1800. Delambre le grand astronome qui mesura le méridien de Paris, cite avec éloge l'atlas de Verniquet et les vérifications des triangles qu'il a eu l'occasion de faire.

Ce plan si parfait est le reflet admirable du Paris de l'extrême fin de l'Ancien Régime. A la fin du XIXe siècle, un inspecteur des travaux du gaz affirmait que lorsqu'il avait à connaître la longueur des tuyaux d'un point à un autre il utilisait avec sûreté l'œuvre de Verniquet.

Il resterait à raconter le long combat que Verniquet, puis sa fille Madeleine, menèrent contre le gouvernement de 1793 à 1826 pour obtenir des honoraires supplémentaires pour le travail considérable accompli et qui dépassait la commande de 1785.

En 1825, Verniquet (mort à Paris en 1804, le 26 novembre ou le 5 frimaire an XIII, je le rappelle) et l'Etat furent finalement déclarés quitte l'un envers l'autre. Mais la propriété de la gravure fut formellement reconnue au géomètre et à ses héritiers.

Toujours est-il qu'on n'a jamais retrouvé les 72 plaques de cuivre (680 kg !) confiées à sa fille Madeleine et cachées par celle-ci on ne sait où, pour échapper aux perquisitions. Sont-elles cachés à Paris ? En Bourgogne ? En Suisse où Marie-Madeleine Verniquet est morte en 1876 ? A Rungis ?

Les plaques ont disparu mais heureusement subsistent des gravures de ce plan magnifique. La commission chargée d'établir les droits de l'Etat et de Madeleine Verniquet, précisait encore que le plan était :

"Ce qu'il y avait de mieux dans le temps où il a été fait".

Quel plus bel hommage que celui-ci pour Edme Verniquet, architecte bourguignon, compagnon de Buffon et dernier seigneur de Rungis.

DANIELE CASSIN
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE DE RUNGIS (SHAR)

L'essentiel de ce travail mené avec les membres de l'Association Historique et Archéologique de Rungis (S.H.A.R.) s'inspire d'un énorme ouvrage consacré à Edme Verniquet par Mme Jeanne Pronteau et édité par la Commission des Travaux historiques de la Ville de Paris (1986).

Ouvrages et documents sur Buffon et le Jardin du Roi.

Archives de la ville de Rungis et recherches menées à Montbard, à Chatillon-sur-Seine, à Pontigny et à Paris.

PIERRE BRONZAC

Pierre Bronzac naquit le 7 avril 1787 à Sénézergues dans le Cantal, de Gérard et de Elisabeth Vigier. Il est le dernier d'une famille de sept enfants.

Monté à Paris au début du XIXe, sa vie active commence dans l'Administration comme chef des services des ponts à Paris et s'oriente par la suite vers le secteur industriel.

Il fut administrateur à Imphy (Nièvre) de la société en nom collectif "Debladis, Auriacombe, Guérin jeune et Bronzac" Cette société traitait le cuivre et le fer blanc. Devant l'expansion des marchés et les gains réalisés, les associés décidèrent de la transformer en société anonyme (1829-1854) Dans les mêmes temps son esprit inventif lui permit d'obtenir quatre brevets. En 1832, il obtient la légion d'honneur. Il demeure à Paris, 21 quai Voltaire. Il épouse Marguerite Elisabeth Gueury-Limodin.

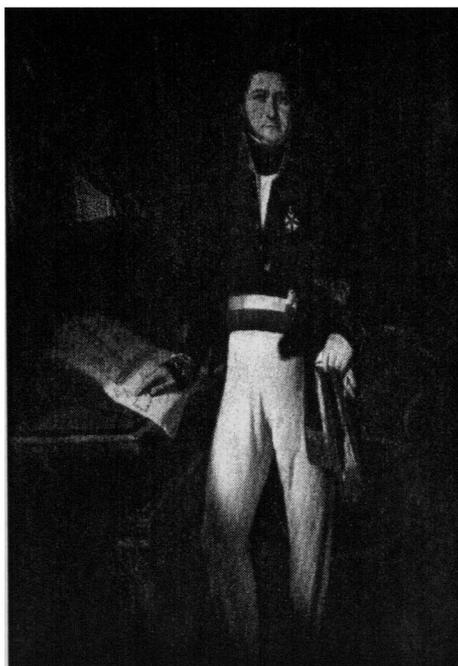
Possédant une importante fortune, il achète à L'Haÿ, dès 1819, environ 10 ha, dans les secteurs des Épinettes et de la Prairie. Ces terrains vont constituer quelques années plus tard "les Eaux Vives", qualifiés par Monsieur de Saint-Bresson dans son ouvrage *Voyage à Bourg-La-Reine et à L'Haÿ* de belle possession. En 1836, il acquiert le Moulin de L'Haÿ.



Portrait de Pierre Bronzac

Bien qu'habitant Paris, Pierre Bronzac, paie l'impôt à L'Hay, ce qui lui valut d'entrer dès 1819 dans le Conseil général de la Commune au titre des 10 plus imposés ; il est également membre du bureau de charité. Il intervient dans "l'affaire de la fontaine" en offrant 3 000 F, somme qui devait couvrir une partie des frais. Un différend entre les habitants et le maire de l'époque retarde le projet. Depuis 1823, il est délégué de L'Hay à l'Assemblée cantonale.

En juin 1829, Muller donne sa démission comme maire : sont candidats à sa succession Chevreul, Maucuit, Bonneville et Pierre Bronzac. Le Préfet de la Seine, après enquête, porte son choix sur l'industriel et, le 27 juin 1829, il prête serment de fidélité au Roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume. Ce serment, il le répétera plusieurs fois, mais sous des formes différentes : en 1830, c'était la fidélité au roi Louis-Philippe Ier et, en 1848, à la IIe République. Durant ses mandats, Pierre Bronzac, apporte à son village les équipements qui lui faisaient défaut : une fontaine au centre du bourg (fontaine qu'il paya de ses deniers), le pavement des rues, un pont de pierres sur la Bièvre. Il organisa l'école en créant une salle de classe pour 25 filles et garçons. Il aménagea une nouvelle mairie. L'acquisition d'un terrain pour agrandir la place de l'église le mit en conflit avec Mme Levavasseur et provoqua sa démission en 1851. Son successeur fut l'illustre Chevreul. Pierre Bronzac vécut encore 20 ans, il s'éteignit le 19 janvier 1870 et repose en terre l'hayssienne.



*Pierre Bronzac en habit de maire.
Tableau de Chapsal (1836).*

Depuis les lois du 7 janvier et du 25 mai 1791, les divers gouvernements ont porté sur les inventions un regard attentif. Il est certain que les premiers brevets nous paraissent un peu farfelus, mais ils montrent le souci des inventeurs à prendre en compte le bien-être du consommateur, l'amélioration des techniques industrielles et surtout, par la cession de leur inventions, l'intérêt d'un profit non négligeable. Ces deux lois sont complétées le 27 septembre 1800 par un arrêté qui stipule que "Le gouvernement, en accordant un brevet sans examen préalable, n'entend garantir en aucune manière, ni la priorité, ni le mérite, ni le succès d'une invention". Cet arrêté préfigure la mention, plus lapidaire "Sans Garantie du Gouvernement (SGDG)".

PROCÉDÉ POUR LA FABRICATION DE LA PÂTE À PAPIER À PARTIR DE LA PAILLE

Le premier brevet déposé, est une oeuvre collective. Le 20 octobre 1824, Pierre Bronzac (maître de forge), Chaptal Jean-Baptiste-Marie, vicomte, et Darcet Jean Pierre Joseph (chimistes et membres de l'institut) déposent au ministère de l'Intérieur une demande de brevet d'invention et de perfectionnement de quinze ans pour l'emploi d'un nouveau procédé dans la fabrication de la pâte à papier préparée avec de la paille.

Ils expliquent qu'actuellement on fait de grands efforts pour convertir la paille de céréales en pâte à papier mais que les résultats obtenus ne donnent pas satisfaction et, qu'en conséquence, nous sommes obligés d'utiliser le chiffon malgré son prix élevé. Ce mauvais résultat est dû à la présence des épis qui se broyent moins facilement que la tige entraînant un temps de broyage très long et une élévation excessive du degré de trituration. Par ailleurs, ces épis se blanchissent beaucoup moins bien que la tige et de ce fait le papier obtenu est d'une couleur jaunâtre et manque de netteté. Ces inconvénients sont préjudiciables à notre industrie et à notre commerce. La lettre d'accompagnement de la demande est encore plus explicite. Les inventeurs écrivent "qu'ils désirent conserver à la France, l'honneur de cette nouvelle application des sciences..." Argument massue qui doit convaincre la plus réticente des administrations. Notre procédé supprime tous ces inconvénients en employant la trituration chimique à la place du broyage mécanique. Il se définit suivant 4 étapes :

- Le rouissage. On fait macérer la paille dans de la soude ou de la potasse caustiques, ensuite la paille rouie est comprimée à l'aide d'une presse puissante.
- La fermentation. On délaye la pâte rouie et comprimée dans un mélange de farine de seigle et de levure de bière. Le mélange est chauffé jusqu'à la fin de la fermentation. Ensuite on lave la pâte à grande eau et, de nouveau, on la soumet à l'effet de la presse hydraulique.
- La trituration et le blanchiment. La pâte fermentée est plongée dans un bain de chlorure de chaux au titre de 16° du "chloromètre de Monsieur Gay-Lussac" et, pour achever de la désorganiser, on touille ce mélange que l'on lave successivement à l'eau acidulée puis à l'eau neutre.

- Le tamisage. La pâte brute est poussée dans un blutoir cylindrique garni d'une toile métallique à mailles. Le mouvement rotatif de celui-ci dans de l'eau permet la séparation de la pâte et des épis. La pâte est promptement récupérée et placée sur des cadres grillagés. Après cet égouttage, elle est conduite au cylindre pour y être affinée et convertie en feuille de papier.

Le 9 décembre 1824, les inventeurs envoient une lettre indiquant que, dans leur demande du 20 octobre, ils ont omis d'indiquer les doses des matières qu'ils emploient pour la fabrication de la pâte.

Voici donc la recette savante qui doit révolutionner l'industrie papetière. Pour fabriquer 75 kg de pâte sèche, il vous faudra touiller : 100 kg de paille sèche, 27 kg de soude brute titrée à 33° du chloromètre de Monsieur Gay-Lussac, 17 kg de farine de seigle germé, 0,334 kg de ferment et 67 kg de chlorure de chaux.

Après cette omission réparée les événements vont se succéder rapidement. Le 14 décembre 1824, le comité consultatif des Arts et Manufactures émet un avis favorable. Le 30 décembre, le brevet d'invention signé par le ministre de l'Intérieur est confirmé par l'ordonnance royale du 6 janvier 1825.

Ce brevet va trouver une application immédiate car Chaptal, et Darcet avec Oberkamp fils, de Maupéou et Leroux créent une société anonyme dénommée "Papeterie mécanique d'Écharçon" et en décembre 1825 les inventeurs lui rétrocèdent le brevet. En 1833, "Papeterie mécanique d'Écharçon" obtiendra, en améliorant le filtrage, un certificat d'addition au brevet originel.

CHALCYPODE

Le 30 mai 1828, Pierre Bronzac dépose au ministère du Commerce et des Manufactures une demande de brevet d'invention de dix ans pour une nouvelle chaussure qu'il appelle "Chalcypode" ou chaussure métallique. Annexés à sa lettre, des croquis et une description où il explique au ministre le pourquoi et comment de son projet.

Il a constaté que les parties en cuir des socques, des souliers et des claques se détériorent plus vite que la semelle en bois, ce qui cause aux consommateurs des dépenses successives d'entretien plus onéreuses que l'achat primitif, d'où l'idée de confectionner en cuivre rouge ou jaune, en tôle, fer blanc, argent, ou tout autre métal, les socques, les souliers, les claques, les sabots et en général tout ce qui constitue la chaussure de la femme et de l'homme, en fabriquant en ces matières toutes les parties ou seulement quelques unes des parties de la chaussure. Elle pourra, suivant le désir du consommateur, être fabriquée dans toutes les mesures.

Ainsi Pierre Bronzac offre un produit qui dure plus longtemps avec une dépense d'entretien moindre et une protection qu'il dit plus efficace contre l'humidité.

Mais qu'est ce qu'une claque ?

Le Larousse nous dit : sorte de socque. Alors qu'est ce qu'une socque ? sorte de

claque ! et chaussure de bois, dans laquelle on place le pied déjà revêtu d'une chaussure plus mince, pour se garantir de l'humidité et il ajoute que l'emploi des socques est très ancien car les acteurs comiques de l'Antiquité en étaient chaussés. Dans un souci d'améliorer le confort et l'esthétique, notre inventeur propose une chaussure brisée et doublée, pour limiter les gênes aux pieds ou à la jambe et adoucir ou rendre nulle la pression du métal. Elle sera, suivant les désirs, vernie de couleurs variées imitant le cuir ou l'étoffe unie ou à dessins. Quant à l'épaisseur du métal, elle dépendra uniquement de la volonté du consommateur, mais Pierre Bronzac peut confectionner des chaussures d'un poids égal à celles ordinaires, et même plus légères. Enfin, il évoque la facilité de se chauffer en mettant des petites courroies en cuir ou en élastique attachées au moyen de deux boutons fixés aux deux côtés de la chaussure ce qui donne la facilité d'agraffer sans aucune peine, avec une seule main, étant debout ou assis.

Le Comité consultatif des Arts et Manufactures dans sa séance du 19 juin 1828 émet un avis favorable à la demande de Pierre Bronzac. Mais il souligne que le Sieur Hattenhaven a déjà pris un brevet pour des socques en cuivre, cependant le brevet est définitivement délivré, par ordonnance royale, du 12 octobre 1818

Pris au jeu, j'ai recherché si d'autres contemporains de Bronzac avaient manifesté un intérêt quelconque pour le confort de nos pieds. Grande fut ma surprise de constater qu'il y eût entre 30 et 40 brevets déposés, entre 1806 et 1828, touchant la chaussure ou les accessoires. Je vous en livre quelques uns :

- L'Adiaperaste : socque en cuir imperméable verni sans couture par Vignaux
- Socque articulée munie d'un quartier qui s'emboîte sur le pied par Mury
- Le Paracrotte : instrument propre à être adapté au talon de la chaussure, et destiné à garantir les vêtements de la boue par Fouques, Garros et Cie.
- Moyen de se préserver de la boue en marchant par Caccia, émigré italien demeurant à Paris place des Italiens !

Même les animaux font l'objet des sollicitudes de nos inventeurs, comme l'Hipposandale par Berjou.

LA CHEMINÉE À FOYER MOBILE

Le troisième brevet est de nouveau une oeuvre collective : Pierre Bronzac s'associe à Henry Honoré Méry. Fin 1828 et début 1829, ils étudient un système qu'ils nommeront "Cheminée à foyer mobile". Le mémoire explicatif, joint à la demande de brevet, indique que les axes de recherche portent, non pas sur les lois de physique, mais sur la conception de moyens de production de chaleur. Ces moyens devant être les plus parfaits, les plus commodes et les plus économiques à donner la chaleur artificielle la mieux adaptée à nos besoins. Nos inventeurs constatent, que le chauffage des appartements a été longtemps abandonné à une routine sans théorie et sans principe. Ils pensent que leur système établit de nouvelles règles dans les domaines de la sûreté et de la commodité et qu'il intéressera "vivement toutes les classes de la société".

Quel est donc ce procédé révolutionnaire ? Il suffit dans un premier temps de posséder une cheminée classique comme celle que nous trouvons dans les appartements de ville ou dans chaque maison à la campagne. Nos inventeurs, lors de leur analyse, constatent que : “Jusqu’ici, même dans les cheminées les mieux combinées le combustible est placé à une assez grande profondeur” et, qu’en conséquence, “la plus grande partie des calories dégagées par la combustion s’échappe avec la fumée au détriment de l’air ambiant de la pièce”. Il en résulte que pour obtenir une douce chaleur dans nos appartements, nous dépensons beaucoup de combustible.

Que font-ils ? Premièrement, ils déplacent le foyer à l’avant de la cheminée et pour permettre ce déplacement, ils mettent le combustible dans un petit chariot, monté sur quatre galets. À l’arrière, ils fixent une plaque de métal, inclinée, ce qui permet l’évacuation des produits de la combustion. Cet appareil peut être fabriqué en métal, en brique, en faïence et avoir toutes sortes de formes. Deuxièmement, ils placent à l’intérieur de la hotte de la cheminée un dispositif réglant le tirage de celle-ci. Troisièmement, un rideau coulissant commandé de l’extérieur permet d’obstruer la cheminée lorsqu’elle est à l’arrêt. Enfin, ils confectionnent des “corbeilles” pour brûler la houille et le coke, corbeille que l’on place dans le chariot.

Comment cela fonctionne ? Supposons, disent-ils, que l’on veuille faire du feu. Après avoir remonté le rideau, tiré le chariot vers l’avant on allume le combustible. Pour éviter que les premières fumées s’échappent dans la pièce nous aurons pris la précaution de repousser l’appareil. Une fois ces opérations faites, nous pouvons à notre gré avancer le foyer pour jouir de toute la chaleur que dégage le combustible. Si nous voulons maintenant arrêter notre chauffage il nous faut replacer le dispositif dans le fond de la cheminée, couper le tirage et baisser le rideau, dans ces conditions le combustible privé d’air s’éteint. Ils ajoutent : “on a ainsi l’immense avantage de conserver toute la partie de combustible que l’on a pas consommée. Résultat remarquable qu’aucune cheminée employée jusqu’ici n’a jamais obtenu”

Un brevet de quinze ans est déposé le 19 novembre 1828 et passe devant le Comité consultatif des Arts et Manufactures, le 3 février 1829, qui lui donne un avis favorable. En mars 1829, le sieur Méry se désiste et Pierre Bronzac reste le seul dépositaire du brevet. En août 1829, un brevet d’addition vient compléter le brevet initial avec un appareil qu’il nomme “Cheminée à clapet ou régulateur et réservoir d’air”. Cette addition améliore le dispositif de tirage de la cheminée. Poursuivant ses études sur les modes de chauffage notre inventeur obtient en décembre 1829 une nouvelle addition pour un poêle à foyer mobile.

LA PIERRE FACTICE D’APPAREIL DIT SYSTEME BRONZAC

Plus de dix ans après, notre inventeur s’intéresse, une nouvelle fois au milieu industriel, en proposant un nouveau mode de construction qui consiste : “à former

dans des moules des pierres factices ayant exactement les formes et les dimensions voulues pour composer toutes les parties d'un édifice"

Ce système, dit-il, est plus rapide et plus économique car il n'est pas nécessaire de ravalier, de rejoints, de crépir car la pierre factice faite dans des moules se superpose parfaitement et présente un aspect uni. Généralement de couleur grise, elle pourra être colorée et ornée de moulures. Toutes les matières, métal, terre, glace, porcelaine et bois pourront servir à la fabrication des moules.

La composition de la pierre factice variera en fonction de la dureté que l'on veut obtenir :

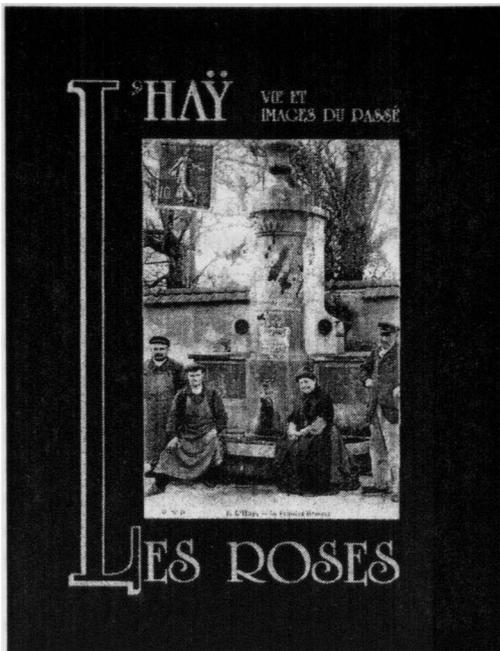
- pour la fondation des édifices ou la construction hydraulique on mélangera, à parties égales, du ciment romain avec du ciment de brique
- pour les parties craignant moins l'humidité un mélange de plâtre et de ciment romain, à raison de 2/3 de plâtre et 1/3 de ciment.(dans la proportion 2/3-1/3)
- enfin, pour les parties supérieures qui ont à supporter une pression moindre et moins exposées à l'humidité, nous emploierons du plâtre mélangé avec de la "fleur de soufre" que nous gagerons à l'eau saturée de sulfate de zinc. D'autres mélanges, plus économiques, peuvent être employés comme plâtre et de lait de chaux dans lesquels on incorpore des fragments de pierres meulières pourvu que ces fragments ne dépassent pas "la grosseur d'un oeuf". Pour les murs de clôture et les bâtiments ruraux, le mélange sera plâtre, chaux et terre glaise.

Les pierres factices sont fabriquées dans des moules qui se composent de quatre côtés assemblés par des clavettes mobiles. Ils sont traversés par deux tiges en forme de croix de Malte. Ces tiges ont pour but de ménager dans la pierre deux trous, l'un pour verser le mortier l'autre pour donner une "issue à l'air". Les moules doivent être remplis avec soin de manière à ce qu'il ne reste aucun vide. Ils seront placés sur une plaque de fonte polie ou sur un marbre ou sur une glace. Après séchage, le moule est démonté. La coloration des pierres pourra être obtenue en ajoutant au plâtre de "l'oxyde métallique".

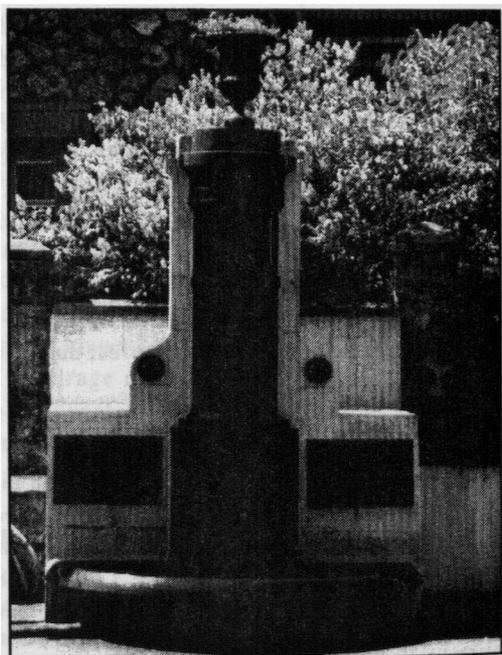
Les pierres étant moulées dans la forme requise soit en parallélépipé -des réguliers pour les murs pleins, soit en "voussoirs" pour les voûtes, soit en troncs de pyramides pour les linteaux des fenêtres, nous les disposerons les unes à coté des autres. Lorsque deux ou trois assises auront été posées on versera, dans les trous ménagés dans l'épaisseur des pierres, du plâtre qui pénétrant dans les cavités, scellera l'ensemble.

Outre les avantages de rapidité d'exécution et l'économie réalisée déjà signalés, notre inventeur indique que la construction ainsi obtenue n'aura besoin ni de ravallement ni de "rejoitoyement" et pourra s'effectuer sans échaffaudage extérieur, "ce qui débarrassera les voies publiques généralement obstruées"

Ce dernier brevet est accordé le 13 avril 1840, mais cette fois par le secrétaire d'État ministre de l'Agriculture et du Commerce.



Fontaine d'hier et d'aujourd'hui



UNE AFFAIRE QUI DIVISE LE MAIRE ET SON ADJOINT...

Tout commence le 9 avril 1819. Cinquante habitants de l'Hay adressent une pétition au maire Despréaux de Saint Sauveur, pour lui demander d'entreprendre les travaux de captage d'une source et d'amener l'eau sur une place du village. Le dimanche 25, le maire convoque tous les habitants du bourg pour trouver une solution.

Une proposition est faite par le sieur Bronzac (déjà lui) qui veut bien participer au financement à hauteur de 3 000 F, mais il demande que le transport des matériaux nécessaires soit assuré par les habitants. Aucune réponse n'est donnée, le maire considère l'affaire close.

UNE AFFAIRE QUI REBONDIT...

Une partie des pétitionnaires, trente neuf seulement, avec à leur tête le sieur Mainfray, adjoint, contre-attaque. Ils envoient une deuxième pétition, datée du 25 juillet, mais cette fois directement au sous-préfet, le baron de Viel Castel, à l'insu du maire. Les signataires déclarent "de tous temps le manque d'eau a causé et cause encore tous les jours un dommage considérable à tous les habitants, tant pour leurs bestiaux que pour eux mêmes, souvent obligé de boire de l'eau de mauvaise qualité, très nuisible pour la santé" donc le captage de la source et sa conduite sur la place serait un bien, d'autant que "laquelle source par son écoulement est très nuisible aux terres qu'elle inonde de ses eaux, et par ce moyen les rend incultes." Ils terminent leur lettre en signalant qu'il y a eu une première pétition faite le 9 avril restée sans réponse ! Le maire n'aurait il pas fait suivre le courrier ?

LE QUIPROQUO...

Le 25 juillet, le sous-préfet écrit au maire lui demandant de lui transmettre la pétition "le plus promptement possible". Il pense à la première (le dossier). Le 7 août, le maire répond qu'il n'a pas la pétition -il pense à la deuxième- et qu'il la lui enverra dès qu'il l'aura. Le 11 août, le sous-préfet prie le maire de rechercher dans les archives de la mairie afin de retrouver la pétition. Le 19 août, le maire renouvelle au sous-préfet "l'assurance que la pétition des habitants de ma commune n'a point été déposée à la mairie... j'en suis d'autant plus sur que le secrétaire de la mairie m'a dit hier n'en n'avoir rédigé qu'une, il y a évidemment erreur... mais peut-être a-t-on voulu vous parler de cette ancienne pétition dont il a été question dans le mois de mars ou avril dernier et qui n'a eu aucune suite à raison d'un malentendu entre M. Bronzac qui voulait contribuer aux travaux jusqu'à concurrence de 3 000 F..." La réponse est rapide : le même jour, le sous-préfet envoie au maire une copie de la pétition du 25 juillet avec en post scriptum : "Je vous prie de vous occuper sans délai de cette affaire"

L’AFFAIRE REPART...

Le 24 août, M. Despréaux de Saint-Sauveur, également avocat, prend connaissance de la bonne pétition et adresse une lettre au sous-préfet. Il argumente sur deux points :

1- La commune dispose déjà d’une fontaine, de nombreux habitants ont des puits et même cette année de grande sécheresse seulement trois puits sont taris, ceux de Mainfray, Frotié et Flouquet (les signataires des pétitions), l’eau qui s’y trouve est bonne. La preuve, “j’habite depuis 9 ans ici, jamais la mauvaise qualité de l’eau n’a occasionnée de maladie”

2- La commune n’a pas les fonds nécessaires elle ne peut même pas payer ses dettes et, de toute manière, il y a d’autres travaux à entreprendre : assurer le logement du prêtre, la réparation de l’église, l’entretien des chemins et de conclure “que les eaux me paraissent assez abondantes dans la commune pour l’usage des habitants et des bestiaux, que leur qualité n’est pas nuisible à la santé; qu’il aurait sans doute avantage dans l’établissement de la fontaine; mais pas d’utilité et qu’on peut sans le plus léger inconvénient ajourner jusqu’à meilleure époque. Je pense donc qu’il n’y a pas lieu à donner suite à la pétition”.

L’ADMINISTRATION EST TENACE, L’ADJOINT AUSSI...

Le 2 septembre, le maire propose au sous-préfet la mise en délibération de la question de la fontaine au cours d’une réunion du conseil municipal, selon les procédures. Le 27 septembre, le sous-préfet invite le maire à délibérer promptement et à lui en transmettre un compte-rendu. Le 24 octobre, le maire s’exécute et il joint une lettre dans laquelle il précise : “Je dois vous dire que j’attribue la retraite des membres du conseil à l’influence du sieur Mainfray qui, en déclarant que ce que j’avançais était exact, n’en a pas moins persisté dans son refus à le constater”. Le 7 décembre, en référence à un arrêté du sous-préfet daté du 14 septembre, approuvé par le préfet de la Seine, le sieur Mainfray convoque le conseil le 9 décembre - le maire est absent- qui après délibération décide à l’unanimité de réunir les eaux de la source et de les diriger sur une place de la commune. L’année 1819 se termine par la victoire des partisans de l’adjoint. La sous-préfecture demande aux services compétents de la préfecture de la Seine un devis des travaux.

LES CLANS SE FORMENT...

Le devis arrive le 14 juin 1820 à la sous préfecture, il se monte à 11 000 F. Dès le 20, les dix habitants les plus imposés, prenant le parti du maire, écrivent au préfet. “la fontaine, les puits et la rivière fournissent assez d’eau à la commune. La construction d’une nouvelle fontaine engagerait des dépenses que la commune ne

peut supporter. Il y a des travaux plus urgents à faire : le clocher, la location d'une maison pour loger le pasteur et la réparation de la plupart des chemins. Que ceux qui la désirent et qui y sont intéressés la fassent à leurs frais." - verdict sans appel - Le sieur Savy, juré-consul, à titre personnel, s'oppose, dans les mêmes termes, à l'établissement de la fontaine. Par deux fois, sur arrêté du sous-préfet, le maire convoque le conseil municipal et les dix plus imposés, par deux fois les absents sont trop nombreux ce qui provoque l'ajournement des conseils. Enfin le 3 septembre, le conseil municipal se réunit et délibère sur l'opportunité de construire la fontaine et de son financement. Il en résulte que : "la commune ne pouvait faire face à l'établissement de la fontaine que jusqu'à concurrence de 2 000 F et qu'il est d'avis que cette somme soit perçue au moyen d'une sur-imposition de la contribution foncière et que quand au surplus, ne pouvant la payer qu'autant que la commune recevrait des secours du gouvernement."

L'ADJOINT ATTAQUE POUR UN DÉFAUT DE PROCÉDURE...

Voyant l'affaire lui échapper, Mainfray écrit au sous-préfet le 28 août pour lui relater l'échec de la réunion du 27. Selon lui, cet échec est dû au non respect de la loi du 15 mai 1818 qui interdit au maire, si les dix plus imposés ne répondent pas à la convocation du conseil, de les convoquer une seconde fois, mais l'oblige à appeler cette fois les dix plus imposés en second. Mainfray termine sa lettre "L'assemblée est encore ajournée au dimanche 3 septembre, et, monsieur le maire a convoqué de nouveau les mêmes imposés qui y étaient et contre la loi."

Le 8 septembre, le maire adresse au sous-préfet, la délibération de la séance du 3, à laquelle le sieur Mainfray était absent, la liste des dix plus imposés et deux réclamations contre l'établissement de la fontaine dont une faite par M. Savy. Sa lettre se termine ainsi : "J'évitais de répéter les observations que j'ai eu l'honneur de vous adresser lorsque vous avez demandé mon avis".

L'ADJOINT RENSEIGNE LE SOUS-PRÉFET...

M. Mainfray, par une lettre du 23 septembre informe le sous-préfet en ces termes : "J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Bronzac -encore lui-proprétaire en ma commune se propose de faire paver en grés environ cinquante toises de la rue de la fontaine... -si la fontaine projetée est construite il faudra dépaver donc des frais supplémentaires- ... il a lieu de croire que ce travail va se faire incessamment par la quantité de pavés déjà arrivés sur la place". M. Mainfray commence à douter de ces partisans car il termine sa lettre par "Ce n'est pas qu'aucun des habitants de la commune se plaignent de ce que M. Bronzac fait paver une partie de cette rue, au contraire c'est un bienfait qu'il fait à la commune qui lui attire l'estime des habitants".

LA DERNIERE ATTAQUE DE L'ADJOINT...

Le mois de septembre est marqué par une ultime pétition des "Pour". Les signataires, Mainfray en tête, contestent les points développés dans la pétition des dix plus imposés, à savoir : "La fontaine dont ils vantent et l'abondance, et la qualité de son eau, est aisé à détruire, quand vous saurez, Monsieur le Baron, que cette fontaine située à l'extrémité de la commune ressemble plutôt à une citerne qu'à une fontaine; elle est exposée à toute sorte de malpropreté etc... Le sieur Savy, réclame depuis longtemps que la rue de la fontaine passant devant sa maison, soit pavée, il est aisé de reconnaître dans sa demande, plutôt son intérêt particulier que celui de la commune."

LE PRÉFET DEVIENT PLUS PRESSANT...

Le 30 janvier 1821, le préfet confirme la légalité de la délibération du 3 septembre et il demande au sous-préfet "de s'assurer des souscriptions volontaires que l'autorité locale a annoncé être dans l'intention de provoquer pour contribuer à la dépense d'un établissement aussi important et aussi utile pour les habitants". Le 9 février, le sous-préfet retransmet au maire les remarques du préfet. C'est Maufray qui répond le 23 mars. il note en se référant à la délibération du 3 septembre 1820 qu'il n'a trouvé personne pour payer la sur-imposition, et qu'il est facile de voir que celle-ci n'a été faite que pour entraver le projet. Le 29 mars le sous-préfet répond à Maufray qu'il ne peut plus rien l'ordre venant de l'autorité supérieure. Le 20 juillet le sous-préfet lui demande de reconvoquer le conseil avec les 10 plus imposés.

LES ANTAGONISTES CHANGENT.

L'automne 1821 apporte des changements qui vont bouleverser les données de l'affaire. Les deux principaux acteurs, le maire et le sous-préfet quittent leur fonction et Mainfray décède. La conduite du projet est maintenant repris par la préfecture de la Seine. En date du 6 décembre le conseiller d'Etat, préfet de la Seine adresse, au nouveau sous-préfet, une lettre lui demandant de reprendre cette affaire, de réunir les pièces de l'instruction de les lui transmettre avec ses observations et son avis en y joignant une copie de la délibération du 7 décembre 1819, par laquelle le conseil municipal avait voté en principe l'établissement d'une fontaine. Le 26 décembre le sous-préfet écrit au sieur Muller, le nouveau maire, de bien vouloir convoquer le conseil municipal le plus rapidement possible afin qu'il statue sur le financement de la fontaine.

NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAU PROJET...

Dés le 10 janvier 1822, M. Muller écrit au sous-préfet "que le conseil vient de se tenir et il nous a paru ainsi qu'à nos administrés qu'il était de première nécessité

d'aviser au plutôt à la création d'un cimetière hors des murs du village. J'ai senti que l'on ne pouvait demander aux dix plus imposés un double sacrifice d'une imposition pour la fontaine et pour le cimetière. Ainsi je pense M. le Baron qu'il est utile de différer encore de quelque temps à s'occuper de cette fontaine." Il poursuit que l'annulation du cimetière existant libérera un emplacement plus convenable pour construire la fontaine. Les arguments avancés par le maire donnent satisfaction au sous-préfet puisque une semaine après il répond "J'en rends compte à M. le préfet bien persuadé qu'il applaudira comme je le fais aux vœux sages et aux idées d'amélioration dont vous avez appuyé votre opinion."

Effectivement, le préfet donna son accord. Dix années s'écouleront avant que M. Bronzac alors maire de l'Haÿ réalise à ses frais la fontaine tant désirée, pour 17 662 F. Elle sera inaugurée en... "grande pompe" le 17 mars 1833.

GÉNÉALOGIE

De son union avec Marguerite Elisabeth Gueury-Limodin naquit un seul enfant Pierrette Elisabeth. Née à Paris, elle se maria une première fois, à 18 ans, avec Louis Debladis, fils de l'associé de son père. De la courte durée de leur union, Louis décéda en 1832, ils eurent un fils Antoine Adrien Ernest, lequel célibataire et rentier, habita et mourut au 3 rue Bronzac en 1887.

En septembre 1833, Pierrette convola en seconde noce avec Antoine Mames Jules Xavier Maufra, notaire à Sceaux. Cinq enfants formeront la famille Maufras, dont Marie Angelique, née en 1837, qui épousa en 1862 Géraud Louis Emile Larroumés, avoué, juge de paix, officier d'académie. Il éleva seul leur fille, prénommée Marie Géraldine Julienne Alice, car Marie Angelique décéda moins d'un an après la naissance de l'enfant (1864). Melle Larroumés épousa en 1890 le comte Charles de Montigny Turpin, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères à Paris. De cette union naquit Emile Charles, vicomte, étudiant en droit et maréchal des logis au 45e régiment d'artillerie de campagne, mort pour la France en avril 1917 à la Jonchery-sur-Vesle en Champagne. Le comte de Montigny peu de temps avant sa mort (1922) mit en vente une partie la propriété de Pierre Bronzac.

INAUGURATION DE LA FONTAINE

Rappelez-vous, entre 1819 et 1822, les habitants de L'Haÿ réclamaient par une pétition une fontaine. Il y avait eu des "pour" et des "contre". Dès cette époque, Pierre Bronzac, alors notable à L'Haÿ, avait proposé de financer en partie le projet. La dépense jugée trop importante fit que l'on préféra déplacer le cimetière que d'ériger la fontaine.

Treize ans après, Pierre Bronzac devenu maire conçoit, réalise et finance "sa chose" ; à l'automne 1832, les habitants l'ont vu effectuer de nombreuses visites

sur le côteau. Il recherchait, disait-on, de l'eau. Fin octobre au lieu dit Le sentier des Saussayes, dans sa propriété, il repère des petites sources. Par ailleurs, dans sa forge d'Imphy, il coule un bassin servant de piedestal à une colonne. Son idée pouvait prendre corps ; il ne restait plus qu'à relier les deux éléments. Début novembre, il convainc quelques propriétaires de lui consentir une servitude perpétuelle car la conduite reliant les sources à la fontaine traverse leur propriété. Le 11 novembre, devant notaire, il obtient ces concessions. Les travaux se déroulent rapidement : confection d'un aqueduc de 105 pieds (35m) de long, creusement d'une tranchée de 375 toises (750 m), mise en place d'une conduite de plomb et érection de la fontaine au carrefour de la rue du Val (rue Jean Jaurés) et de la rue de la Fontaine (Aristide Briand). A l'approche du printemps, tout le village est en effervescence et attend avec impatience le moment où s'écoulera l'eau bienfaitrice.

C'est le dimanche 17 mars 1833 que la municipalité a choisi pour inaugurer la fontaine et pour fêter son bienfaiteur. La cérémonie a été minutieusement préparée par l'adjoint Rivière et le conseil municipal et elle rassemble de hautes personnalités. En voici le procès-verbal.

“L'an mil huit cent trente trois, le dix sept mars à midi, a eu lieu sous la présidence de Monsieur A. Lesourd, maître de requête, sous-préfet de l'arrondissement de Sceaux, chevalier de la Légion d'Honneur, un feu de peloton tiré par la Garde nationale de la commune fut le signal du départ. Le cortège se mit en marche, bordé par deux haies de gardes nationaux en grande tenue. Le sous-préfet marchait en tête ayant à ses cotés, Mr. Bronzac notre maire et le colonel Desgranges, colonel de la Garde nationale, venaient ensuite MM les pairs et députés, l'adjoint, le curé, le corps municipal, les membres de la fabrique et du bureau de bienfaisance, le percepteur des contributions, les maires et les adjoints des communes voisines, les hauts employés de l'administration supérieure, les notables, les habitants de la commune, enfin, les habitants des communes environnantes. Arrivé au lieu où la fontaine est érigée, le cortège s'arrête et forme le demi cercle; les tambours battirent aux champs et la garde présenta les armes. Un profond silence succéda. Alors, furent successivement prononcés par M. Rivière, adjoint, M. Maucuit, capitaine de la Garde nationale, M. Laurent, curé, et monsieur Lesourd, sous-préfet, quatre discours exprimant la reconnaissance des habitants pour les services que M. Bronzac a rendus à la commune.

M. le sous-préfet exprime en outre à l'assemblée toute la satisfaction de l'administration supérieure de voir à la tête de la commune de L'Haÿ, un maire dont le désintéressement est si entier et le dévouement si pur. Dans sa réponse, M. Bronzac, avec l'accent d'une vive émotion, qui pénétrait tous les coeurs, témoigna combien il était sensible aux différentes marques d'estime, d'amitié et de reconnaissance qu'il venait de recevoir.” Les acclamations adressées au roi, au maire et au sous-préfet, se mêlèrent aux fanfares et aux salves de mousqueterie de la garde.

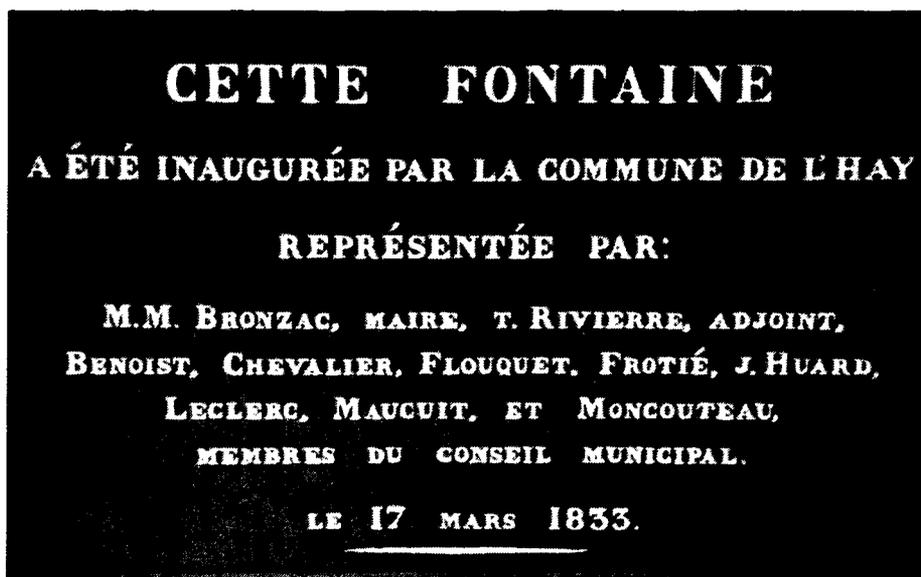
Deux bas relief en bronze furent placés par les habitants : l'un exprime la recon-

naissance des habitants envers le fondateur l'autre la liste des autorités sous l'administration desquelles le monument a été élevé. "Ensuite le cortège se remit en marche dans le même ordre vers la maison commune où un banquet de quatre vingt couverts fut servi"

Au cours de ce repas des toasts furent prononcés et de nombreux couplets chantés. "Enfin la soirée fut terminée par un bal offert à la jeunesse et qui se prolongea fort avant dans la nuit."

Au cours de cette journée de reconnaissances et de liesse, le cœur d'un homme batit peut-être plus fort que les autres : celui de Pierre Charles fils de feu Charles François Mainfray qui en 1819, alors adjoint au maire, fut l'un des premiers à demander une fontaine.

GUY MITTARD



Liste des invités à l'inauguration de la fontaine 17 mars 1833

- LESOURD, maître des requêtes, sous-préfet de l'arrondissement de Sceaux
- Le lieutenant général comte de St SULPICE, pair de France
- Le vicomte de St. SULPICE
- VIGIER, député

- BOIGUES, député
- DESGRANGES, colonel de la Garde nationale, troisième légion
- DARGERET, chef du premier bataillon, troisième légion
- TALLARD, lieutenant de Gendarmerie
- GODEFROI, maire de Villejuif
- ANSOUR, maire de Chevilly
- SAVONNET, maire de Fresnes
- GARNON, maire de Sceaux
- DESROCHES, maire de Bourg la Reine
- COUSTE, maire d'Arcueil
- CHAMPION, adjoint au maire de Sceaux
- LUCAS de MONTIGNY, conseiller de préfecture
- SAVOURÉ, sous chef de bureau des communes à la préfecture de la Seine
- THEMISOT, chef du bureau des eaux
- ARPIN, receveur des contributions de L'Haÿ
- PEAN DE St. GILLES, notaire à Paris
- AUBOIN, notaire à Gentilly
- MAUFRA, notaire à Sceaux (gendre de Bronzac)
- MESNARD, homme de lettres
- DEBLADIS, (père) gérant des usines d'Imphy (1^o beau père de Pierrette Bronzac)
- DEBLADIS, fils, avocat (beau frère de Pierrette Bronzac)
- EMILE GOT, adjoint au maire du VIII^e arrondissement de Paris
- BROCHARD, secrétaire de la sous-préfecture de Sceaux

RÉFÉRENCES :

AD Val-de-Marne, D O3 / 132

AD Yonne, 40 J

AD Nièvre Bibliothèque 11242 NIV 7165

A. Besnier "Le Cimetière de L'HAÿ" Les Amis du vieux l'Haÿ, 4 (1997), p.11-14.

G. Mittard "L'affaire de la fontaine...Bronzac" Les Amis du vieux l'Haÿ I(1995) p.4-7

G. Mittard "Bronzac et son temps" Les Amis du vieux l'Haÿ 5 (1997) p.5-11

G. Mittard "Pierre Bronzac" Les Amis du vieux l'Haÿ 6 (1998) p.16-17

"Le marteau pilon - Histoire de la métallurgie Nivernaise" Les amis du vieux Guéigny tome 4 07 (1992) p.124-134

INPI Brevet d'inventions